



Soutenir l'accessibilité, l'inclusivité et la rétention dans les programmes d'efficacité énergétique – 2023

RAPPORT FINAL

Préparé pour Ressources naturelles Canada

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : 2348-231017

Valeur du contrat : 179 840,07 \$ (TVH comprise)

Date d'octroi : 21 février 2023

Date de livraison : 8 septembre 2023

Numéro d'enregistrement : POR 138-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à l'adresse rop-por@nrcan-rncan.gc.ca

This report is also available in English

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique mené par Léger Marketing inc. pour le compte de Ressources naturelles Canada. L'étude quantitative a été menée auprès de 2 082 Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions du Canada entre le 16 mars et le 1^{er} mai 2023.

This report is also available in English under the name: *Supporting Accessibility, Inclusivity, and Retention in Energy Efficiency Programs - 2023*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Ressources naturelles Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse rop-por@nrcan-rncan.gc.ca

Ministère des Ressources naturelles

Bureau de la Direction générale, 15^e étage

580, rue Booth

Ottawa (Ontario)

K1A 0E5

Numéro de catalogue :

M4-226/2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-49916-1

Publications associées (numéro d'enregistrement : ROP 138-22) :

- M4-226/2023E-PDF
- 978-0-660-49915-4

Table des matières

Résumé	5
1.1 Mise en contexte et objectifs.....	5
1.2 Méthodologie.....	6
1.3 Aperçu des résultats	8
1.4 Remarques sur l’interprétation des conclusions de la recherche	19
1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées	19
Résultats détaillés	20
2.1. Résultats du sondage	20
Type de domicile	24
Résidence principale des Autochtones	25
Surface habitable des résidences.....	26
Année de construction de la résidence principale.....	27
Dernières améliorations écoénergétiques.....	28
Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles	29
Montant payé chaque mois pour les factures d’énergie résidentielles	31
Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique résidentielle	32
Priorité à l’amélioration de l’efficacité énergétique résidentielle.....	33
Raisons pour lesquelles les améliorations sont une priorité	35
Raisons pour lesquelles les améliorations écoénergétiques ne sont PAS une priorité	37
Revenu disponible pour un projet d’amélioration écoénergétique résidentielle	39
Améliorations prévues en matière d’efficacité énergétique	41
Coûts estimés des améliorations écoénergétiques	43
Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d’amélioration de l’efficacité énergétique de votre maison.....	44
Connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d’efficacité énergétique.....	47
Connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	49
Demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.....	51
Raisons de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.....	52
Raisons pour améliorer l’efficacité énergétique de la maison	53

Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire	56
Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant dans une réserve	59
Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles	59
Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques.....	60
Mesures incitatives pour encourager la réduction de la consommation d'énergie résidentielle	63
Profil psychographique des répondants	64
Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel.....	67
Possession d'objets liés à l'énergie	68
Probabilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche	70
Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	77
Conclusion.....	82
2.2 Recommandations en matière de méthodologie	84
Annexes.....	85
A.1 Méthodologie quantitative.....	85
A.2 Questionnaire de sondage.....	93

Résumé

Léger est heureuse de présenter à Ressources naturelles Canada le présent rapport contenant les conclusions tirées d'un sondage quantitatif visant à en apprendre davantage sur les Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions. Cette étude fait suite à celle menée en 2022. Certaines questions du questionnaire précédent ont été supprimées, tandis que de nouvelles questions ont été ajoutées pour combler les lacunes. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par Ressources naturelles Canada (numéro de contrat 2348-23-1017, octroyé le 21 février 2023). Ce contrat a une valeur de 159 150,50 \$ (TVH en sus).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Ressources naturelles Canada (RNCan) a le mandat, par le biais de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, de promouvoir l'efficacité énergétique, d'élaborer et de faire appliquer des règlements qui prescrivent des normes et des exigences d'étiquetage pour les produits consommateurs d'énergie et les produits ayant une incidence sur la consommation d'énergie, ainsi que de recueillir des données sur la consommation d'énergie.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a été lancée en mai 2021 pour aider les propriétaires à apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique, de résilience et d'énergie solaire à leur maison, tout en créant des emplois verts dans le secteur pour favoriser la relance économique. Le programme a immédiatement suscité un grand intérêt de la part des propriétaires qui se sont rapidement inscrits au programme.

Toutefois, de nombreux candidats au programme ne sont pas admissibles au financement ou ne sont pas en mesure de réaliser les rénovations malgré leur admissibilité. D'autres recherches étaient nécessaires pour éclairer le marketing du programme auprès des candidats admissibles et pour réduire les obstacles à l'accès au programme et à son achèvement.

Une première étude a été lancée en 2022 sur ce sujet et les résultats ont permis de savoir qui a présenté une demande dans le cadre du programme et qui ne l'a pas fait. Ressources naturelles Canada a voulu répéter cette étude, avec un nouvel échantillon, pour déterminer s'il y avait eu des changements dans les résultats au cours de l'année écoulée.

L'objectif de cette étude est de s'assurer que la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est en mesure d'atteindre efficacement les propriétaires et qu'elle intègre tous les groupes démographiques. Il est important pour RNCan de disposer de données complètes sur l'identité des propriétaires, leur lieu de résidence, et les caractéristiques de leurs ménages et de leurs maisons, ainsi que sur leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie.

L'étude a également couvert les lacunes de l'étude précédente, y compris l'accessibilité financière, la possibilité d'entreprendre des travaux de rénovation et à quel moment, l'opinion sur les programmes gouvernementaux, les raisons d'effectuer des rénovations, les considérations relatives aux Autochtones et les types de rénovations qui présentent un intérêt. Certaines questions du questionnaire précédent ont été supprimées et de nouvelles questions ont été ajoutées pour combler les lacunes.

Plus précisément, les objectifs de la recherche étaient de combiner des éléments du sondage de 2021-2022 avec le nouveau sondage afin de mieux comprendre qui sont les propriétaires, où ils vivent, les caractéristiques de leurs ménages et de leurs maisons, ainsi que leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie.

Dans l'ensemble, la recherche donne un aperçu des besoins et des obstacles en matière d'accessibilité des programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique des maisons. Elle fournit également des renseignements sur le comportement des propriétaires qui prennent des décisions en matière d'efficacité et de conservation de l'énergie, ce qui permet à RNCan d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes dans ce domaine.

1.2 Méthodologie

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI).

Pour obtenir des données fiables sur chacun des sous-groupes, nous avons interrogé un échantillon total de 2 082 adultes canadiens dans toutes les régions du pays. Un seul répondant adulte a été interrogé au sein de chaque ménage. La marge nationale d'erreur de ce sondage est de +/- 2,15 %, 19 fois sur 20.

Répartition de l'échantillon

La base de l'échantillon a été conçue à l'aide d'un modèle de stratification régionale visant à refléter de manière fidèle la répartition géographique de la population canadienne, y compris le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Le tableau suivant indique les quotas régionaux et la répartition effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données.

Tableau 1. Répartition régionale de l'échantillon

Région	Quotas	Taille effective de l'échantillon (n =)	Marge d'erreur maximale
Canada atlantique	140	146	±8,1 %
Québec	450	453	±4,6 %
Ontario	760	788	±3,5 %
Prairies (MB, SK)	120	131	±8,6 %
Alberta	240	248	±6,2 %
Colombie-Britannique	260	286	±5,8 %
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30	30	±17,9 %
Total	2 000	2 082	2,1 %

La principale population cible de cette étude était les adultes canadiens âgés de 18 ans et plus qui sont propriétaires de leur maison. Pour répondre aux objectifs de cette recherche, l'échantillon devait également inclure une représentation suffisante des groupes cibles suivants :

- Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis);
- Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+;
- Personnes membres d'une minorité visible;
- Personnes nouvellement arrivées au Canada (les dix dernières années ont été suggérées comme la période limite);
- Personnes en situation de handicap ou vivant avec une personne en situation de handicap.

Structure des quotas

En ce qui concerne les groupes cibles particuliers qui doivent être suffisamment représentés pour obtenir des résultats statistiquement valides, Léger a proposé une structure de quotas minimums pour chaque cible.

Le tableau suivant décrit les quotas minimums et la répartition effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données pour chacun de ces objectifs.

Tableau 2. Taille de l'échantillon des groupes cibles

Groupe cible (quota minimum)	Quotas minimums	Taille effective de l'échantillon (n =)	Marge d'erreur maximale
Autochtones	100	101	± 9,7 %
Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+	100	126	± 8,7 %
Personnes membres d'une minorité visible	220	293	± 5,7 %
Personnes nouvellement arrivées au Canada	100	99	± 9,8 %
Personnes en situation de handicap	220	224	± 6,5 %
Total	640	717	± 3,7 %

La collecte des données pour ce sondage a eu lieu entre le 16 mars et le 1^{er} mai 2023. Le taux de réponse national au sondage a été de 1,95 %. Les détails du calcul du taux de réponse et de la répartition complète des appels sont présentés à l'annexe A. Un prétest de 42 entrevues a été

effectué dans les deux langues officielles le 16 mars 2023. Plus précisément, 20 entrevues ont été réalisées en français et 22 en anglais. Aucun problème n'ayant été détecté, la collecte des données a commencé comme prévu. Les réponses au prétest ont été incluses dans les résultats globaux. Les entrevues ont duré en moyenne 20 minutes. Elles ont été enregistrées afin d'évaluer le niveau de compréhension de chaque question au sein de la population.

De plus, une partie des entrevues a été réalisée à partir d'un échantillon de répondants possédant un numéro de téléphone cellulaire (c.-à-d. de membres de ménages possédant seulement des téléphones cellulaires) afin de fournir un échantillon approprié et fiable de jeunes répondants (les 18 à 34 ans). Afin d'optimiser le nombre de jeunes Canadiens qui participent au sondage, 250 entrevues ont été menées sur la base d'une liste de ménages canadiens utilisant uniquement des téléphones cellulaires, fournis par ASDE. Même si l'échantillon de numéros de téléphones cellulaires ne ciblait pas exclusivement l'échantillon des jeunes, ce groupe d'âge était surindexé dans cet échantillon cible. Les autres entrevues ont été effectuées auprès d'utilisateurs de téléphones fixes.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2021, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau d'études. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les répondants en situation de handicap et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté 2SLGBTQ2I+, afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon.

Léger satisfait aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le questionnaire a été préparé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Série D – Recherche quantitative. Des détails sur la méthodologie, les mécanismes de contrôle de la qualité de Léger, le questionnaire et les procédures de pondération sont fournis en annexe.

1.3 Aperçu des résultats

Dernières améliorations écoénergétiques

- Un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (47 %) indiquent que la dernière fois qu'ils ont rénové leur résidence principale pour la rendre plus écoénergétique remonte à moins de cinq ans.
- Moins d'un propriétaire canadien sur cinq (15 %) indique que son logement n'a jamais fait l'objet de rénovations pour en améliorer l'efficacité énergétique.

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans (50 %), les propriétaires qui vivent en Ontario (51 %) et les propriétaires anglophones (49 %) ayant un revenu annuel du ménage supérieur à 150 000 \$ (57 %) sont beaucoup plus susceptibles d’avoir apporté des améliorations écoénergétiques à leur maison au cours des cinq dernières années.
- Les propriétaires résidant en Alberta sont plus susceptibles que les autres propriétaires d’indiquer que leur résidence principale n’a jamais fait l’objet d’améliorations écoénergétiques (22 %).
- Il n’y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l’année dernière.

	2022	2023
Taille de l’échantillon (n =)	2 919	2 082
Il y a moins de 5 ans	46 %	47 %
Il y a 6 à 10 ans	17 %	18 %
Il y a 11 à 15 ans	7 %	8 %
Il y a 16 à 20 ans	3 %	3 %
Il y a plus de 20 ans	3 %	3 %
Ma maison n’a jamais fait l’objet d’améliorations écoénergétiques	16 %	15 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	7 %	6 %

Q15 : D’après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l’objet d’améliorations écoénergétiques pour la dernière fois? Base : Tous les répondants.

Efficacité énergétique

- Plus de la moitié des répondants (53 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois pour couvrir les besoins en énergie de leur maison.
- Les propriétaires de l’Alberta (74 %), des provinces de l’Atlantique (69 %) et des territoires (79 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d’énergie de leur résidence principale.
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d’énergie (59 %).
- Il n’y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l’année dernière.

	2022	2023
Taille de l’échantillon (n =)	2 919	2 082
Moins de 50 \$	2 %	2 %
De 51 \$ à 100 \$	10 %	10 %
De 100 \$ à 200 \$	32 %	31 %
Plus de 200 \$	54 %	53 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	2 %	4 %

Q9 : Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d’énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Est-ce...? Base : Tous les répondants.

Fardeau financier des coûts énergétiques

- Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui.
- Les propriétaires vivant en Alberta (42 %) et ceux âgés de 35 à 54 ans (25 %) sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer que les coûts liés à la consommation énergétique de leur résidence principale constituent un fardeau financier important (25 %).
- Il n'y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l'année dernière.

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	2 919	2 082
Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison représentent un fardeau financier important	21 %	21 %
Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison sont raisonnables sur le plan financier	51 %	48 %
Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent pas un fardeau financier	26 %	27 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	2 %	4 %

Q16 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Base : Tous les répondants.

- Parmi les propriétaires canadiens dont les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, plus de la moitié (54 %) considèrent que le fardeau est suffisamment important pour faire de la rénovation de leur maison une priorité afin de réduire les factures d'énergie et d'éviter les pertes d'énergie et de chaleur. Cette proportion (58 %) est similaire chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques de leur maison ne constituent pas un fardeau financier.
- Il n'y a aucune variation significative par rapport aux résultats de l'année dernière.

	Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier		Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier	
	2022	2023	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	538	392	2 333	1 611
Oui	55 %	54 %	58 %	58 %
Non	31 %	33 %	37 %	38 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	15 %	14 %	5 %	4 %

Q17 : Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur? Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier.

Q17B : Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier

Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle

- Environ un quart des propriétaires canadiens (26 %) déclare ne pas avoir d'argent disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale. Près d'un propriétaire sur cinq (21 %) déclare disposer de moins de 5 000 \$ pour apporter des améliorations à sa résidence.
- Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent qu'ils n'ont pas plus de 1 000 \$ pour entreprendre un projet d'amélioration de leur maison, avec une augmentation passant de 9 % en 2022 à 11 % en 2023.
- Les propriétaires dont la maison est située au Québec et dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'indiquer qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale (36 % et 37 %, respectivement).

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	2 919	2 082
Je n'ai pas de revenu disponible pour des améliorations.	25 %	26 %
Pas plus de 1 000 \$	9 %	11 %
De 1 001 \$ à 4 999 \$	12 %	11 %
De 5 000 \$ à 9 999 \$	9 %	8 %
De 10 000 \$ à 14 999 \$	6 %	7 %
De 15 000 \$ à 19 999 \$	3 %	3 %
De 20 000 \$ à 39 999 \$	7 %	7 %
De 40 000 \$ à 79 999 \$	5 %	4 %
De 80 000 \$ à 99 999 \$	1 %	1 %
100 000 \$ ou plus	5 %	5 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	18 %	18 %

Q10 : Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre?

Base : Tous les répondants.

Connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment qu'ils connaissent la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 21 % en 2022 à 25 % en 2023.
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique et les propriétaires qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont statistiquement plus susceptibles de connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (39 % et 40 %, respectivement).
- Un plus grand nombre de propriétaires indiquent qu'ils connaissent les règlements et les normes en matière d'efficacité énergétique (26 % en 2022 par rapport à 30 % en 2023) et l'efficacité énergétique pour les maisons (34 % en 2022 par rapport à 39 % en 2023).

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	1 617	1 131
Programme de remises écoénergétiques	44 %	48 %
Efficacité énergétique pour les maisons	34 %	39 %
Efficacité énergétique pour les produits	30 %	34 %
Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes	26 %	30 %
Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	21 %	25 %
SCHL Maison écolo	22 %	25 %
Subvention pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe*	-	19 %

* *Nouvel élément ajouté dans le sondage de 2023*

*Q21 et Q21B : Connaissez-vous les programmes et les mesures d'aide du gouvernement fédéral suivants en matière d'efficacité énergétique? * Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité*

- Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires connaissant la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes affirment qu'ils connaissent mieux ce programme que l'année dernière.

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	351	285
Je la connais très bien	9 %	19 %
Je la connais plutôt bien	39 %	39 %
Je ne la connais pas très bien	26 %	28 %
Je ne la connais pas vraiment	23 %	12 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	3 %	2 %

Q22A et Q22B : Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? Base : Répondants qui indiquent avoir connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité.

Demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment avoir présenté une demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 18 % en 2022 à 26 % en 2023.

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	340	280
Oui, j'ai fait une demande	18 %	26 %
Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage	23 %	24 %
Je n'ai pas fait de demande	47 %	43 %
Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	9 %	6 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	3 %	1 %

Q23 et Q23B : Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? Base : Répondants qui indiquent connaître ou ne pas connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité.

Raisons de ne pas présenter une demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (25 %), que les améliorations ne sont pas nécessaires (24 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de leur budget (16 %), qu'ils ne sont pas admissibles (9 %) ou que la subvention offerte est trop faible pour faire une différence (6 %).

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	158	123
Ce programme n'est pas nécessaire (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est prévue, nouvelle maison, etc.)	28 %	24 %
C'est trop compliqué/Je ne connais pas le processus	28 %	25 %
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget	12 %	16 %
Je ne suis pas admissible	8 %	9 %
La subvention offerte est trop faible pour faire une différence.	3 %	6 %
Je n'ai pas confiance en ce programme	5 %	5 %
Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison	3 %	4 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment	2 %	1 %
C'est trop cher	2 %	2 %
Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement	0 %	1 %
Autre	4 %	2 %
Je ne sais pas	9 %	12 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	0 %

Q24 et Q24B : Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes? * Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants ayant indiqué ne pas avoir présenté de demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique

- Le remplacement des portes et des fenêtres ainsi qu'une nouvelle isolation sont les deux améliorations les plus fréquemment mentionnées par les propriétaires canadiens. Tous les répondants, qu'ils indiquent que les coûts de l'énergie constituent un fardeau financier (52 % et

48 %) ou non (38 % et 35 %), affirment que ces deux rénovations sont prioritaires. Parmi les autres améliorations importantes, citons l'étanchéisation à l'air de la maison (36 % et 23 %, respectivement, parmi les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques résidentiels comme un fardeau financier et ceux qui ne les considèrent pas comme un fardeau), l'installation d'un système de chauffage plus efficace sur le plan énergétique (36 % et 28 %).

- Les répondants pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier sont moins susceptibles de prévoir de remplacer leurs portes et fenêtres par rapport à l'année dernière (46 % en 2022 par rapport à 38 % en 2023).

	Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier		Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier	
	2022	2023	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	298	207	1 319	924
Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés ENERGY STAR)	57 %	52 %	46 %	38 %
Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire)	43 %	48 %	35 %	35 %
Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence)	30 %	36 %	21 %	23 %
Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes)	36 %	36 %	27 %	28 %
Installation de thermostats intelligents	24 %	29 %	21 %	22 %
Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours])	23 %	25 %	19 %	16 %
Installation de panneaux solaires	27 %	22 %	19 %	16 %
Toiture ou bardeaux	1 %	0 %	1 %	1 %
Appareils à haut rendement énergétique	0 %	1 %	0 %	2 %
Autre (précisez)	3 %	1 %	3 %	2 %

Aucun/Rien/Déjà fait	2 %	2 %	5 %	5 %
Je ne sais pas	8 %	5 %	8 %	9 %
Je préfère ne pas répondre	0 %	1 %	1 %	1 %

Q19 et Q19B : Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison? * Plusieurs réponses possibles.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison

- La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (81 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, par rapport à 75 % chez ceux pour lesquels ils ne le sont pas).
- Un plus grand nombre de propriétaires affirment qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leur maison pour le rendre plus écoénergétique, car cela correspond à leurs valeurs (7 % en 2022 par rapport à 13 % en 2023).
- Un plus grand nombre de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau affirment qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leur maison pour augmenter la valeur de celle-ci (14 % en 2022 par rapport à 18 % en 2023) et pour profiter des incitatifs gouvernementaux (7 % en 2022 par rapport à 10 % en 2023).

	Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier		Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier	
	2022	2023	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	298	207	1 319	924
Je n'ai pas de raison particulière	2 %	5 %	2 %	3 %
Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique	27 %	31 %	39 %	41 %
Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques	88 %	81 %	74 %	75 %
Je veux augmenter la valeur de ma propriété	14 %	14 %	14 %	18 %
Je trouve que cela correspond à mes valeurs	7 %	13 %	9 %	14 %
Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils	13 %	12 %	12 %	14 %
Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique	7 %	8 %	7 %	6 %

J'ai dû faire des réparations d'urgence	3 %	2 %	2 %	3 %
Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux	9 %	9 %	7 %	10 %
Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.)	7 %	6 %	7 %	7 %
Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes)	24 %	24 %	25 %	24 %
Je veux laisser une planète viable aux générations futures	8 %	7 %	10 %	13 %
Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques	0 %	3 %	3 %	3 %
Autre (précisez)	0 %	1 %	1 %	1 %
Je ne sais pas	2 %	0 %	1 %	1 %
Je préfère ne pas répondre	0 %	0 %	1 %	0 %

Q27 et Q27B : Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison sont une priorité.

Raisons pour ne pas faire de l'amélioration de l'efficacité énergétique de la maison une priorité

- Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau financier (59 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, contre 19 % chez ceux pour lesquels ils ne le sont pas).
- Les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau financier sont également moins susceptibles de ne pas donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique, car ils prévoient de le faire à l'avenir (13 % en 2022 par rapport à 5 % en 2023).
- Le fait qu'aucune amélioration ne soit nécessaire actuellement est mentionné en premier lieu par les propriétaires dont les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (45 %, par rapport à 17 % chez les autres). Cette raison est également mentionnée par un pourcentage plus élevé que l'année dernière de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (38 % en 2022 par rapport à 45 % en 2023).

	Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier		Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier	
	2022	2023	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	174	134	911	619
Les améliorations sont trop coûteuses	61 %	59 %	23 %	19 %
Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement	21 %	17 %	38 %	45 %
Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique	14 %	13 %	14 %	14 %
Je prévois de vendre ma maison	10 %	12 %	10 %	8 %
L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable	7 %	10 %	13 %	10 %
La maison a été construite récemment	11 %	9 %	7 %	6 %
Je n'ai pas le temps	12 %	6 %	8 %	8 %
Je prévois des améliorations	13 %	5 %	11 %	10 %
La maison a été achetée récemment	5 %	4 %	16 %	12 %
Autre (précisez)	4 %	4 %	2 %	2 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment	1 %	0 %	3 %	2 %
Je ne sais pas	2 %	0 %	3 %	1 %
Je préfère ne pas répondre	0 %	0 %	0 %	1 %

Q28A et Q28B : Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques de la maison ne sont pas une priorité.

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont pas une priorité.

Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche

- La moitié des propriétaires (52 %) indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. Un peu moins de la moitié des propriétaires (47 %) affirment avoir amélioré l'efficacité énergétique de leur maison au cours des cinq dernières années, tandis que 15 % des répondants indiquent qu'aucune rénovation n'a été entreprise pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.
- La susceptibilité d'acheter un véhicule hybride ou électrique, des panneaux solaires ou des portes ou fenêtres à haut rendement énergétique a diminué par rapport à l'année dernière.

	2022	2023
Taille de l'échantillon (n =)	2 919	2 082
Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence	15 %	12 %
Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison	11 %	10 %
Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location)	8 %	8 %
Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence	9 %	8 %
Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence	9 %	8 %
Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location)	10 %	6 %
Une thermopompe dans votre maison/résidence	6 %	6 %
Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence	7 %	6 %
Des panneaux solaires pour votre maison/résidence	6 %	4 %
Aucune de ces réponses	51 %	52 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	4 %	8 %

Q36 : Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des SIX PROCHAINS MOIS? * Plusieurs réponses possibles. Base : Tous les répondants.

Incidence du contexte économique actuel

- Alors que plus de huit propriétaires sur dix (85 %) sont préoccupés par le taux d'inflation actuel dans l'économie, moins de la moitié d'entre eux (40 %) affirment qu'ils sont susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison par rapport à d'autres projets d'amélioration résidentielle en raison de la situation économique. Parmi les personnes interrogées, 12 % affirment qu'elles sont très susceptibles d'entreprendre des améliorations écoénergétiques.

1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de Ressources naturelles Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche est probabiliste; les résultats peuvent être transposés à la population générale du Canada. La recherche a été conçue avec cet objectif en tête.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Christian Bourque
Vice-président directeur et associé
Léger
507, Place d'Armes, bureau 700
Montréal (Québec)
H2Y 2W8
cbourque@leger360.com

Résultats détaillés

2.1. Résultats du sondage

La composition de l'échantillon recueilli pour le projet de recherche est détaillée dans le tableau 3. La moitié de l'échantillon (50 %) s'identifie comme femme, environ la moitié s'identifie comme homme (49 %) et 1 % s'identifie comme un autre genre. Deux tiers des répondants à l'enquête (67 %) sont âgés de 45 ans ou plus, l'autre tiers des répondants étant âgé de 44 ans ou moins (33 %). Environ un tiers des répondants (30 %) ont une formation de niveau universitaire, un peu moins de la moitié des répondants (43 %) ont une formation de niveau collégial ou cégep, et le reste des répondants (26 %) n'ont pas de formation de niveau collégial ou cégep. La répartition régionale des répondants au Canada suit la répartition approximative de la population canadienne. Les trois quarts de l'échantillon vivent dans une zone urbaine (75 %), tandis que 21 % vivent dans une zone rurale. La plupart des personnes interrogées parlent l'anglais (78 %) et environ un quart des répondants (23 %) parlent le français. En ce qui concerne les revenus, un quart (26 %) déclare avoir un revenu annuel inférieur à 60 000 \$, environ la moitié déclare avoir un revenu annuel compris entre 60 000 \$ et 149 000 \$ et moins d'un cinquième (17 %) déclare avoir un revenu annuel supérieur à 150 000 \$.

Tableau 3. Profil démographique des répondants

Genre

Femme	50 %
Homme	49 %
Autre	1 %

Âge

18-24	3 %
25-34	13 %
35-44	17 %
45-54	20 %
55-64	21 %
65+	26 %

Niveau d'études

Niveau secondaire ou moins	26 %
Collégial ou cégep	43 %
Universitaire	30 %

Lieu de résidence

Colombie-Britannique	13 %
Alberta	12 %
Saskatchewan	4 %
Manitoba	3 %

Ontario	38 %
Québec	20 %
Nouveau-Brunswick	2 %
Nouvelle-Écosse	3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	2 %
Île-du-Prince-Édouard	1 %
Yukon	1 %

Milieu urbain ou rural

Milieu urbain	75 %
Milieu rural	21 %

Langue parlée à la maison*

Anglais	78 %
Français	23 %
Autre	9 %

* Plusieurs réponses possibles.

Revenu

Moins de 60 000 \$	26 %
De 60 000 \$ à 149 000 \$	45 %
150 000 \$ et plus	17 %

Le statut d'immigration des répondants au sondage est détaillé dans le tableau suivant. Huit répondants sur dix (80 %) sont nés au Canada, et un sur cinq (20 %) est né à l'extérieur du pays.

Tableau 4. Statut d'immigration

Né au Canada	80 %
Né à l'extérieur du Canada	20 %

Parmi les répondants nés à l'extérieur du Canada, la majorité (78 %) est arrivée au Canada avant 2012. Parmi les autres répondants qui sont nés à l'extérieur du Canada, 18 % sont arrivés au cours des dix dernières années et 4 % ont choisi de ne pas répondre à cette question.

Tableau 5. Nombre d'années depuis l'arrivée au Canada

Avant 2012	78 %
2012-2023	15 %
Je préfère ne pas répondre	4 %

La composition de l'échantillon selon l'appartenance à un groupe minoritaire est présentée dans le tableau 6. Près de deux tiers des répondants (63 %) n'appartiennent pas à un groupe minoritaire. Parmi les répondants membres d'un groupe minoritaire, 19 % affirment appartenir à une minorité visible, 11 % affirment être en situation de handicap ou être atteints d'une limitation quelconque, 4 % s'identifient comme Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis) et 6 % s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+. Une petite proportion de répondants (1 %) a choisi de ne pas répondre à cette question.

Tableau 6. Répartition des minorités

Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+	6 %
Personnes en situation de handicap	11 %
Personnes membres d'une minorité visible	19 %
Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis)	4 %
Aucune de ces réponses	63 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Parmi les répondants qui s'identifient comme Autochtones, la plupart se disent membres des Premières Nations (63 %) ou Métis (33 %). Peu de répondants autochtones de l'échantillon s'identifient comme Inuk (3 %). Une certaine part des répondants (1 %) a préféré ne pas répondre à cette question.

Tableau 7. Répartition des Autochtones

Premières Nations	63 %
Inuk (Inuit)	3 %
Métis	33 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Le tableau 8 indique le lieu de résidence de ces répondants (s'ils vivent ou non dans une réserve). La grande majorité d'entre eux (81 %) indiquent qu'ils vivent à l'extérieur d'une réserve, tandis qu'un peu plus d'un sur dix (14 %) affirme le contraire. Une petite proportion de répondants (4 %) a choisi de ne pas répondre à cette question.

Tableau 8. Résidence dans une réserve

Je vis dans une réserve	14 %
Je ne vis pas dans une réserve	81 %
Je préfère ne pas répondre	4 %

La composition des ménages des propriétaires canadiens est détaillée dans le tableau 9. En général, les ménages des propriétaires sont composés de plus d'une personne. Seuls 20 % des propriétaires déclarent vivre seuls. La moitié (50 %) indique avoir des enfants de moins de 18 ans vivant dans leur ménage. En ce

qui concerne la situation professionnelle, plus de six personnes sur dix (61 %) déclarent être employées, tandis qu'environ un tiers (29 %) sont à la retraite.

Tableau 9. Composition du ménage

Taille du ménage

1	20 %
2	35 %
3	19 %
4+	26 %

Enfants dans le ménage

Oui	50 %
Non	50 %

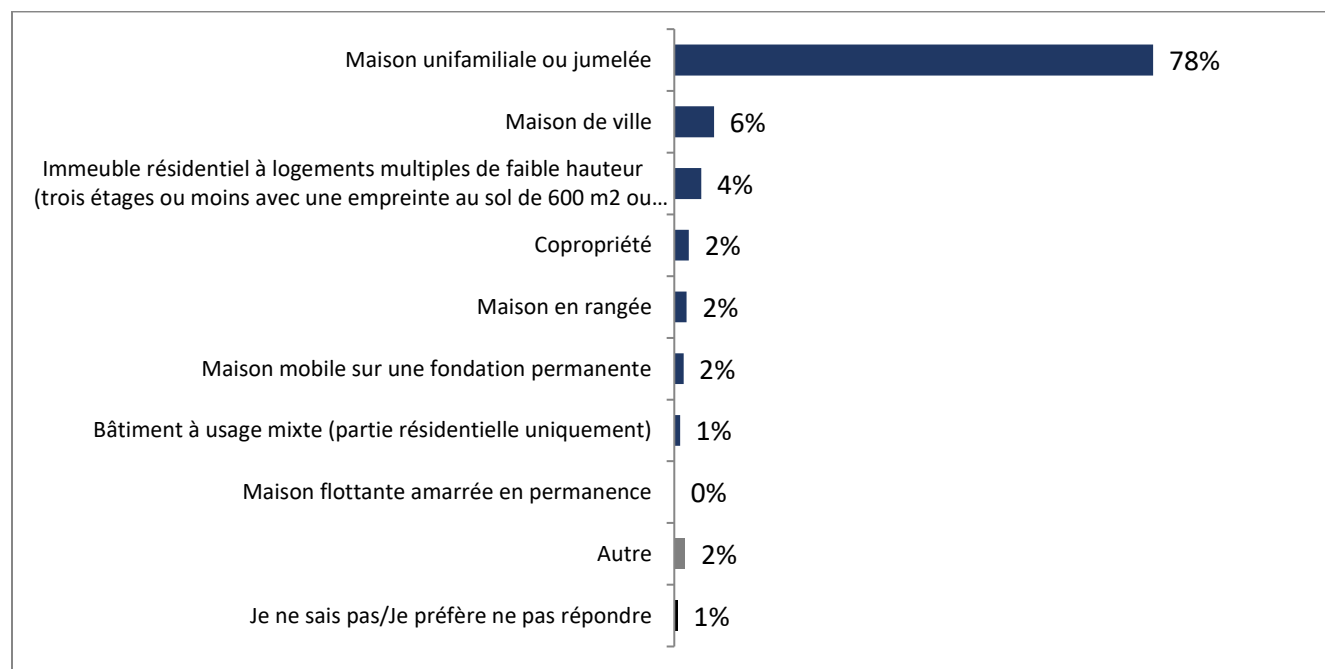
Emploi

Employé	61 %
Sans emploi	8 %
À la retraite	29 %

Type de domicile

La majorité des propriétaires canadiens ont pour résidence principale une maison unifamiliale ou jumelée (78 %). Les autres types de résidences principales sont moins courants. Moins de 10 % des propriétaires vivent dans des maisons de ville (6 %), des immeubles résidentiels à logements multiples de faible hauteur (trois étages ou moins avec une empreinte au sol de 600 m² ou moins) (4 %), des maisons en rangée (2 %), des maisons mobiles sur fondation permanente (2 %), des copropriétés (2 %), des bâtiments à usage mixte (partie résidentielle uniquement) (1 %) ou d'autres types de résidences (2 %).

Figure 1 : Type de domicile



Q11 : Dans quel type de résidence (résidence principale) habitez-vous? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant le type de résidence des répondants sont les suivantes :

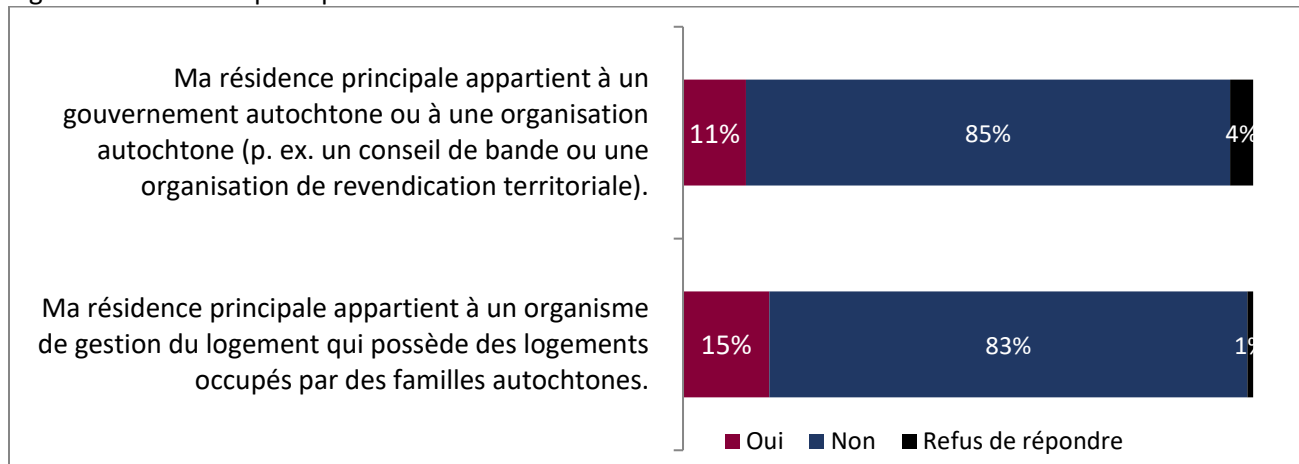
- Les jeunes propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires de vivre dans une maison en rangée (18 %). Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale (83 %).
- Les propriétaires vivant en milieu rural sont plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale (91 %), tandis que les propriétaires vivant en milieu urbain sont plus susceptibles de vivre dans une maison en rangée (11 %) et un immeuble à logements multiples (7 %).

- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de minorités visibles sont plus susceptibles de vivre dans une maison en rangée (16 %), tandis que les propriétaires qui ne le font pas sont plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale (81 %).
- Les propriétaires immigrants sont plus susceptibles de vivre dans une maison en rangée (23 %), tandis que les propriétaires non immigrants sont plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale (79 %).

Résidence principale des Autochtones

Environ un répondant autochtone sur dix (11 %) indique que sa résidence appartient à un gouvernement autochtone ou à une organisation autochtone (p. ex. un conseil de bande ou une organisation de revendication territoriale) et 15 % affirment que leur résidence principale appartient à un organisme de gestion du logement qui possède des logements occupés par des familles autochtones.

Figure 2 : Résidence principale des Autochtones



Q12 : Parmi les situations suivantes, lesquelles s'appliquent à vous ou à votre résidence principale? Base : Répondants qui s'identifient comme Autochtones (n = 101).

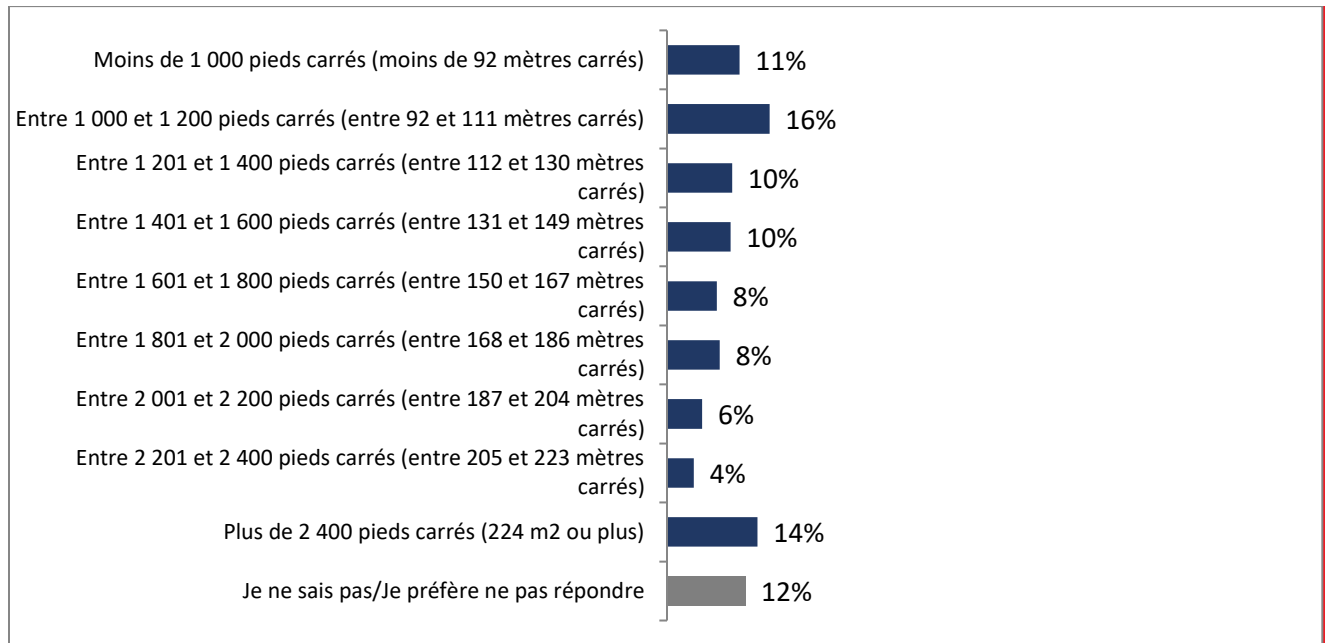
Aucune différence notable ne peut être observée entre les sous-groupes.

Surface habitable des résidences

Par rapport au rapport de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent que la surface habitable de leur maison dépasse 2 400 pi² (224 m² ou plus), avec une baisse passant de 17 % en 2022 par rapport à 14 % en 2023.

Cette année, environ un quart des propriétaires (24 %) déclare avoir une surface habitable de 2 001 pi² ou plus, un autre quart (26 %) entre 1 401 et 2 000 pi², et les 37 % restants déclarent disposer de moins de 1 400 pi².

Figure 3 : Surface habitable en pieds carrés de la résidence



Q14 : Quelle est la surface habitable en pieds carrés de votre maison? Base : tous les répondants (n = 2 082).

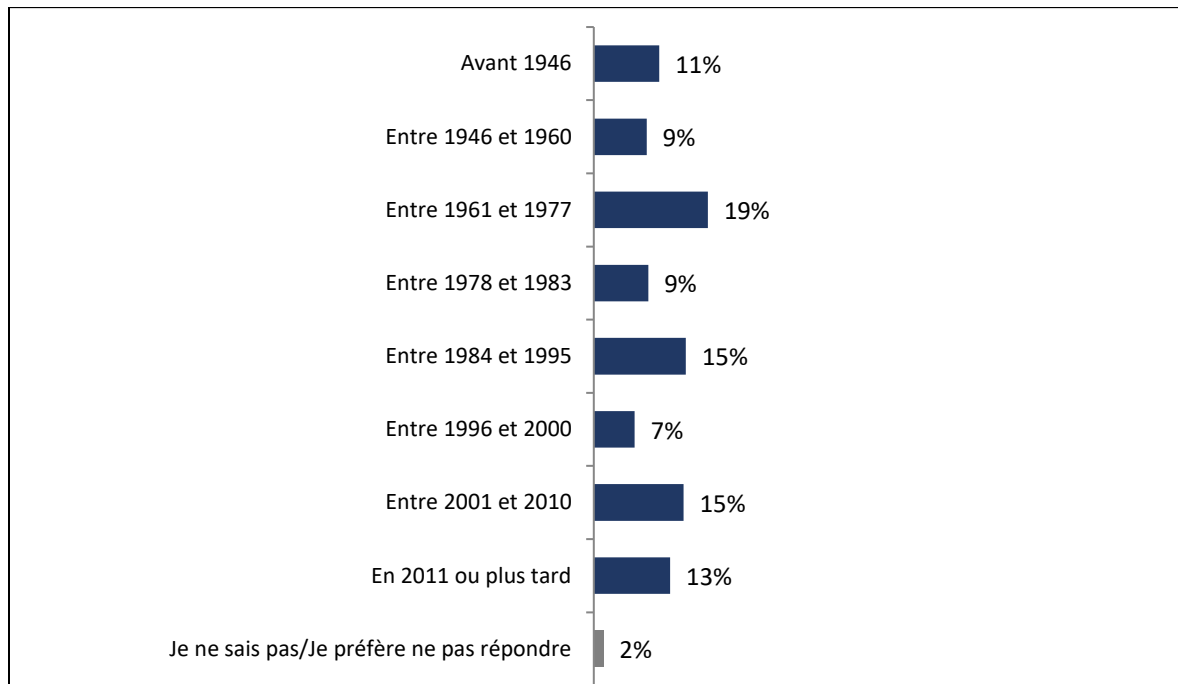
Les différences notables entre les sous-groupes concernant le type de résidence des répondants sont les suivantes :

- Les répondants ayant un revenu annuel de 150 000 \$ ou plus sont plus susceptibles d'avoir une maison de plus de 2 400 pi² (28 %), tandis que les répondants ayant un revenu annuel de moins de 60 000 \$ sont plus susceptibles d'avoir une maison de moins de 1 000 pi² (28 %).

Année de construction de la résidence principale

Environ un propriétaire canadien sur dix (13 %) affirme que sa résidence principale a été construite en 2011 ou après. Un peu plus d'un tiers des propriétaires (37 %) affirment que leur résidence principale a été construite entre 1984 et 2010 et la même proportion (37 %) déclare que leur résidence principale a été construite entre 1946 et 1983. Enfin, près d'un propriétaire sur dix (11 %) affirme que sa résidence principale a été construite avant 1946.

Figure 4 : Année de construction de la résidence principale



Q13.1 : En quelle année votre résidence a-t-elle été construite? Base : Tous les répondants + Q13.2 : Même si vous ne connaissez pas l'année exacte, diriez-vous que votre résidence principale a été construite... (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant l'année de construction de la résidence principale des répondants sont les suivantes :

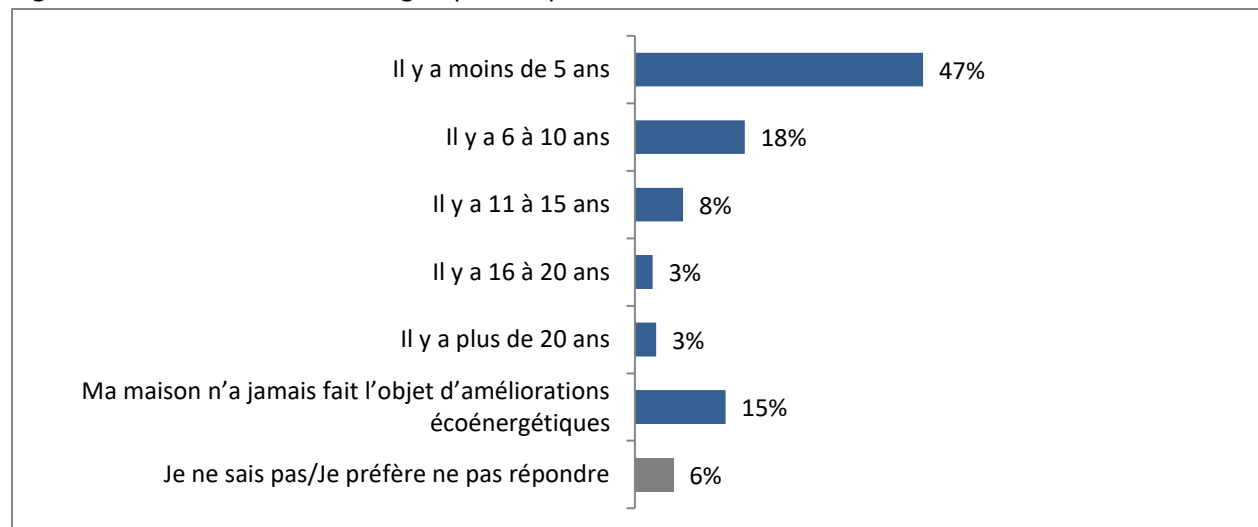
- Les propriétaires hommes sont plus susceptibles d'indiquer que leur maison a été construite entre 1961 et 1977 (17 %), tandis que les propriétaires femmes ont tendance à indiquer que leur maison a été construite entre 2001 et 2010 (16 %).
- Les propriétaires de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres répondants d'affirmer que leur résidence a été construite au cours des dix dernières années (21 %). Les propriétaires de l'Alberta sont également plus susceptibles d'indiquer que leur résidence principale a été construite au cours des dix dernières années (23 %).

- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres répondants d'affirmer que leur maison a été construite entre 1961 et 1995 (46 %).
- Les propriétaires de l'Ontario sont plus susceptibles que les autres d'affirmer que la construction de leur résidence principale a eu lieu avant 1946.
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$ par année sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que leur maison a été construite avant 1946 (13 %). Les répondants dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ par année sont plus susceptibles de vivre dans une maison construite entre 1984 et 1995 (19 %) ou au cours des dix dernières années (17 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de minorités visibles sont plus susceptibles que les propriétaires qui s'identifient comme membres de non-minorités d'affirmer que leur maison a été construite entre 2001 et 2010 (20 %). Les propriétaires qui ont immigré au Canada sont plus susceptibles d'indiquer que leur résidence a été construite en 2011 ou après (17 %), et les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'affirmer que leur résidence principale a été construite au cours des dix dernières années (27 %).

Dernières améliorations écoénergétiques

Près de la moitié des propriétaires canadiens (47 %) déclarent avoir rénové leur résidence principale pour en améliorer l'efficacité énergétique au cours des cinq dernières années. Environ un quart (26 %) des répondants affirment que les dernières améliorations écoénergétiques ont été apportées il y a 6 à 15 ans. Un petit pourcentage de propriétaires (6 %) affirment avoir effectué des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans leur résidence principale il y a plus de 15 ans. De plus, 15 % des propriétaires indiquent n'avoir jamais entrepris de travaux de rénovation pour améliorer l'efficacité énergétique de leur résidence principale.

Figure 5 : Améliorations écoénergétiques les plus récentes



Q15 : D'après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l'objet d'améliorations écoénergétiques pour la dernière fois? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les dernières rénovations d'amélioration de l'efficacité énergétique connues de leur résidence sont les suivantes :

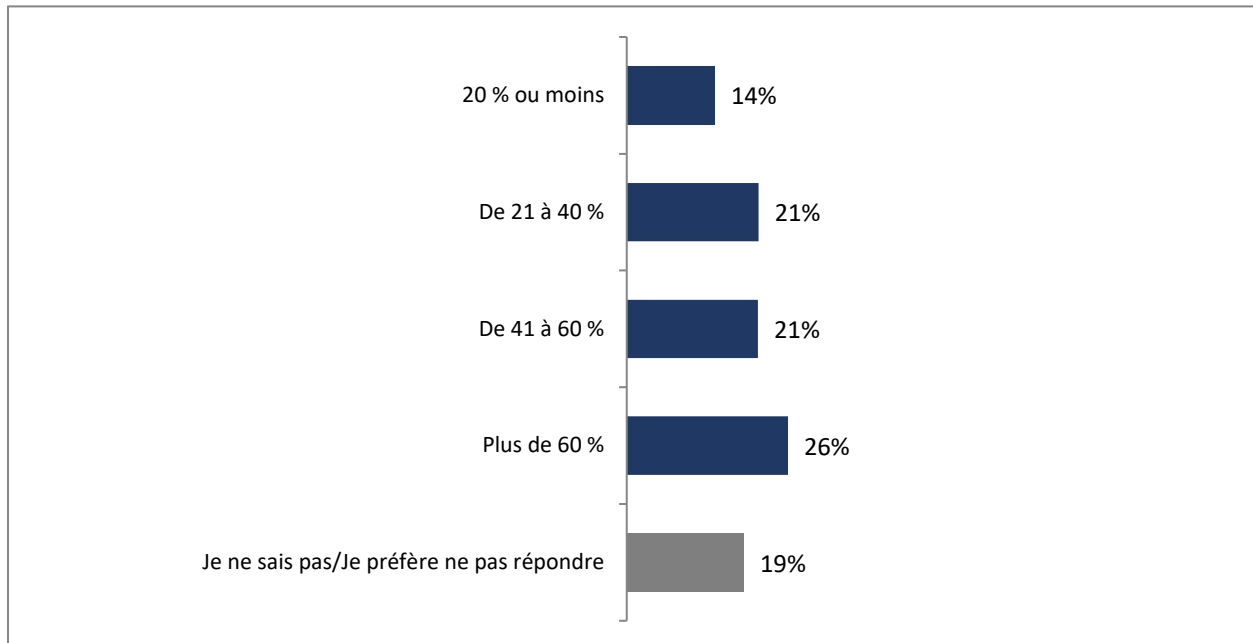
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles (50 %) d'avoir amélioré l'efficacité énergétique de leur résidence au cours des cinq dernières années. De même, les propriétaires anglophones (49 %) et ceux résidant en Ontario (51 %) ont davantage tendance à entreprendre de telles améliorations. Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles (57 %) d'avoir amélioré l'efficacité énergétique de leur résidence au cours des cinq dernières années.
- Les propriétaires résidant en Alberta sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que leur résidence principale n'a jamais fait l'objet d'améliorations écoénergétiques (22 %).

Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment que le revenu mensuel de leur ménage consacré au paiement des factures mensuelles se situe entre 21 % et 40 %, soit une baisse passant de 24 % en 2022 à 21 % en 2023. Le pourcentage moyen du revenu mensuel des ménages consacré au paiement des factures mensuelles a augmenté de manière considérable, avec une augmentation passant de 46,5 % à 49,3 %.

Un peu plus d'un quart (26 %) des propriétaires canadiens affirment que plus de 60 % du revenu mensuel de leur ménage est utilisé pour couvrir leurs dépenses mensuelles (y compris l'ensemble des factures, le prêt hypothécaire, les paiements de dettes et les prêts). Près d'un propriétaire sur cinq (21 %) estime que ces dépenses représentent entre 41 % et 60 % du revenu de son ménage. Environ un cinquième des répondants (21 %) estiment que ces dépenses se situent entre 21 % et 40 % de leur revenu, tandis que 14 % des répondants affirment que ces dépenses représentent moins de 20 % du revenu de leur ménage.

Figure 6 : Pourcentage du revenu consacré au paiement des factures mensuelles



Q8 : Selon vous, quel pourcentage (%) du revenu mensuel total de votre ménage est consacré au paiement de vos factures mensuelles, y compris votre prêt hypothécaire et tout autre prêt ou remboursement de dette? Base : tous les répondants (n = 2 082).

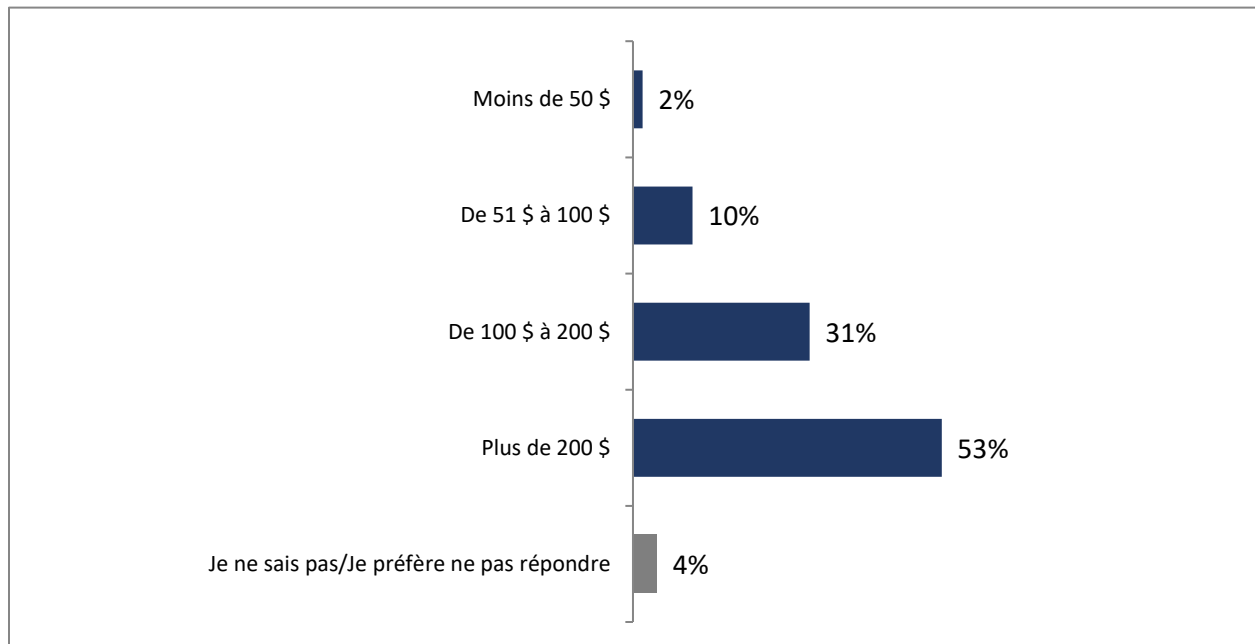
Les différences notables entre les sous-groupes concernant le pourcentage du revenu des répondants consacré au paiement des factures mensuelles sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer que le pourcentage de leur revenu mensuel consacré au paiement des factures est de 20 % ou moins (19 %).
- Les propriétaires qui résident dans les provinces de l'Atlantique sont parmi les propriétaires canadiens dont le pourcentage du revenu mensuel consacré au paiement des factures est le plus élevé. Ils sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que 60 % ou plus de leur revenu mensuel sont consacrés aux paiements de factures (34 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage annuel est de 150 000 \$ ou plus affirment consacrer entre 41 % et 60 % de leur revenu mensuel au paiement de factures (26 %), ou 20 % de leur revenu ou moins (21 %). Les propriétaires dont le revenu du ménage est compris entre 60 000 \$ et 149 000 \$ indiquent qu'ils consacrent entre 21 % et 40 % de leur revenu mensuel aux factures (23 %).
- Les propriétaires anglophones sont statistiquement plus susceptibles de consacrer 60 % ou plus de leur revenu mensuel au paiement de factures (27 %).
- Les propriétaires qui vivent dans des zones urbaines sont plus susceptibles de dépenser entre 21 % et 40 % de leur revenu mensuel sur le paiement de factures (23 %) que les propriétaires vivant dans des zones rurales.

Montant payé chaque mois pour les factures d'énergie résidentielles

En ce qui concerne les dépenses mensuelles en énergie (p. ex. électricité, gaz, etc.), un très petit nombre de propriétaires canadiens (2 %) déclarent avoir des coûts énergétiques de 50 \$ ou moins par mois. Un propriétaire sur dix (10 %) affirme que les coûts énergétiques mensuels liés à sa résidence principale se situent entre 51 \$ et 100 \$, tandis que près d'un tiers des répondants (31 %) estiment que leurs coûts énergétiques mensuels se situent entre 100 \$ et 200 \$. Plus de la moitié des répondants (53 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois pour couvrir les besoins en énergie de leur maison. Une petite proportion de répondants (4 %) n'a pas répondu à cette question.

Figure 7 : Montant payé chaque mois pour les factures d'énergie résidentielles



Q9 : Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d'énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)? Est-ce...? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant le montant payé chaque mois par les répondants pour leurs factures d'énergie sont les suivantes :

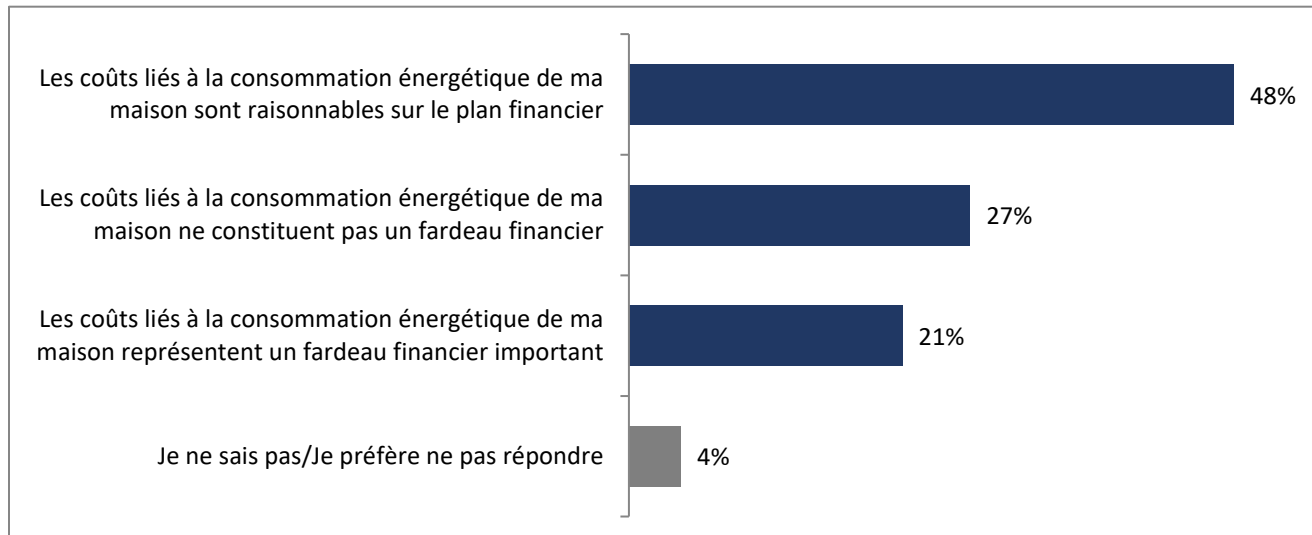
- Les propriétaires de l'Alberta (74 %), des provinces de l'Atlantique (69 %) et des territoires (79 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d'énergie de leur résidence principale. Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles que les autres de déclarer payer entre 100 \$ et 200 \$ (37 %) ou entre 51 \$ et 100 \$ (18 %) chaque mois pour leurs factures d'énergie.
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres de payer entre 100 \$ et 200 \$ (40 %) ou entre 51 \$ et 100 \$ (17 %) chaque mois pour leurs factures d'énergie.
- Les propriétaires francophones sont plus susceptibles que les autres de payer entre 100 \$ et 200 \$ (38 %) ou entre 51 \$ et 100 \$ (16 %) chaque mois pour leurs factures d'énergie.

- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d'énergie (59 %).
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois pour leurs factures d'énergie (69 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme membres de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont plus susceptibles que les propriétaires non-2SLGBTQ2I+ de déclarer payer entre 51 \$ et 100 \$ (21 %) ou entre 100 \$ et 200 \$ (41 %) chaque mois pour leurs factures d'énergie. Cependant, ils sont moins susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois (35 %).

Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique résidentielle

Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui. Environ un quart (27 %) des propriétaires ne considèrent pas ces coûts comme un fardeau financier. Les 48 % restants indiquent que les coûts énergétiques de leur résidence principale sont raisonnables pour leur ménage.

Figure 8 : Fardeau financier des coûts liés à la consommation énergétique résidentielle



Q16 : Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Base : tous les répondants (n = 2 082).

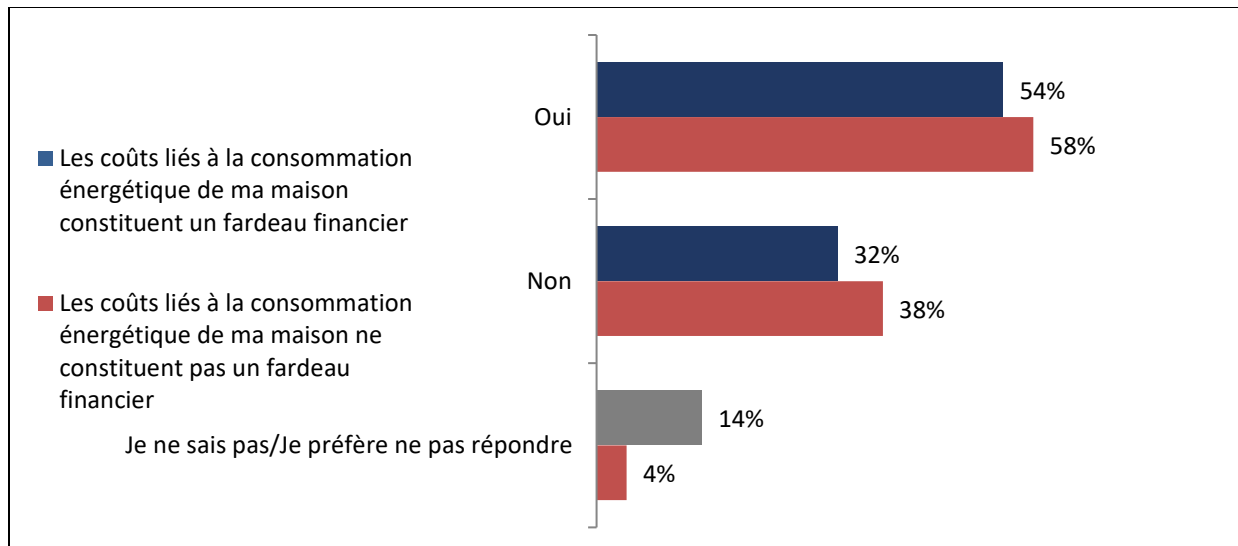
Les différences notables entre les sous-groupes concernant leur perception du fait que les coûts liés à la consommation énergétique résidentielle soient un fardeau financier sont les suivantes :

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer que les coûts liés à la consommation énergétique de leur résidence principale constituent un fardeau financier important (25 %). En revanche, les propriétaires de 55 ans et plus sont statistiquement plus susceptibles de déclarer que les coûts liés à la consommation énergétique résidentielle ne constituent pas un fardeau financier (31 %).
- Les propriétaires francophones sont statistiquement plus susceptibles à affirmer que les coûts énergétiques de leur résidence principale ne constituent pas un fardeau financier (39 %).
- Les propriétaires vivant en Alberta sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que les coûts énergétiques de leur maison constituent un fardeau financier important (42 %), tandis que les propriétaires vivant au Québec sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier pour leur ménage (41 %).
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier (28 %), tandis que ceux dont le revenu annuel du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de ne pas considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier (38 %).
- Les propriétaires en situation de handicap sont statistiquement plus susceptibles de considérer les coûts liés à la consommation énergétique résidentielle comme un fardeau financier important (36 %).
- Les propriétaires qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible sont statistiquement plus susceptibles que les propriétaires n'appartenant pas à ce groupe de considérer les coûts liés à la consommation d'énergie résidentielle comme un fardeau financier important (28 %).

Priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle

Parmi les propriétaires canadiens dont les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, plus de la moitié (54 %) considèrent que le fardeau financier est suffisamment important pour faire de la rénovation de leur maison une priorité afin de réduire les factures d'énergie et d'éviter les pertes d'énergie et de chaleur. Cette proportion (58 %) est similaire chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques de leur maison ne constituent pas un fardeau financier.

Figure 9 : Priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle



Q17 : Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur? Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier (n = 392).

*Q17B : Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison? Base : Répondants pour lesquels les coûts énergétiques résidentiels ne constituent **PAS** un fardeau financier (n = 1 611).*

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne l'opinion des répondants sur le fait que l'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle est une priorité ou non, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que l'amélioration des éléments énergétiques essentiels de leur maison est une priorité (61 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale se situe dans les provinces de l'Atlantique sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que l'amélioration des éléments énergétiques essentiels de leur maison est une priorité (71 %).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne l'opinion des répondants sur le fait que l'amélioration de l'efficacité énergétique résidentielle est une priorité ou non, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires de 35 à 54 ans et les répondants anglophones sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires de vouloir donner la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique résidentielle (63 % et 60 %, respectivement).
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires de vouloir donner la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique résidentielle (74 %).

- Les propriétaires en situation de handicap sont considérablement plus susceptibles que les propriétaires sans handicap à vouloir donner la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique résidentielle (67 %).

Raisons pour lesquelles les améliorations sont une priorité

La volonté de faire des améliorations écoénergétiques domestiques une priorité est principalement motivée par des considérations économiques. Près de deux propriétaires sur trois (63 %) pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau financier et plus de la moitié (58 %) de ceux pour qui ils ne le sont pas affirment que les économies d'argent sont la raison qui les incitent à vouloir donner la priorité à ces améliorations. Les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau financier et ceux pour lesquels ils ne le sont pas indiquent que le désir d'économiser de l'argent ou de réduire le gaspillage d'énergie (8 % et 17 %, respectivement) ainsi que le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (7 % et 23 %, respectivement) constituent également des raisons importantes pour faire des améliorations énergétiques de leur résidence principale une priorité.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires pour qui les coûts de l'énergie ne sont PAS un fardeau financier indiquent que les travaux d'amélioration écoénergétiques sont coûteux et hors de leur budget, avec une augmentation passant de 0 % en 2022 à 2 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont PAS un fardeau financier affirment que la rénovation de leur maison est une priorité en raison de l'existence de nouvelles technologies, avec une augmentation passant de 1 % à 3 %. De plus, un nombre considérablement plus élevé de ces propriétaires n'ont pas su quoi répondre ou ont refusé de fournir une réponse, avec une augmentation passant de 5 % en 2022 à 8 % en 2023.

Un nombre considérablement inférieur de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont PAS un fardeau financier affirment que les améliorations écoénergétiques ont pour but d'augmenter la valeur de leur maison, avec une baisse passant de 2 % à 0 %.

Tableau 10 : Raisons pour lesquelles les améliorations sont une priorité

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques	63 %	58 %
Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques	8 %	17 %
Ma maison est vieille ou a besoin d'être rénovée (p. ex. isolation, chauffage, etc.)	8 %	5 %

Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique	7 %	23 %
J'ai besoin de remplacer les portes ou les fenêtres	7 %	4 %
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget	6 %	2 %
Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes)	5 %	8 %
Je veux augmenter la valeur de ma propriété	0 %	0 %
Changements climatiques	0 %	4 %
Je veux laisser une planète viable aux générations futures	0 %	2 %
Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils	0 %	1 %
Je trouve qu'elles correspondent à mes valeurs ou qu'elles sont la « bonne chose à faire »	0 %	4 %
De nouvelles technologies ou des technologies améliorées sont maintenant disponibles	0 %	3 %
Autre	2 %	2 %
Aucun/Rien/J'ai déjà tout fait	1 %	2 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	11 %	8 %

*Q17A1 et Q17B1 : En quelques mots, veuillez s'il vous plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité. Base : Répondants pour qui faire des améliorations pour réduire les coûts énergétiques résidentiels est une priorité (parmi ceux qui considèrent que ces coûts constituent un fardeau financier [n = 207], ainsi que parmi ceux qui ne les considèrent **PAS** comme étant un fardeau financier [n = 924]).*

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les répondants considèrent les améliorations comme une priorité, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires résidant dans des zones urbaines sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'effectuer des améliorations énergétiques parce que leur maison a besoin d'être rénovée (p. ex. isolation, chauffage, maison ancienne, etc.) (10 %).
- Les propriétaires hommes sont plus susceptibles d'effectuer des travaux d'amélioration énergétique pour économiser de l'énergie (12 %).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les résidents considèrent les améliorations comme une priorité, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires de vouloir donner la priorité aux améliorations énergétiques pour économiser de l'argent (67 %).
- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'entreprendre des travaux d'amélioration énergétique pour économiser de l'énergie (20 %).

- Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles que les autres propriétaires de donner la priorité aux améliorations énergétiques pour économiser de l'argent (60 %) et aider l'environnement (24 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale est située en Alberta sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'indiquer que les améliorations énergétiques à leur maison sont une priorité pour économiser de l'argent et réduire les coûts d'exploitation (72 %).
- Les propriétaires résidant dans des zones urbaines, les titulaires d'un diplôme universitaire et ceux dont le revenu annuel du ménage est égal ou supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles d'entreprendre des travaux d'amélioration énergétique en priorité pour aider l'environnement (25 %, 34 % et 34 %, respectivement).

Raisons pour lesquelles les améliorations écoénergétiques ne sont PAS une priorité

Le manque de fonds ou la perception de ne pas avoir les moyens est la principale raison (49 %) citée par les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau financier pour ne pas faire des améliorations une priorité. Proportionnellement, cette raison est beaucoup moins mentionnée par les propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (8 %). Ces derniers sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer que ce type de modification à leur résidence principale n'est pas nécessaire (soit parce que ce type de rénovation a déjà été effectué dans la maison, soit parce que la maison est écoénergétique) que les autres propriétaires (44 % par rapport à 21 %). Les propriétaires pour qui les coûts énergétiques sont un fardeau financier sont plus susceptibles (10 %) d'affirmer que les coûts énergétiques élevés les empêchent de faire des améliorations énergétiques de leur résidence principale une priorité.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier affirment qu'ils ont d'autres priorités ou des priorités plus importantes, avec une augmentation passant de 5 % en 2022 à 9 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires n'ont pas su quoi répondre ou ont refusé de fournir une réponse, avec une augmentation passant de 6 % en 2022 à 10 % en 2023.

Un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment que l'âge de leur maison est le principal facteur pour ne pas y apporter d'améliorations, avec une baisse passant de 3 % à 1 %.

Tableau 11 : Raisons pour lesquelles les améliorations écoénergétiques ne sont **PAS** une priorité

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Je manque de fonds, je n'ai pas les moyens ou les améliorations sont trop coûteuses.	49 %	8 %
Les modifications ne sont pas nécessaires (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est nécessaire, la maison est suffisamment écoénergétique, ou la maison a été construite avec des matériaux écoénergétiques)	21 %	44 %
Les coûts reliés à l'énergie sont trop élevés	10 %	0 %
Je prévois de vendre ma maison	4 %	3 %
L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable	3 %	1 %
La maison a été construite récemment	2 %	9 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment	1 %	2 %
Je suis trop âgé	2 %	1 %
J'ai d'autres priorités ou des priorités plus importantes	0 %	9 %
Les coûts de l'énergie sont raisonnables	0 %	7 %
Je chauffe ma maison au bois	0 %	2 %
Ma maison est trop vieille	0 %	2 %
Autre	3 %	3 %
Aucun/Rien	0 %	0 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	10 %	10 %

Q17A2 et Q17B2 : *En quelques mots, veuillez s'il vous plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.*

Base : Répondants pour qui faire des améliorations pour réduire les coûts énergétiques résidentiels n'est PAS une priorité (parmi ceux qui considèrent que ces coûts constituent un fardeau financier [n = 134], ainsi que parmi ceux qui ne les considèrent PAS comme étant un fardeau financier [n = 620]).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les répondants ne considèrent PAS les améliorations comme une priorité, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires hommes sont plus susceptibles d'affirmer que les améliorations écoénergétiques ne sont pas une priorité parce qu'ils n'ont pas besoin de rénover leur maison (30 %).
- Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles d'affirmer que les améliorations écoénergétiques ne sont pas une priorité en raison du manque de moyens financiers (54 %).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les répondants ne considèrent PAS les améliorations comme une priorité, on peut citer les différences notables suivantes :

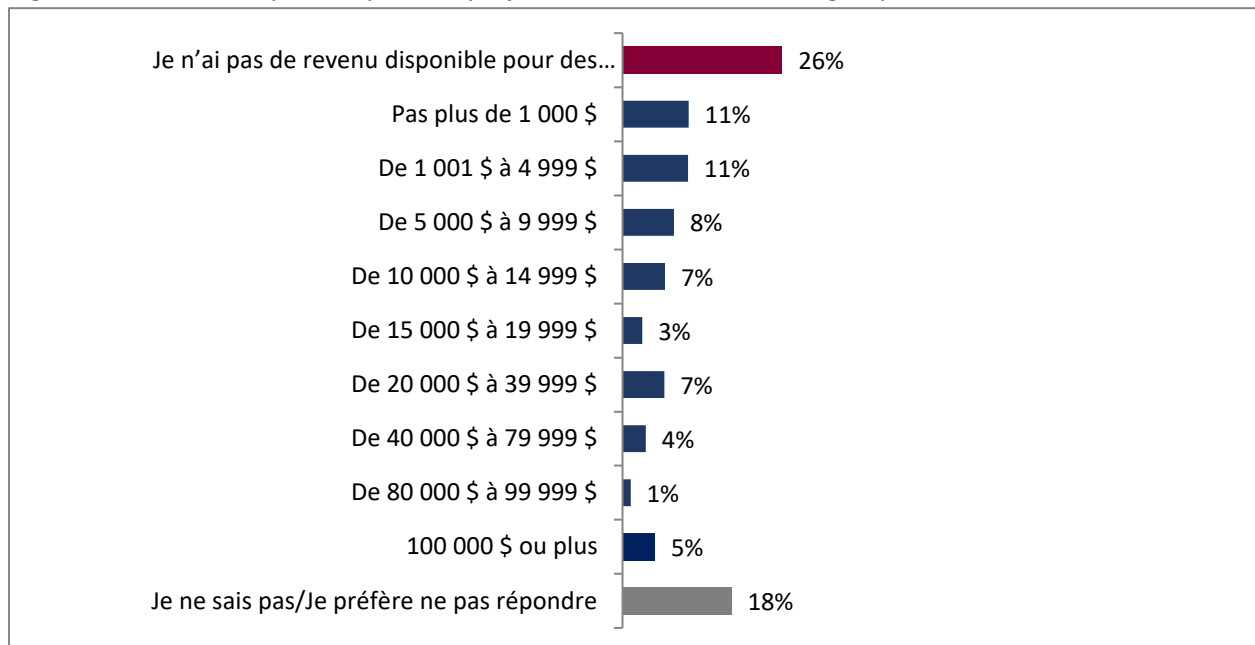
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres d'affirmer que les améliorations ne sont pas prioritaires parce que leur maison a été construite récemment (17 %) ou qu'ils ont d'autres priorités (17 %).
- Les propriétaires de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison n'est pas une priorité parce qu'il n'y a pas de rénovation nécessaire à faire dans leur maison (56 %).
- Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles d'affirmer que les rénovations ne sont pas prioritaires en raison d'un manque de fonds (11 %).
- Les propriétaires résidant dans des zones urbaines sont plus susceptibles que les ceux résidant dans des zones rurales d'affirmer que les rénovations ne constituent pas une priorité parce qu'ils ont d'autres priorités (11 %).

Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent qu'ils n'ont pas plus de 1 000 \$ pour entreprendre un projet d'amélioration de leur maison, avec une augmentation passant de 9 % en 2022 à 11 % en 2023.

Environ un quart des propriétaires canadiens (26 %) déclare ne pas avoir d'argent disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale. Près d'un propriétaire sur cinq (21 %) déclare disposer de moins de 5 000 \$ pour apporter des améliorations à sa résidence. Un peu moins d'une personne sur dix déclare avoir entre 5 000 \$ et 9 999 \$ (8 %), entre 10 000 \$ et 14 999 \$ (7 %) et entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (7 %). Environ une personne sur dix déclare disposer de plus de 40 000 \$ pour apporter des améliorations écoénergétiques à sa maison. Enfin, un peu moins d'une personne sur cinq (18 %) ne sait pas ou ne désire pas répondre à la question.

Figure 10 : Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle



Q10 : *Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre? Base : tous les répondants (n = 2 082).*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant le revenu disponible pour un projet d'amélioration résidentielle sont les suivantes :

- Les propriétaires de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils possèdent entre 1 001 \$ et 4 999 \$ et entre 10 000 \$ et 14 999 \$ à dépenser pour rénover leur maison (18 % et 11 %, respectivement).
- Les propriétaires de 35 à 54 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils n'ont pas plus de 1 000 \$ à dépenser sur des rénovations (13 %) ou qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour des rénovations (30 %).
- Les propriétaires dont la maison est située au Québec et dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'indiquer qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale (36 % et 37 %, respectivement).
- Les propriétaires dont la maison est située en Colombie-Britannique sont considérablement plus susceptibles d'affirmer qu'ils disposent de 100 000 \$ ou plus pour apporter des améliorations à leur résidence principale (10 %).
- Les nouveaux propriétaires et les propriétaires s'identifiant comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont considérablement plus susceptibles de déclarer qu'ils disposent de 1 001 \$ à 4 999 \$ pour apporter des améliorations à leur résidence principale (25 % et 21 %, respectivement).
- Les propriétaires en situation de handicap et les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont considérablement plus susceptibles de ne pas disposer de plus de 1 000 \$ pour apporter des améliorations à leur résidence principale (18 % pour les deux).

Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique

Le remplacement des portes et des fenêtres ainsi qu'une nouvelle isolation sont les deux améliorations les plus fréquemment mentionnées par les propriétaires canadiens. Tous les répondants, qu'ils indiquent que les coûts de l'énergie constituent un fardeau financier (52 % et 48 %) ou non (38 % et 35 %), affirment que ces deux rénovations sont prioritaires. Parmi les autres améliorations importantes, citons l'étanchéisation à l'air de la maison (36 % et 23 %, respectivement, parmi les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques résidentiels comme un fardeau financier et ceux qui ne les considèrent pas comme un fardeau financier), l'installation d'un système de chauffage plus efficace (36 % et 28 %), l'installation de thermostats intelligents (29 % et 22 %), l'installation de panneaux solaires (22 % et 16 %) et les améliorations visant à protéger les maisons contre les dommages environnementaux (25 % et 16 %). La réfection de la toiture ou des bardeaux n'est mentionnée que par une très faible minorité de répondants.

Pour les propriétaires pour qui les coûts de l'énergie représentent un fardeau financier, il n'y a pas de variation importante par rapport aux résultats de l'année dernière.

Pour les propriétaires pour qui les coûts de l'énergie ne représentant PAS un fardeau :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent que le remplacement des portes et des fenêtres fait partie de leurs projets de rénovation, avec une baisse passant de 46 % en 2022 à 38 % en 2023.

Tableau 12 : Améliorations prévues en matière d'efficacité énergétique

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence)	52 %	38 %
Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent ou du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire)	48 %	35 %
Étanchéisation à l'air de la maison	36 %	23 %
Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés ENERGY STAR)	36 %	28 %
Installation de thermostats intelligents	29 %	22 %
Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours])	25 %	16 %
Installation de panneaux solaires	22 %	15 %

Appareils à haut rendement énergétique	1 %	2 %
Toiture ou bardeaux	0 %	1 %
Aucun/Rien/Déjà fait	2 %	5 %
Autre	1 %	2 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	6 %	10 %

*Q19 : Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison?
* Plusieurs réponses possibles. Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 207).*

Q19B : Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 924).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, en ce qui concerne la planification d'améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles que les autres de prévoir d'installer des panneaux solaires (24 %).
- Les propriétaires dont la résidence principale est située en Ontario sont plus susceptibles de réaliser l'étanchéisation à l'air de leur maison (46 %).
- Les propriétaires résidant dans les zones rurales et les propriétaires ayant un diplôme de niveau collégial sont statistiquement plus susceptibles de vouloir rénover leur maison pour la protéger contre les dommages environnementaux (39 % et 33 %, respectivement).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne la planification d'améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires hommes sont statistiquement plus susceptibles que les femmes de réaliser l'étanchéisation à l'air de leur maison (26 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'être intéressés par l'installation de thermostats intelligents (34 %). Les personnes âgées de 35 à 54 ans sont plus susceptibles d'être intéressées par l'isolation (41 %) et par l'étanchéisation à l'air de leur maison (29 %).
- Les propriétaires de maisons situées en Ontario sont statistiquement plus susceptibles d'être intéressés par des améliorations afin de protéger leur maison contre les dommages environnementaux (20 %). Les propriétaires du Québec sont considérablement plus susceptibles de vouloir installer des thermostats intelligents (29 %). Les propriétaires des provinces de l'Atlantique sont statistiquement plus susceptibles de vouloir améliorer l'isolation de leur maison (49 %).
- Les propriétaires anglophones sont plus enclins à vouloir installer des panneaux solaires que les autres propriétaires (17 %). Les propriétaires qui parlent principalement d'autres langues que le

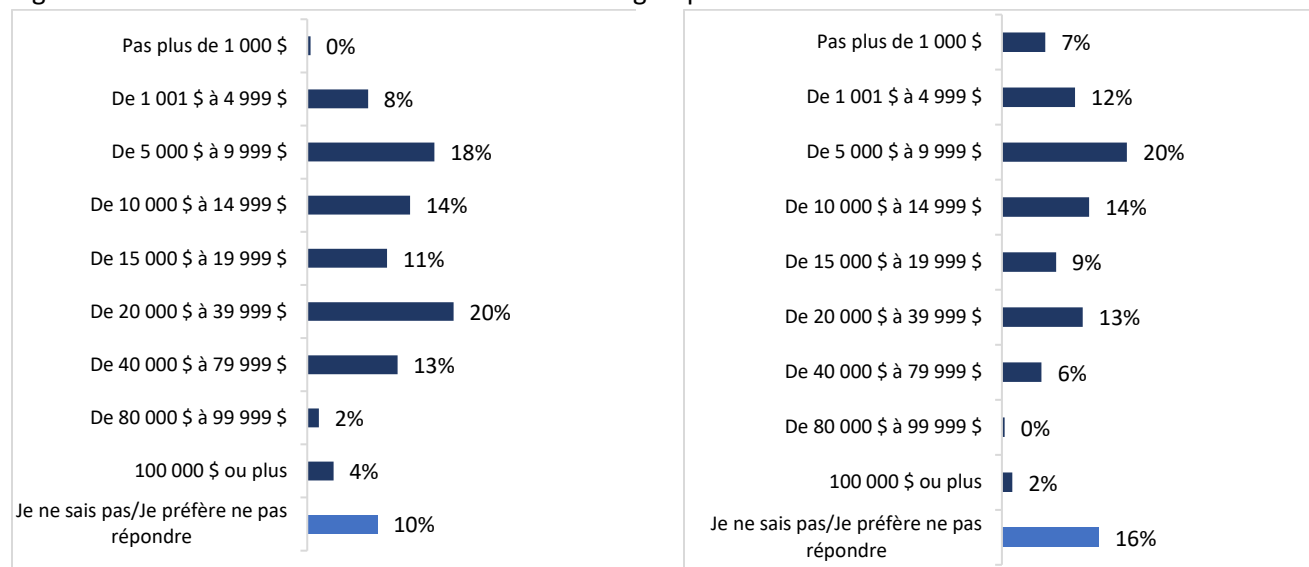
français ou l'anglais sont plus susceptibles de vouloir installer un système d'étanchéisation à l'air dans leur maison (34 %).

- Les propriétaires résidant dans les zones urbaines sont plus susceptibles que les propriétaires résidant dans les zones rurales de vouloir installer des thermostats intelligents (24 %). C'est également le cas pour les propriétaires appartenant à une minorité visible (41 %) et les nouveaux arrivants (39 %).
- Les nouveaux propriétaires sont plus susceptibles d'installer un système de chauffage efficace sur le plan énergétique (46 %). Il en va de même pour les propriétaires dont le revenu du ménage est égal ou supérieur à 150 000 \$ (36 %).
- Les propriétaires dont le revenu familial est égal ou supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de vouloir installer des panneaux solaires (23 %).

Coûts estimés des améliorations écoénergétiques

Parmi les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier, près d'un répondant sur dix (8 %) pense que les améliorations envisagées coûteraient moins de 5 000 \$, un peu moins de la moitié (43 %) pensent qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un peu plus d'un tiers (39 %) pensent qu'elles coûteraient 20 000 \$ ou plus. Parmi les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier, 19 % pensent que les améliorations prévues coûteraient moins de 5 000 \$, plus de quatre propriétaires sur dix (43 %) croient qu'elles coûteraient entre 5 000 \$ et 19 999 \$, et un cinquième (21 %) pensent qu'elles coûteraient 20 000 \$ ou plus. Les autres répondants ne savaient pas ou ne voulaient pas répondre à la question.

Figure 11 : Coûts estimés des améliorations écoénergétiques



*Q18 : Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des cinq prochaines années, quelle que soit la provenance de cet argent?
Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 207).*

Q18B : Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques domestiques ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 924).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, en ce qui concerne l'estimation des coûts liés aux améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires appartenant à une minorité visible, les propriétaires immigrants ainsi que les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont statistiquement plus susceptibles de mentionner avoir besoin de 1 001 \$ à 4 999 \$ pour rénover leur maison (18 %, 24 % et 17 %, respectivement).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne l'estimation des coûts liés aux améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires francophones sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer avoir besoin de moins de 10 000 \$ pour effectuer des rénovations (46 %). Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles d'affirmer avoir besoin de 20 000 \$ à 39 999 \$ pour apporter des améliorations à leur maison (15 %).
- Les propriétaires de la Colombie-Britannique sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer avoir besoin d'au plus 1 000 \$ (13 %), tandis que ceux de l'Ontario sont plus nombreux à affirmer avoir besoin de 10 000 \$ à 14 999 \$ (18 %). De plus, les propriétaires du Québec sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin de moins de 10 000 \$ (47 %) pour rénover leur maison.
- Les propriétaires en situation de handicap sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer qu'ils auraient besoin d'au plus 1 000 \$ pour apporter des améliorations à leur maison (14 %).
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer qu'ils auraient besoin de moins de 10 000 \$ pour apporter des améliorations à leur maison (47 %).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme de niveau collégial sont statistiquement plus susceptibles d'affirmer qu'ils auraient besoin de 5 000 \$ à 9 999 \$ (24 %).

Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison

Pour financer leurs projets d'amélioration écoénergétique, les propriétaires entretiennent des projets légèrement différents selon qu'ils considèrent leurs dépenses énergétiques comme un fardeau financier ou non. Pour ceux qui considèrent les coûts de l'énergie résidentielle comme un fardeau financier, l'utilisation des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations (49 %) est la stratégie privilégiée, suivie par l'utilisation du revenu disponible et de l'épargne (37 %), l'utilisation d'une ligne de crédit personnelle (21 %), le financement des rénovations par un prêt hypothécaire (19 %) et l'utilisation d'une ligne de crédit hypothécaire (16 %). Pour les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts énergétiques comme un fardeau financier, l'utilisation du revenu disponible et de l'épargne (62 %) est la stratégie privilégiée, suivie de l'utilisation des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques (41 %) et de l'utilisation d'une ligne de crédit hypothécaire (16 %) ou d'une ligne de crédit personnelle (14 %). Les propriétaires qui considèrent les dépenses d'énergie comme un fardeau financier sont

proportionnellement plus susceptibles d'envisager de refinancer ou de réhypothéquer leur maison (14 %) que les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts d'énergie comme un fardeau financier (6 %).

En ce qui concerne les répondants pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment qu'ils utiliseraient leur ligne de crédit hypothécaire pour minimiser le fardeau financier de leurs rénovations, avec une baisse passant de 23 % en 2022 à 16 % en 2023.

Tableau 13 : Sources prévues pour minimiser le fardeau financier des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations	49 %	41 %
Revenu disponible et épargne	37 %	62 %
Utiliser une ligne de crédit personnelle	21 %	14 %
Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire	19 %	12 %
Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire	16 %	16 %
Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations	14 %	6 %
Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit	6 %	5 %
Aucune de ces réponses	8 %	8 %
Je ne suis pas certain/Je préfère ne pas répondre	5 %	2 %

Q20 et Q20B : Parmi les sources suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum la charge financière de votre projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 207).

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 924).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne les sources que les répondants prévoient d'utiliser pour minimiser les coûts des projets de rénovations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires hommes sont statistiquement plus susceptibles de mentionner le financement des rénovations par le biais de leur prêt hypothécaire (25 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans et ceux âgés de 35 à 54 ans sont statistiquement plus susceptibles de ne pas utiliser d'aides financières gouvernementales pour leurs rénovations (88 %

et 79 %, respectivement). Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans utilisent plutôt des lignes de crédit personnelles (36 %), tandis que ceux âgés de 35 à 54 ans choisissent souvent de refinancer ou d'hypothéquer leur maison (20 %) pour financer leurs projets de rénovation énergétique.

- Les propriétaires anglophones, ainsi que les propriétaires résidant dans les zones urbaines, sont statistiquement plus susceptibles de mentionner l'utilisation d'une ligne de crédit personnelle pour financer leurs projets d'efficacité énergétique (24 % et 26 %, respectivement).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles d'utiliser les aides financières gouvernementales et les crédits d'impôt pour les rénovations écoénergétiques (57 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ ont davantage tendance à ne pas utiliser les aides financières gouvernementales pour financer leurs projets de rénovation (84 %).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, en ce qui concerne les sources que les répondants prévoient d'utiliser pour minimiser les coûts des projets de rénovations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires hommes sont statistiquement plus susceptibles que les femmes de financer des rénovations par le biais de leur prêt hypothécaire (15 %) et de refinancer ou de réhypothéquer leur maison pour payer les rénovations (8 %).
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont statistiquement plus susceptibles de faire appel à des aides gouvernementales pour financer leurs projets de rénovation énergétique (47 %).
- Les propriétaires anglophones sont plus susceptibles d'utiliser leur revenu disponible et leur épargne (64 %).
- Les propriétaires résidant au Manitoba sont statistiquement plus susceptibles d'utiliser leur revenu disponible et leur épargne pour financer leurs projets de rénovation énergétique (80 %). Les propriétaires résidant au Québec sont considérablement plus susceptibles de financer leurs projets par le biais de leur prêt hypothécaire (21 %).
- Les propriétaires résidant dans les zones urbaines sont plus susceptibles que les propriétaires résidant dans les zones rurales d'utiliser leur ligne de crédit pour financer leurs projets de rénovation énergétique (17 %).
- Les propriétaires qui s'identifient à une minorité visible, les propriétaires immigrants ainsi que les propriétaires dont le revenu du ménage est compris entre 60 000 \$ et 149 000 \$ sont statistiquement plus susceptibles de financer leurs rénovations au moyen de leur prêt hypothécaire (23 %, 17 % et 15 %, respectivement).
- Les propriétaires qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+ ont davantage tendance à refinancer ou à réhypothéquer leur maison pour payer les rénovations (20 %).
- Les propriétaires dont le revenu familial est supérieur ou égal à 150 000 \$ et les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont statistiquement plus susceptibles d'utiliser leur revenu disponible (74 % et 69 %, respectivement) et d'avoir recours aux aides financières gouvernementales et aux crédits d'impôt pour effectuer des rénovations écoénergétiques (50 % et 49 %, respectivement).

Connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d'efficacité énergétique

Parmi les programmes fédéraux offerts pour fournir des ressources et du soutien à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les résidences principales, le Programme de remises écoénergétiques (48 %), le programme Efficacité énergétique pour les produits (39 %) et le programme Efficacité énergétique pour les maisons (34 %) sont les trois programmes les plus connus. Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes (30 %), la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (25 %), SCHL Maison écolo (25 %) et la Subvention pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe (19 %) sont un peu moins connus des propriétaires canadiens.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment qu'ils connaissaient les règlements et les normes en matière d'efficacité énergétique, avec une augmentation passant de 26 % en 2022 à 30 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent qu'ils connaissaient le programme Efficacité énergétique pour les maisons, avec une augmentation passant de 34 % en 2022 à 39 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment qu'ils connaissent la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 21 % en 2022 à 25 % en 2023.

Figure 12 : Connaissance des ressources et des programmes de soutien du gouvernement en matière d'efficacité énergétique



Q21 et Q21B : Connaissez-vous les programmes et les mesures d'aide du gouvernement fédéral suivants en matière d'efficacité énergétique?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 207).

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 924).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant la connaissance des programmes et des mesures d'aide du gouvernement fédéral en matière d'efficacité énergétique sont les suivantes :

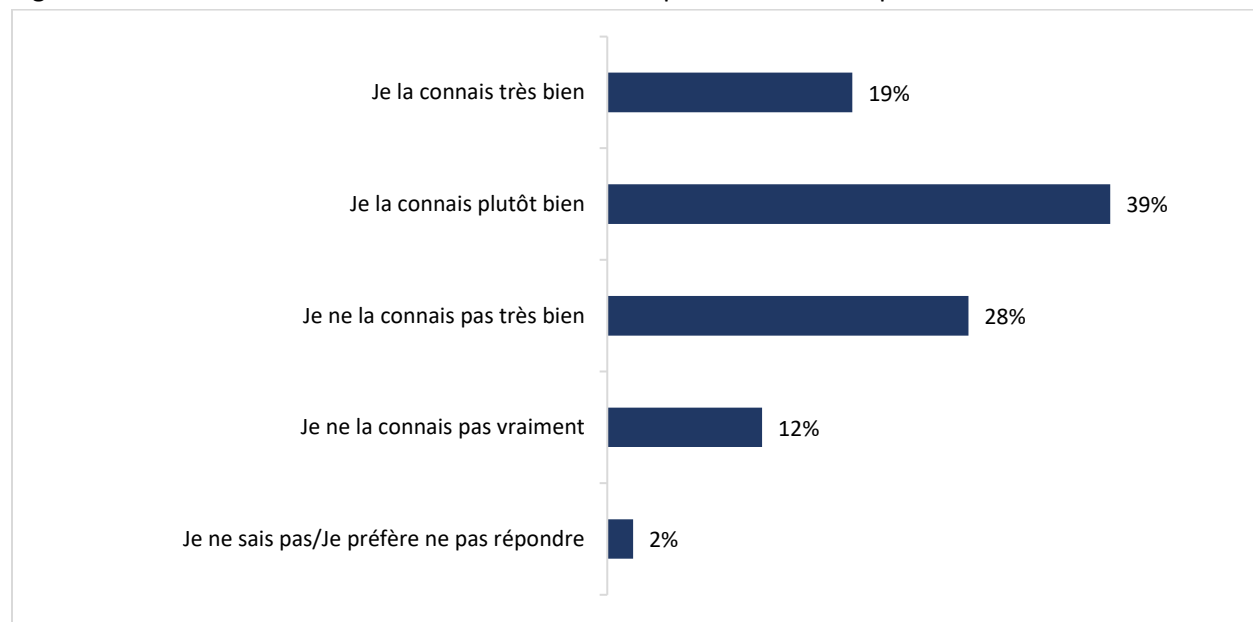
- Les répondants de la Colombie-Britannique et ceux dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de connaître le Programme de remises écoénergétiques (58 % et 63 %, respectivement)
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique et les propriétaires qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont statistiquement plus susceptibles de connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (39 % et 40 %, respectivement).
- Les répondants anglophones sont considérablement plus susceptibles de connaître tous les programmes, à l'exception de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, par rapport aux autres répondants.

Connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est relativement bien connue par toutes les catégories de propriétaires canadiens. Environ six propriétaires sur dix (58 %) affirment connaître la Subvention, alors que quatre propriétaires sur dix (40 %) indiquent ne pas la connaître. Presque un propriétaire sur cinq connaît très bien le programme (19 %), tandis que près d'un propriétaire sur dix (12 %) affirme ne pas vraiment le connaître.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment qu'ils connaissent la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 49 % en 2022 à 58 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment très bien connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 9 % en 2022 à 19 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent ne pas vraiment connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une baisse passant de 23 % en 2022 à 12 % en 2023.

Figure 13 : Connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes



Q22A et Q22B : Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

Base : Les répondants qui indiquent connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui la réalisation d'améliorations écoénergétiques pour réduire les coûts en énergie de la maison est une priorité (et pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier, n = 52).

Base : Les répondants qui indiquent connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui la réalisation d'améliorations écoénergétiques pour réduire les coûts en énergie de la maison est une priorité (et pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier, n = 233).

Remarque : Un total des répondants connaissant la Subvention (« Je la connais très bien » + « Je la connais plutôt bien ») et un total de répondants la connaissant peu (« Je ne la connais pas très bien » + « Je ne la connais pas vraiment ») ont été calculés à des fins d'analyse.

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de bien connaître ou de très bien connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

- Les propriétaires dont l'anglais est la principale langue parlée à la maison sont beaucoup plus susceptibles de déclarer connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (64 %) que les autres propriétaires.
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles de déclarer connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (76 %) que les autres propriétaires.

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de ne pas très bien connaître ou de ne pas vraiment connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

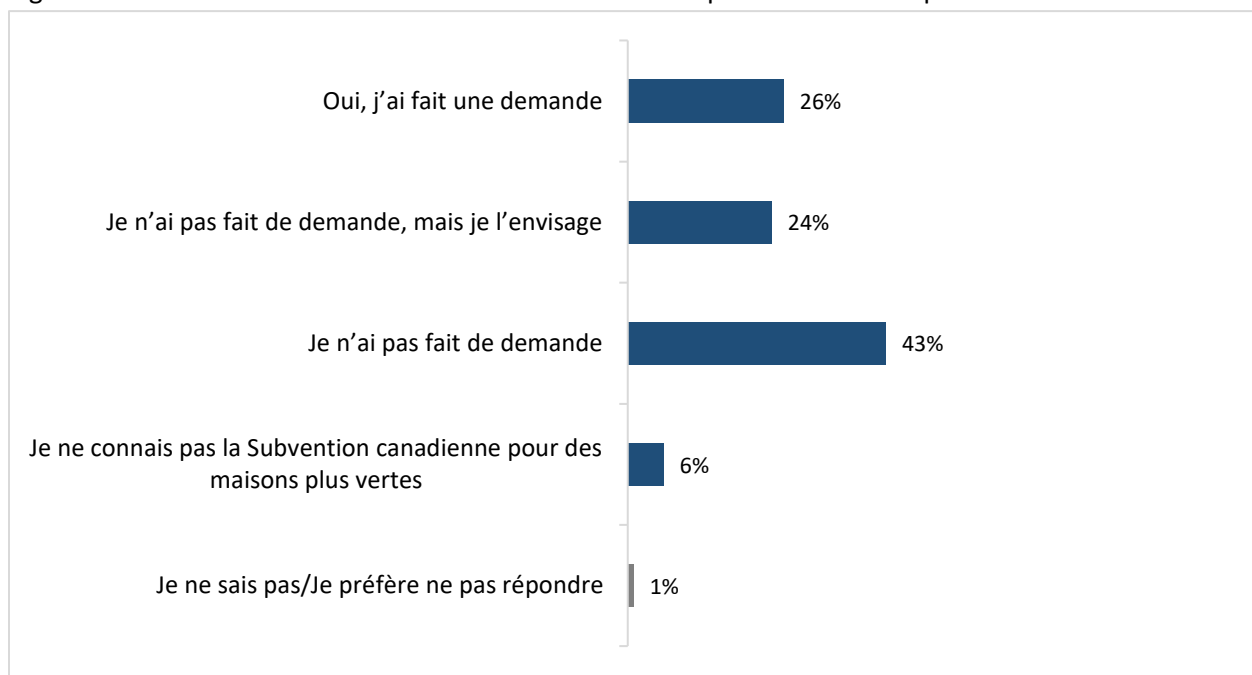
- Les propriétaires dont la langue la plus fréquemment utilisée à la maison est le français sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne connaissent pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (61 %) que les autres propriétaires. C'est également le cas des propriétaires dont la résidence est située au Québec (63 %).

Demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Parmi les propriétaires connaissant bien et connaissant peu la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, environ sept sur dix (73 %) déclarent qu'ils n'ont pas présenté de demande dans le cadre de la Subvention ou qu'ils ne connaissent pas le programme, et près d'un quart des propriétaires (24 %) indiquent qu'ils envisagent de présenter une demande à l'avenir. De plus, plus d'un quart des participants (26 %) affirment qu'ils ont présenté une demande.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment avoir présenté une demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, avec une augmentation passant de 18 % en 2022 à 26 % en 2023. Un nombre considérablement inférieur de propriétaires affirment qu'ils ignorent comment répondre à la question ou qu'ils préfèrent ne pas y répondre, avec une baisse passant de 3 % en 2022 à 1 % en 2023.

Figure 14 : Demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes



Q23 et Q23B : Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

Base : Les répondants qui indiquent connaître ou ne pas connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 280).

Les sous-groupes suivants sont particulièrement susceptibles de ne pas avoir présenté de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, mais de l'envisager :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans (40 %)
- Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ (32 %)

Les sous-groupes suivants sont plus susceptibles de ne pas connaître la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

- Les propriétaires femmes (10 %)

Raisons de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (25 %), que les améliorations ne sont pas nécessaires (24 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de leur budget (16 %), qu'ils ne sont pas admissibles (9 %) ou que la subvention offerte est trop faible pour faire une différence (6 %).

Tableau 14 : Raisons de ne pas présenter de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

C'est trop compliqué/Je ne connais pas le processus	25 %
Ce programme n'est pas nécessaire (p. ex. les rénovations sont déjà faites, aucune rénovation n'est prévue, nouvelle maison, etc.)	24 %
Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget	16 %
Je ne suis pas admissible	9 %
La subvention offerte est trop faible pour faire une différence	6 %
Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison	4 %
Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement	1 %
Je n'ai pas confiance en ce programme	5 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment	1 %
C'est trop cher	2 %
Autre	2 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	12 %

Q24 et Q24B : Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

Base : Répondants ayant indiqué ne pas avoir présenté de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (n = 123).

Différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas présenté de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

- Les propriétaires dont l'anglais est la langue principale parlée à la maison et les propriétaires résidant en Ontario sont considérablement plus susceptibles d'indiquer ne pas avoir présenté de

demande dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce qu'ils ne sont pas admissibles ou ne satisfont pas aux critères (11 % et 18 %, respectivement).

- Les propriétaires résidant en Ontario sont statistiquement plus susceptibles de déclarer ne pas avoir présenté de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes parce que le processus leur semble compliqué ou qu'ils ne sont pas sûrs du processus (39 %).

Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison

Les cinq principales raisons d'apporter des améliorations écoénergétiques résidentielles sont les mêmes, que le propriétaire considère les coûts énergétiques comme un fardeau financier ou non. La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (81 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, par rapport à 75 % chez les autres). La deuxième raison est liée au désir d'aider l'environnement et de réduire son empreinte écologique (31 % chez ceux dont les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, par rapport à 41 % chez les autres). Le désir de rendre la maison plus confortable grâce à la réduction des courants d'air ou de l'air vicié ainsi qu'à des températures plus homogènes est la troisième raison (24 % pour les deux). Ces raisons sont suivies par le désir d'augmenter la valeur de la propriété (14 %) et de remplacer les vieux appareils (12 %) chez ceux pour qui les coûts de l'énergie représentent un fardeau financier, par rapport à 18 % et 14 %, respectivement, chez ceux pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne représentent pas un fardeau financier.

En ce qui concerne les répondants pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment que le fait de rendre leur maison plus écoénergétique s'arrime avec leurs valeurs, avec une augmentation passant de 7 % en 2022 à 13 % en 2023.

Pour les propriétaires pour qui les coûts de l'énergie ne représentant PAS un fardeau financier :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires déclarent qu'ils rénovent leur maison pour la rendre plus écoénergétique afin d'en augmenter la valeur, avec une augmentation passant de 14 % en 2022 à 18 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment que le fait de rendre leur maison plus écoénergétique s'arrime avec leurs valeurs, avec une augmentation passant de 9 % en 2022 à 14 % en 2023. De plus, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment que l'utilisation des incitatifs gouvernementaux est leur principale raison de rénover leur maison pour le rendre plus écoénergétique, avec une augmentation passant de 7 % en 2022 à 10 % en 2023.

Tableau 15 : Raisons de rendre sa maison plus écoénergétique

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques	81 %	75 %
Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique	31 %	41 %
Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes)	24 %	24 %
Je veux augmenter la valeur de ma propriété	14 %	18 %
Je trouve que cela correspond à mes valeurs	13 %	14 %
Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils	12 %	14 %
Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux	9 %	10 %
Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique	8 %	6 %
Je veux laisser une planète viable aux générations futures	7 %	13 %
Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.)	6 %	7 %
Je n'ai pas de raison particulière	5 %	3 %
Je veux économiser de l'énergie, éviter de gaspiller de l'énergie, utiliser moins d'énergie ou avoir des installations plus écoénergétiques	3 %	3 %
J'ai dû faire des réparations d'urgence	2 %	3 %
Autre	1 %	1 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	0 %	1 %

Q27 et Q27B : Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 207).

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent PAS un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels sont une priorité (n = 924).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les propriétaires souhaitent apporter des améliorations écoénergétiques résidentielles, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont considérablement plus susceptibles de fournir comme principale raison des améliorations écoénergétiques le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (54 %), la correspondance avec leurs valeurs (31 %) et le besoin de remplacer ou de moderniser de vieux appareils (29 %).

- Les propriétaires résidant en Ontario sont statistiquement plus susceptibles de fournir comme principale raison des améliorations écoénergétiques l'augmentation de la valeur de la propriété (24 %).
- Les propriétaires urbains sont considérablement plus susceptibles que les autres propriétaires de fournir comme principale raison des améliorations écoénergétiques le désir d'aider l'environnement et de réduire leur empreinte écologique (35 %), la correspondance avec leurs valeurs (16 %) et le désir de laisser une planète viable aux générations futures (9 %).
- Les propriétaires appartenant à une minorité visible sont statistiquement plus susceptibles de mentionner comme principale raison l'augmentation de la valeur de leur propriété (26 %).
- Les propriétaires en situation de handicap sont plus susceptibles que les propriétaires sans handicap d'indiquer comme raison pour vouloir apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison le désir de rendre leur maison plus confortable (50 %), l'augmentation de la valeur de leur propriété (35 %), le désir de profiter des incitatifs gouvernementaux (28 %) et le besoin de remplacer ou de moderniser de vieux appareils (27 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ sont plus susceptibles de mentionner comme raison principale pour vouloir apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison le désir d'aider l'environnement en réduisant leur empreinte écologique (38 %) et la correspondance avec leurs valeurs (19 %).

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent **pas** un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les propriétaires souhaitent apporter des améliorations écoénergétiques résidentielles, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont considérablement plus susceptibles de fournir comme principale raison pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison l'augmentation de la valeur de leur propriété (31 %), la correspondance avec leurs valeurs (30 %) et le besoin de remplacer ou de moderniser de vieux appareils. Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont statistiquement plus susceptibles de fournir comme principale raison le désir de rendre leur maison plus confortable (28 %).
- Les propriétaires francophones sont considérablement plus susceptibles d'indiquer comme principale raison pour vouloir apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison la correspondance avec leurs valeurs (22 %), le désir de laisser une planète viable aux générations futures (19 %) et le besoin d'accroître la résilience face aux facteurs environnementaux (12 %).
- Les propriétaires résidant au Québec sont considérablement plus susceptibles de fournir comme raison la correspondance avec leurs valeurs (23 %), le désir de laisser une planète viable aux générations futures (20 %), le désir de profiter des incitatifs gouvernementaux (17 %), le besoin d'accroître la résilience face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.) (14 %) et les réparations d'urgence (6 %).
- Les propriétaires urbains, ainsi que les propriétaires dont le revenu du ménage est égal ou supérieur à 150 000 \$, sont plus susceptibles de fournir comme principale raison pour vouloir apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison le désir d'aider l'environnement en réduisant leur empreinte écologique (43 % et 51 %, respectivement).

- Les propriétaires qui s'identifient comme membres d'une minorité visible sont statistiquement plus susceptibles de fournir comme principale raison d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison le désir d'aider l'environnement en réduisant l'empreinte écologique (51 %), le désir d'augmenter la valeur de leur propriété (30 %), la correspondance avec leurs valeurs (27 %), le besoin de remplacer ou de moderniser de vieux appareils (27 %) et le désir de profiter des incitatifs gouvernementaux (20 %).
- Les propriétaires nouvellement arrivés et les propriétaires en situation de handicap sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer comme principale raison l'augmentation de la valeur de leur propriété (34 % et 28 %, respectivement).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont considérablement plus susceptibles de fournir comme principale raison pour vouloir améliorer l'efficacité énergétique de la maison le désir d'aider l'environnement en réduisant leur empreinte écologique (60 %), la correspondance avec leurs valeurs (34 %), le besoin de remplacer ou de moderniser de vieux équipements (28 %) et le besoin d'augmenter la résilience de la maison contre les facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.) (18 %).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme collégial sont considérablement plus susceptibles de fournir comme principale raison de vouloir améliorer l'efficacité énergétique de leur maison le désir d'économiser de l'argent ou de réduire leurs coûts d'exploitation et leurs coûts énergétiques (79 %). Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont considérablement plus susceptibles de fournir comme principale raison le désir d'aider l'environnement en réduisant leur empreinte écologique (54 %), la correspondance avec leurs valeurs (20 %) et l'augmentation de la résilience contre les facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.) (10 %).

Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire

Les raisons pour lesquelles les propriétaires canadiens ne donnent pas la priorité aux améliorations en matière d'efficacité énergétique sont différentes selon que le propriétaire considère les coûts énergétiques comme un fardeau financier ou non. Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau financier (59 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau financier, par rapport à 19 % chez ceux pour lesquels ils ne le sont pas). Le fait qu'aucune amélioration ne soit nécessaire actuellement est mentionné en premier lieu par les propriétaires dont les coûts énergétiques ne sont pas un fardeau financier (45 %, par rapport à 17 % chez les autres).

Les propriétaires qui considèrent les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier invoquent les raisons suivantes : leur maison nécessite des modifications autres que des améliorations énergétiques (13 %), ils prévoient de vendre leur maison (12 %), l'efficacité énergétique n'est pas une modification valable (10 %) et la maison a été construite récemment (9 %). Pour les propriétaires dont les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, les raisons invoquées sont les suivantes : la maison nécessite des modifications autres que des améliorations énergétiques (14 %), la maison a été construite récemment (12 %), l'efficacité énergétique ne constitue pas une modification valable (10 %),

ou ils prévoient d'apporter des améliorations à l'avenir (10 %). D'autres raisons sont également mentionnées, mais dans une moindre mesure.

En ce qui concerne les répondants pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment qu'ils n'accordent pas la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison parce qu'ils prévoient d'effectuer les rénovations à l'avenir, avec une baisse passant de 13 % en 2022 à 5 % en 2023.

Pour les propriétaires pour qui les coûts de l'énergie ne représentant PAS un fardeau financier :

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires affirment que les rénovations écoénergétiques ne sont pas prioritaires parce qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire, avec une augmentation passant de 38 % en 2022 à 45 % en 2023.

Tableau 16 : Raisons pour ne pas donner la priorité aux améliorations d'efficacité énergétique et obstacles qui empêchent les répondants de le faire

	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison constituent un fardeau financier	Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent PAS un fardeau financier
Les améliorations sont trop coûteuses	59 %	19 %
Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement	17 %	45 %
Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique	13 %	14 %
Je prévois de vendre ma maison	12 %	8 %
L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable	10 %	10 %
La maison a été construite récemment	9 %	12 %
Je n'ai pas le temps	6 %	8 %
Je prévois des améliorations	5 %	10 %
La maison a été achetée récemment	4 %	6 %
La décision appartient au conseil d'administration de la copropriété ou à l'administration du bâtiment	0 %	2 %
Autre	4 %	2 %
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	0 %	2 %

Q28A et Q28B : Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels constituent un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont PAS une priorité (n = 134).

*Base : Répondants pour qui les coûts énergétiques résidentiels ne constituent **PAS** un fardeau financier et pour qui les améliorations visant à réduire les coûts énergétiques résidentiels ne sont **PAS** une priorité (n = 619).*

Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons ou les obstacles pour ne pas donner la priorité aux améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires hommes sont considérablement plus nombreux que les femmes à indiquer que l'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable (18 %).

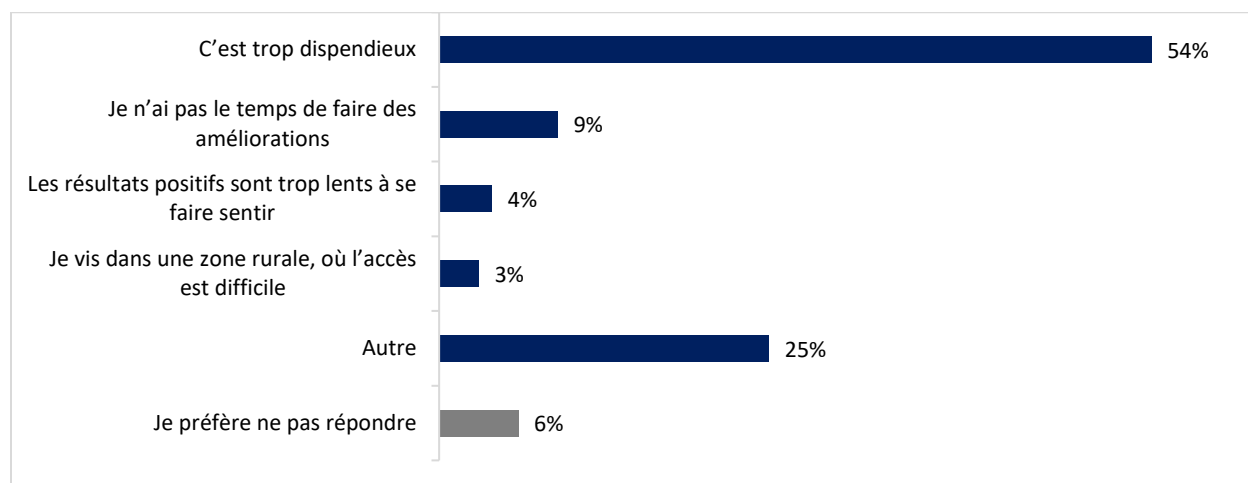
Parmi les sous-groupes pour qui les coûts énergétiques ne constituent **pas** un fardeau financier, en ce qui concerne les raisons ou les obstacles pour ne pas donner la priorité aux améliorations écoénergétiques, on peut citer les différences notables suivantes :

- Les propriétaires femmes sont plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire dans leur maison (51 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'affirmer que leur maison a été achetée récemment (14 %). Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles de déclarer que leur maison nécessite d'autres réparations avant de pouvoir procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique (20 %) et qu'ils n'ont pas le temps d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison (15 %). Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer que leur maison ne nécessite aucune amélioration actuellement (52 %).
- Les propriétaires femmes sont considérablement plus susceptibles que les hommes d'affirmer que les améliorations sont trop coûteuses (22 %). Les propriétaires parlant une autre langue que le français ou l'anglais dans leur foyer sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont récemment acheté leur maison et qu'ils n'ont donc pas besoin de donner la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique (36 %).
- Les propriétaires résidant en Alberta sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont récemment acheté leur maison et donc que l'amélioration de l'efficacité énergétique n'est pas une priorité (25 %), alors que les propriétaires résidant en Ontario sont plus susceptibles d'indiquer qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire dans leur maison (52 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme membre d'une minorité visible sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils n'ont pas le temps d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison (18 %).
- Les nouveaux propriétaires sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils n'accordent pas la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique parce qu'ils prévoient de vendre leur propriété (34 %).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme collégial sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils n'ont pas le temps d'accorder la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique de leur maison (12 %), tandis que les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles d'affirmer que leur maison a été construite récemment et qu'ils n'ont donc pas besoin d'accorder la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique (17 %).

Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant dans une réserve

Compte tenu du fait que seuls 15 répondants étaient admissibles à répondre à cette question, les résultats doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. Aucune conclusion ne peut être extrapolée aux communautés autochtones vivant dans une réserve. Les résultats sont présentés à titre d'illustration uniquement.

Figure 15 : Limites d'accès aux améliorations en matière d'efficacité énergétique des personnes vivant dans une réserve



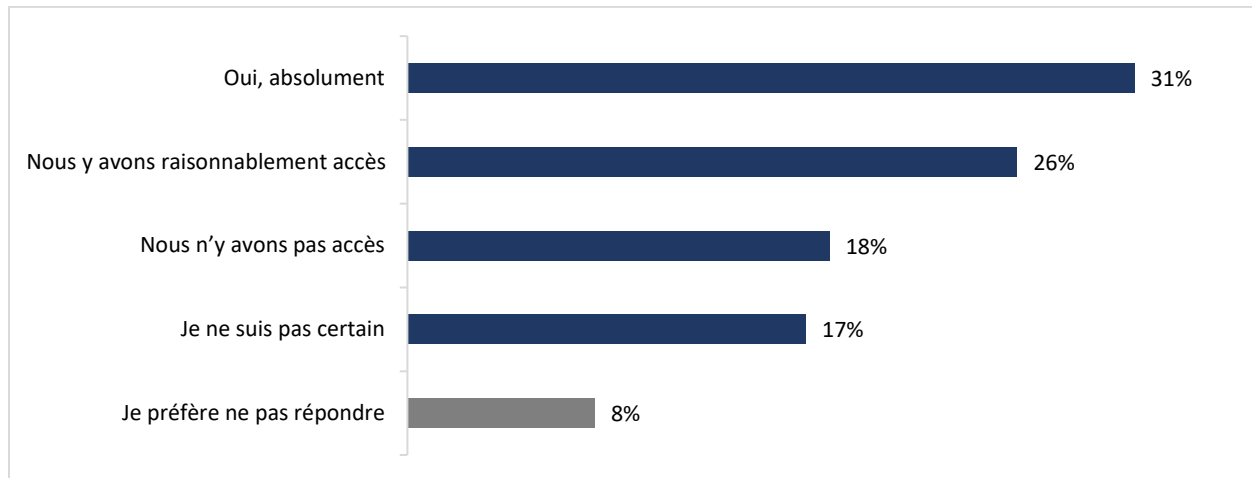
Q31 : Si vous vivez dans une réserve, quel est le principal obstacle à l'amélioration du rendement écoénergétique de votre maison? Base : Répondants autochtones vivant dans une réserve (n = 15).

* Étant donné le nombre peu élevé de répondants (n < 30), les données sont présentées à titre illustratif seulement.

Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles

Dans l'ensemble, un peu plus de six répondants sur dix (57 %) s'identifient comme appartenant à une minorité visible affirment que les membres de leur communauté ont un accès équitable (« absolument » ou « raisonnablement accès ») aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Un tiers des répondants (31 %) affirment qu'ils ont absolument accès aux subventions gouvernementales, et un répondant sur cinq (26 %) indique qu'il y a raisonnablement accès. D'autre part, près d'un répondant sur cinq (18 %) indique que les membres de sa communauté n'y ont pas accès et 17 % affirment qu'ils ne sont pas certains.

Figure 16 : Accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles



Q32 : En tant que membre d'une minorité visible, pensez-vous que les membres de votre communauté (communauté sociale, famille et amis) bénéficient d'un accès équitable aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique?

Base : Répondants qui se considèrent comme faisant partie d'une minorité visible (n = 294).

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne l'accès équitable aux subventions gouvernementales des communautés de minorités visibles sont les suivantes :

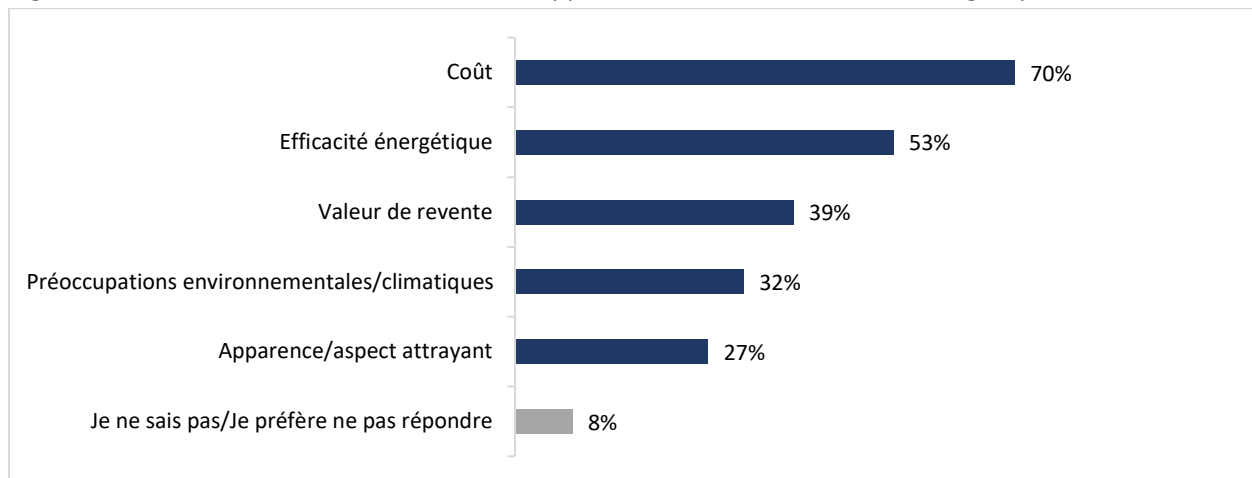
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans appartenant à une minorité visible (38 %) sont plus susceptibles d'indiquer que leur communauté avait bénéficié d'un certain accès aux programmes de financement gouvernementaux pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire et s'identifiant comme membres d'une minorité visible (32 %) sont plus susceptibles d'affirmer que leur communauté a un accès raisonnable aux programmes de financement gouvernementaux pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques

Les propriétaires canadiens qui souhaitent apporter des améliorations à leur maison sont principalement motivés par les économies de coûts (70 %), les économies d'énergie (53 %), l'augmentation de la valeur de revente (39 %), les préoccupations climatiques et environnementales (32 %), ainsi que l'apparence de la maison (27 %).

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires mentionnent les préoccupations environnementales/climatiques lorsqu'on les interroge sur leur opinion et leur perception de l'amélioration de leur maison et de l'efficacité énergétique, avec une baisse passant de 36 % en 2022 à 32 % en 2023.

Figure 17 : Priorités au moment de choisir d'apporter des améliorations écoénergétiques



Q29 : Lorsque vous planifiez des améliorations à apporter à votre maison, dans quel ordre classez-vous les priorités suivantes pour décider des réparations à effectuer? * Jusqu'à trois réponses possibles.

Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant l'ordre de priorité des répondants lorsqu'ils choisissent d'apporter des améliorations à leur maison sont les suivantes :

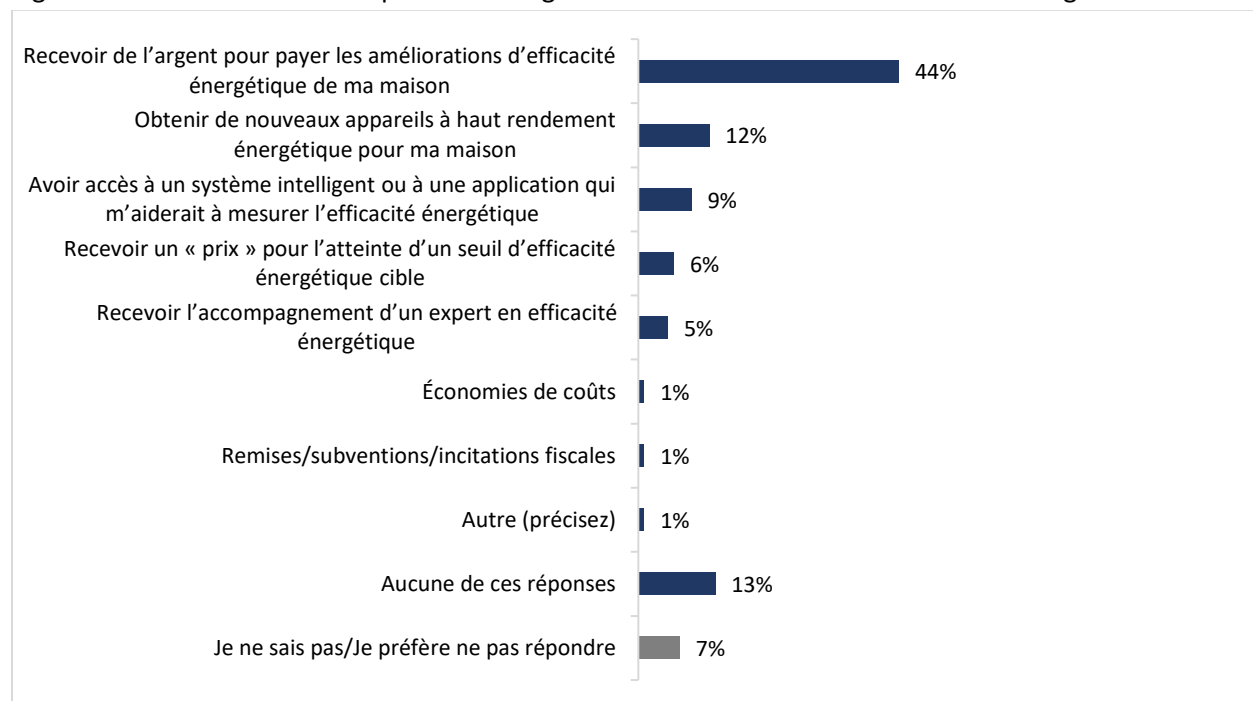
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont considérablement plus susceptibles d'être préoccupés par l'apparence ou l'aspect attrayant (35 %) lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison. Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles de considérer le coût (78 %) ainsi que l'augmentation de la valeur de revente de la propriété (42 %) lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison. Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles de considérer les préoccupations environnementales/climatiques lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison (36 %).
- Les propriétaires anglophones sont considérablement plus susceptibles de se préoccuper du coût (72 %) ainsi que des économies liées à l'efficacité énergétique (55 %) lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison. Les propriétaires qui parlent une autre langue que le français ou l'anglais ont davantage tendance à se préoccuper des économies liées à l'efficacité énergétique (62 %).
- Les propriétaires résidant en Alberta sont considérablement plus susceptibles d'envisager l'augmentation de la valeur de revente de leur propriété (47 %); les propriétaires résidant en Ontario sont plus susceptibles d'envisager les coûts (73 %), mais aussi les économies liées à l'efficacité énergétique (56 %); les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles de considérer les économies liées à l'efficacité énergétique (62 %), mais aussi les préoccupations environnementales/climatiques (43 %); les propriétaires résidant dans les territoires sont plus susceptibles d'être préoccupés par les facteurs environnementaux/climatiques lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison (79 %).

- Les propriétaires qui s'identifient comme membres d'une minorité visible, immigrants ou nouveaux arrivants sont considérablement plus susceptibles d'envisager les économies liées à l'efficacité énergétique (62 %, 59 % et 65 %, respectivement).
- Les propriétaires qui s'identifient comme Autochtones, les propriétaires en situation de handicap, les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$, ainsi que les propriétaires titulaires d'un diplôme collégial sont considérablement plus susceptibles de se préoccuper du coût (85 %, 77 %, 73 % et 75 %, respectivement) lorsqu'ils décident d'apporter des améliorations à leur maison.
- Les propriétaires dont le revenu familial est égal ou supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles d'envisager l'augmentation de la valeur de revente de leur propriété (45 %) lorsqu'ils décident d'effectuer des travaux d'amélioration à leur maison.
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont également plus susceptibles d'envisager des questions environnementales/climatiques (41 %) lorsqu'ils décident d'effectuer des travaux d'amélioration à leur maison.

Mesures incitatives pour encourager la réduction de la consommation d'énergie résidentielle

Recevoir de l'argent pour payer les améliorations d'efficacité énergétique de la maison sont la principale raison invoquée par les propriétaires canadiens (44 %) pour consommer moins d'énergie à l'intérieur et autour de leur maison. D'autres incitatifs sont également mentionnés, mais dans une moindre mesure. Obtenir de nouveaux appareils à haut rendement énergétique pour la maison (12 %), avoir accès à un système intelligent ou à une application qui aiderait à mesurer l'efficacité énergétique (9 %), recevoir un « prix » pour l'atteinte d'un seuil d'efficacité énergétique cible (6 %) et recevoir l'accompagnement d'un expert (5 %) sont les cinq principaux incitatifs mentionnés par les propriétaires canadiens.

Figure 18 : Mesures incitatives pour encourager la réduction de la consommation d'énergie résidentielle



Q30 : Quelle mesure incitative vous encouragerait le plus à réduire votre consommation d'énergie dans et autour de votre maison?

Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne les incitatifs qui encouragent le plus les répondants à réduire leur consommation d'énergie résidentielle sont les suivantes :

- Pour les propriétaires âgés de 35 à 54 ans, le fait de recevoir de l'argent pour les aider à payer les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison, ainsi que de recevoir un « prix » pour avoir atteint un seuil d'efficacité énergétique cible, sont des incitatifs plus importants que pour les autres propriétaires (48 % et 8 %, respectivement).
- Pour les propriétaires résidant au Québec, le fait de recevoir l'accompagnement d'un expert en efficacité énergétique est un incitatif plus important pour consommer moins d'énergie que pour les autres propriétaires (9 %).

- Pour les propriétaires résidant en Saskatchewan et les propriétaires titulaires d'un diplôme collégial, le fait de recevoir de l'argent pour payer les améliorations d'efficacité énergétique est un incitatif plus important pour consommer moins d'énergie que pour les autres propriétaires (58 % et 47 %, respectivement).
- Pour les propriétaires s'identifiant comme faisant partie d'une minorité visible, les propriétaires dont le revenu familial est supérieur à 150 000 \$ et les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire, le fait d'avoir accès à un système intelligent ou à une application qui les aiderait à mesurer l'efficacité énergétique est un incitatif plus important pour consommer moins d'énergie que pour les autres propriétaires (15 %, 14 % et 11 %, respectivement).
- Pour les propriétaires immigrants et nouveaux arrivants, le fait d'obtenir de nouveaux appareils à haut rendement énergétique est un incitatif plus important pour consommer moins d'énergie que pour les autres propriétaires (16 % et 21 %, respectivement).

Profil psychographique des répondants

Huit propriétaires canadiens sur dix sont d'accord pour dire que s'ils avaient accès à des programmes leur permettant de bénéficier de remises, de soutien, de crédits ou d'exemptions fiscales, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (80 %) et, dans une proportion légèrement moindre, que les mesures visant à rendre les maisons plus efficaces sur le plan énergétique font vraiment une différence pour l'environnement (77 %).

Un peu plus des deux tiers (70 %) des propriétaires canadiens affirment qu'ils ont les connaissances pour améliorer l'efficacité de leur maison, et un répondant sur trois déclare qu'il envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de sa maison, mais ignore par où commencer (33 %).

D'autres propriétaires craignent que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne prennent trop de temps (26 %).

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement inférieur de propriétaires affirment que les mesures qu'ils prennent pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison font vraiment une différence pour l'environnement, avec une baisse passant de 81 % en 2022 à 77 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent qu'ils possèdent les connaissances pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, avec une baisse passant de 74 % en 2022 à 70 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer, avec une baisse passant de 36 % en 2022 à 33 % en 2023.

Tableau 17 : Profil psychographique des répondants

Si j'avais accès à un ou plusieurs programmes permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions pour rendre ma maison écoénergétique, je le ferais.	80 %
Je pense que les mesures que nous prenons pour rendre notre maison écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement.	77 %
J'ai les connaissances pour m'aider à améliorer l'efficacité énergétique de ma maison.	70 %
J'envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de ma maison, mais je ne sais pas par où commencer.	33 %
Je crains que les efforts visant à réduire la consommation d'énergie ne prennent trop de mon temps.	26 %

Q33 : Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants. Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les profils psychographiques des répondants sont les suivantes :

- Les propriétaires hommes sont considérablement plus susceptibles que les femmes d'affirmer qu'ils possèdent les connaissances pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (74 %), mais qu'ils craignent que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (29 %).
- Les propriétaires femmes sont considérablement plus nombreuses que les hommes à déclarer que si elles avaient accès à un ou plusieurs programmes permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions pour rendre leur maison écoénergétique, elles le feraient (82 %). Elles sont également plus nombreuses à déclarer que les mesures prises pour rendre leur maison plus écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement (81 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (41 %). Ils craignent également que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (41 %).
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles d'indiquer que s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes leur permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (88 %); ils sont également plus nombreux à déclarer qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais ignorent par où commencer (36 %).
- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont considérablement plus nombreux à déclarer que les mesures qu'ils prennent pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison font vraiment une différence pour l'environnement (80 %) et qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (74 %).
- Les propriétaires anglophones sont considérablement plus susceptibles d'affirmer qu'ils possèdent les connaissances pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison

(73 %). Les propriétaires qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais sont considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (45 %). Ils craignent également que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (34 %).

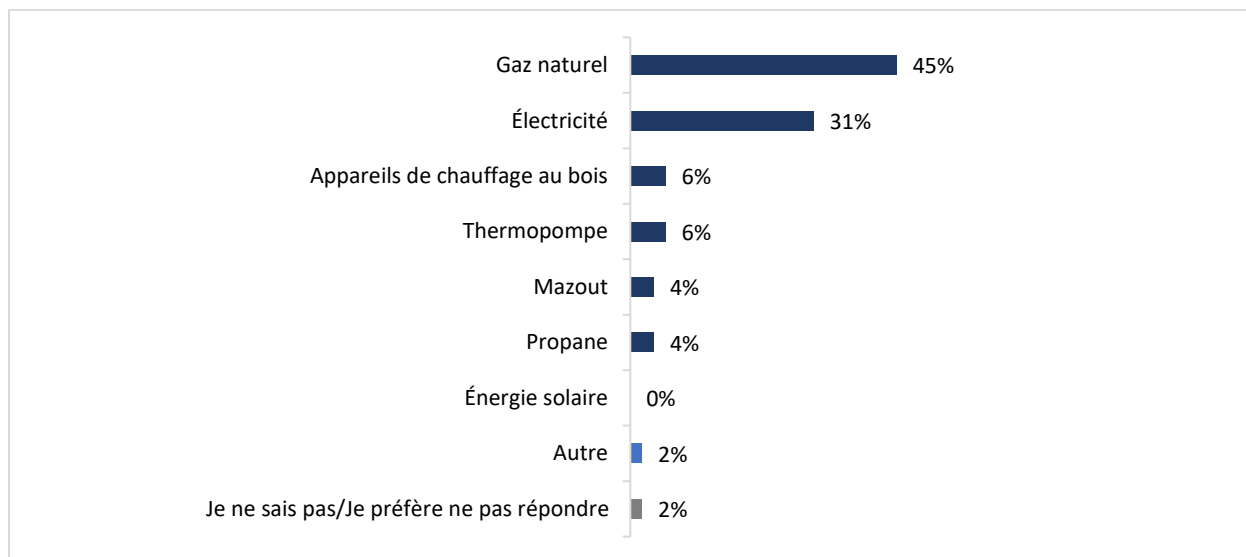
- Les propriétaires résidant en Colombie-Britannique sont considérablement plus susceptibles d'affirmer qu'ils possèdent les connaissances pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (79 %).
- Les propriétaires résidant au Manitoba sont considérablement plus susceptibles de déclarer que s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes leur permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (90 %).
- Les propriétaires résidant en Ontario sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison font vraiment une différence pour l'environnement (81 %) qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais ignorent par où commencer (36 %).
- Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes leur permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (89 %), et que les mesures prises pour rendre leur maison écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement (85 %).
- Les propriétaires urbains ans sont considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (34 %). Ils craignent également que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (27 %). Les propriétaires ruraux sont considérablement plus susceptibles d'affirmer qu'ils possèdent les connaissances pour les aider à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison (78 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme membres d'une minorité visible sont considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (47 %). Ils craignent également que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (40 %).
- Les nouveaux propriétaires sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison font vraiment une différence pour l'environnement (88 %). Ils sont aussi considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (61 %), et craignent que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (54 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ ou dépasse 150 000 \$ sont considérablement plus susceptibles de déclarer que s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes leur permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions, ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison (82 % et 85 %,

respectivement). Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ sont aussi considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, mais qu'ils ignorent par où commencer (36 %), et craignent que les efforts de réduction de la consommation d'énergie ne leur prennent trop de temps (28 %).

Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel

Près de la moitié des propriétaires canadiens (45 %) déclarent utiliser le gaz naturel pour chauffer leur maison, tandis que presque un tiers (31 %) affirment utiliser l'électricité. Les autres propriétaires canadiens déclarent utiliser des appareils de chauffage au bois (6 %), une thermopompe (6 %), du mazout (4 %) ou du propane (4 %).

Figure 19 : Principale source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel



Q34 : Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour chauffer votre résidence principale actuelle?

Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant les profils psychographiques des répondants sont les suivantes :

- Les propriétaires hommes sont considérablement plus susceptibles que les femmes d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est le gaz naturel (48 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est l'électricité (38 %).
- Les propriétaires anglophones sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est le gaz naturel (55 %), tandis que

les propriétaires francophones sont considérablement plus nombreux à déclarer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est l'électricité (63 %).

- Les propriétaires résidant en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario sont considérablement plus susceptibles que ceux des autres provinces de mentionner que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est le gaz naturel (79 %, 82 % et 64 %, respectivement). Les propriétaires résidant au Québec sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est l'électricité (72 %). Les propriétaires vivant dans les provinces de l'Atlantique sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est la thermopompe (29 %), le mazout (21 %) et les appareils de chauffage au bois. Les propriétaires résidant dans les territoires sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que les principales sources d'énergie utilisées pour chauffer leur maison sont le mazout (31 %) et le propane (28 %).
- Les propriétaires urbains sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que les principales sources d'énergie utilisées pour chauffer leur maison sont le gaz naturel (49 %) et l'électricité (33 %). Les propriétaires ruraux sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que les principales sources d'énergie utilisées pour chauffer leur maison sont les appareils de chauffage au bois (16 %) et le propane (10 %).
- Les propriétaires appartenant à une minorité visible, les nouveaux arrivants ainsi que les propriétaires appartenant à la communauté 2SLGBTQ2I+ sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est l'électricité (37 %, 45 % et 46 %, respectivement).
- Les propriétaires immigrants sont considérablement plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est le gaz naturel (52 %).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$, ainsi que les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire, sont plus susceptibles d'indiquer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est l'électricité (37 % et 35 %, respectivement).
- Les propriétaires dont le revenu familial est égal ou supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles d'affirmer que la principale source d'énergie utilisée pour chauffer leur maison est le gaz naturel (56 %).

Possession d'objets liés à l'énergie

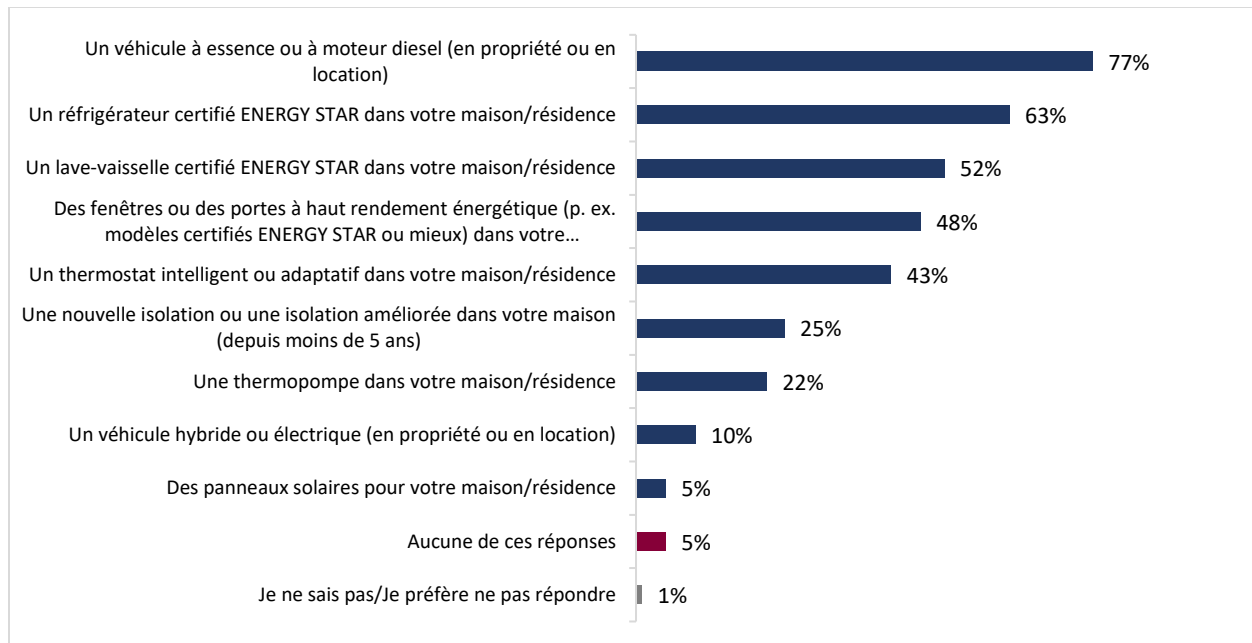
Les objets liés à l'énergie que les propriétaires canadiens possèdent le plus couramment sont les appareils certifiés ENERGY STAR, qu'il s'agisse d'un réfrigérateur (63 %), d'un lave-vaisselle (52 %), ou de fenêtres et de portes (48 %). D'autres objets courants sont les thermostats intelligents (43 %), les nouvelles isolations (depuis moins de 5 ans) (25 %), les thermopompes (22 %) et les panneaux solaires (5 %). Près de huit propriétaires canadiens sur dix déclarent posséder ou louer un véhicule à essence ou au diesel (77 %). En comparaison, seuls 10 % des répondants indiquent posséder un véhicule hybride ou électrique.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus élevé de propriétaires déclarent posséder actuellement une voiture hybride ou électrique, avec une augmentation passant de

8 % en 2022 à 10 % en 2023. Un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent posséder actuellement une thermopompe dans leur maison, avec une augmentation passant de 19 % en 2022 à 22 % en 2023.

Un nombre considérablement inférieur de propriétaires affirment qu'ils possèdent actuellement un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans leur maison, avec une baisse passant de 56 % en 2022 à 52 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent posséder actuellement un thermostat intelligent ou adaptatif dans leur maison, avec une baisse passant de 47 % en 2022 à 43 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment qu'ils possèdent actuellement une fenêtre ou une porte à haute efficacité énergétique (modèle certifié ENERGY STAR ou mieux) dans leur maison, avec une baisse passant de 54 % en 2022 à 48 % en 2023.

Figure 20 : Possession d'objets liés à l'énergie



Q35 : Possédez-vous l'un des objets suivants? * Plusieurs réponses possibles.

Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes concernant la possession d'objets liés à l'énergie sont les suivantes :

- Les propriétaires hommes sont considérablement plus susceptibles que les femmes de déclarer posséder un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (66 %) ou un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR (55 %), mais ils ont également davantage tendance à indiquer qu'ils possèdent ou louent un véhicule à essence ou à moteur diesel (81 %).
- Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont considérablement plus susceptibles de déclarer qu'ils possèdent un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (67 %) ou un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR

(59 %), et sont également plus susceptibles de mentionner qu'ils possèdent un thermostat intelligent ou adaptatif à la maison (48 %).

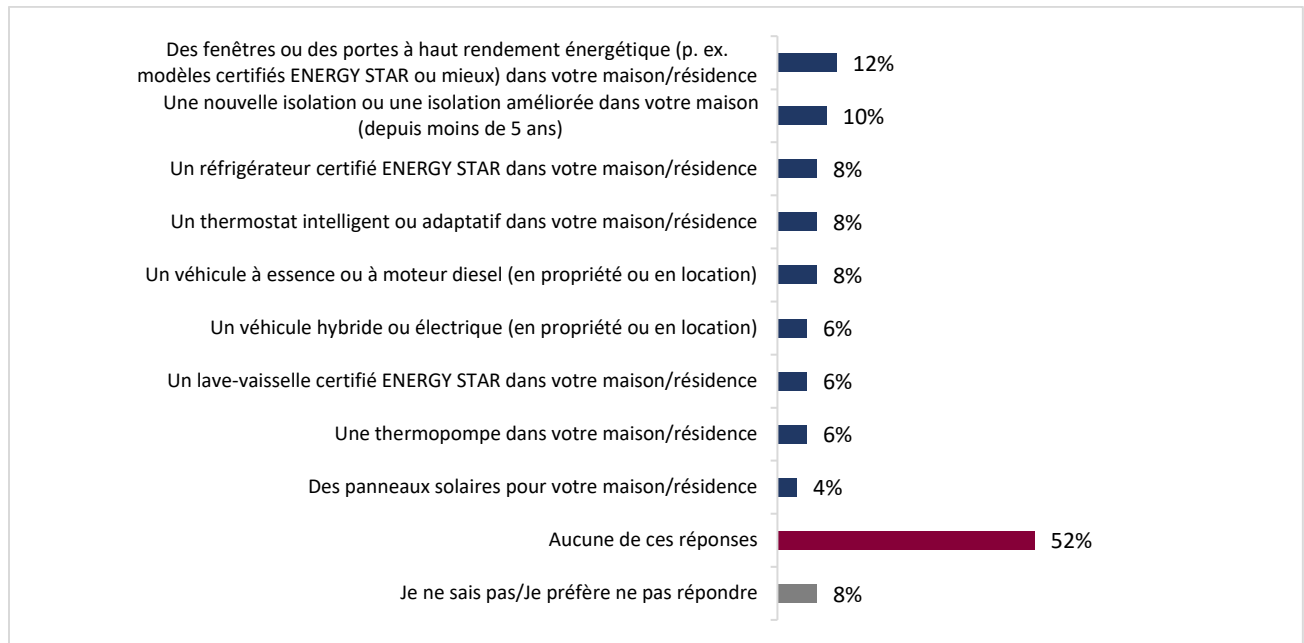
- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont considérablement plus susceptibles de déclarer posséder un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (68 %), mais aussi de posséder ou de louer un véhicule à essence ou à moteur diesel (83 %).
- Les propriétaires francophones sont beaucoup plus susceptibles d'affirmer posséder un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR (57 %) et une thermopompe dans leur maison (42 %).
- Les propriétaires résidant au Québec et dans les provinces de l'Atlantique sont considérablement plus susceptibles d'avoir une thermopompe dans leur maison (46 % et 48 %, respectivement).
- Les propriétaires d'un ménage dont le revenu est égal ou supérieur à 150 000 \$ sont considérablement plus susceptibles de mentionner qu'ils possèdent un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (77 %) ainsi qu'un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR (71 %). Ils sont également plus susceptibles de posséder ou de louer un véhicule à essence ou à moteur diesel (84 %) ou un véhicule hybride (16 %). Ils mentionnent également posséder un thermostat intelligent ou adaptatif (59 %), des fenêtres ou des portes économes à haut rendement énergétique (56 %), ainsi qu'une nouvelle isolation améliorée dans leur maison (depuis moins de 5 ans) (32 %).

Probabilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche

La moitié des propriétaires (52 %) ayant répondu au sondage indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. L'achat de fenêtres et portes certifiées (12 %) et une nouvelle isolation pour la maison (10 %) sont les deux éléments les plus fréquemment mentionnés par les répondants. Moins de 10 % des répondants mentionnent les autres éléments de la liste.

Par rapport aux résultats de l'année dernière, un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent vouloir acheter des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) au cours des six prochains mois, avec une baisse passant de 15 % en 2022 à 12 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment vouloir acheter un véhicule hybride ou électrique au cours des six prochains mois, avec une baisse passant de 10 % en 2022 à 6 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires affirment vouloir acheter un réfrigérateur certifié ENERGY STAR au cours des six prochains mois, avec une baisse passant de 9 % en 2022 à 8 % en 2023. Un nombre considérablement plus faible de propriétaires indiquent vouloir acheter des panneaux solaires dans les six prochains mois, avec une baisse passant de 6 % en 2022 à 4 % en 2023.

Figure 21 : Probabilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans les six prochains mois



*Q36 : Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des SIX PROCHAINS MOIS? * Plusieurs réponses possibles. Base : tous les répondants (n = 2 082).*

Les différences notables entre les sous-groupes concernant la probabilité des répondants de posséder des objets liés à l'énergie dans les six prochains mois sont les suivantes :

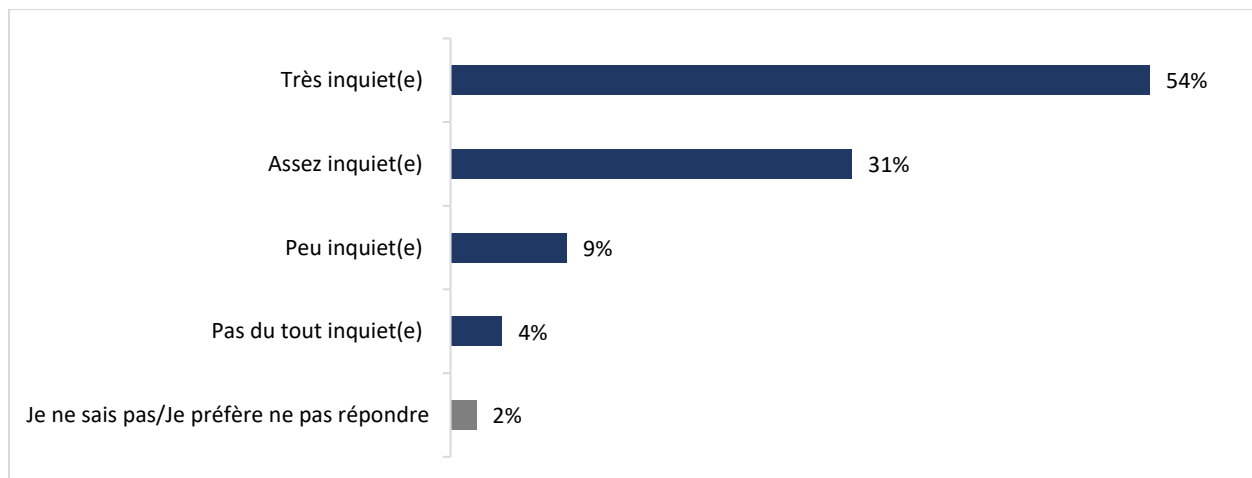
- Les propriétaires hommes sont considérablement plus susceptibles que les femmes d'indiquer qu'ils souhaitent posséder un véhicule à essence ou à moteur diesel (10 %) et installer une nouvelle isolation améliorée dans leur maison (11 %).
- Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils souhaitent posséder un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans leur maison (9 %). Les propriétaires âgés de 35 à 54 ans sont plus susceptibles de souhaiter posséder un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (10 %).
- Les propriétaires francophones sont plus susceptibles d'indiquer vouloir posséder une thermopompe dans leur maison (9 %). Les propriétaires qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais sont plus susceptibles de vouloir posséder un véhicule hybride ou électrique (11 %).
- Les propriétaires résidant au Québec, ainsi que les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique, sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils souhaitent posséder une thermopompe dans leur maison (10 % et 16 %, respectivement).
- Les propriétaires qui s'identifient comme membres d'une minorité visible sont plus susceptibles de déclarer vouloir posséder un véhicule hybride ou électrique (10 %).

- Les propriétaires immigrants, ainsi que les nouveaux arrivants, sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils souhaitent posséder un véhicule hybride ou électrique (11 % et 15 %, respectivement), ainsi qu'un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (12 % et 16 %, respectivement).
- Les propriétaires dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 149 000 \$ sont plus susceptibles de souhaiter posséder un réfrigérateur certifié ENERGY STAR (7 %), ainsi qu'une isolation nouvelle ou améliorée dans leur maison (11 %).

Évaluation de l'importance de la tendance inflationniste actuelle dans l'économie

La grande majorité des propriétaires (85 %) sont préoccupés par le niveau actuel de l'inflation. Parmi eux, 54 % se disent très inquiets et 31 % se sont déclarés assez inquiets. De plus, près d'un propriétaire sur dix (9 %) affirme être peu inquiet, tandis qu'un petit pourcentage déclare ne pas être inquiet du tout (4 %).

Figure 22 : Évaluation de l'importance de la tendance inflationniste actuelle dans l'économie



Q43 : Dans quelle mesure vous inquiétez-vous du niveau actuel de l'inflation dans l'économie? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les sous-groupes en ce qui concerne le niveau de préoccupation sont les suivantes :

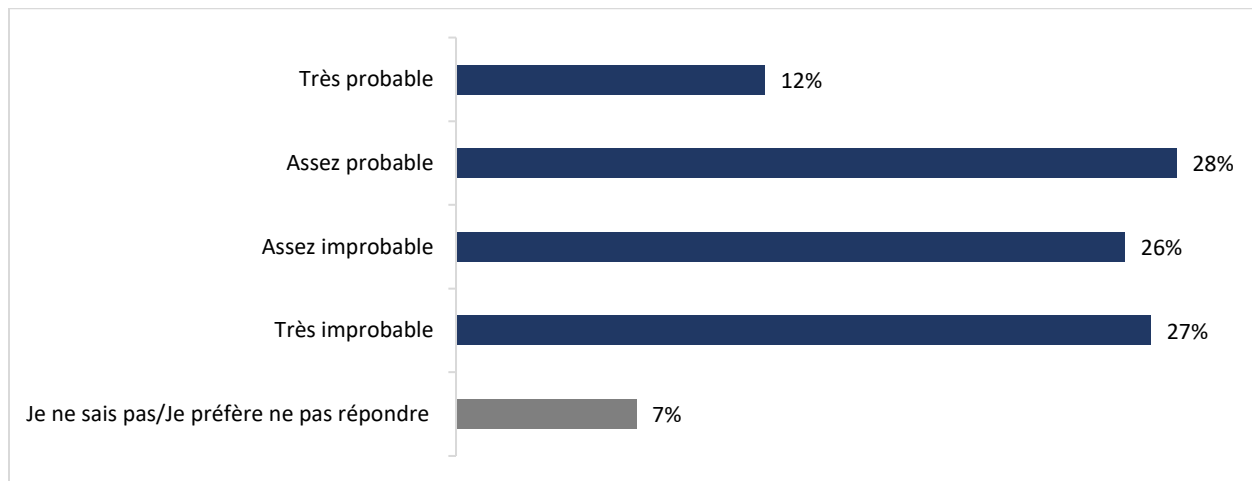
- Les propriétaires femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être très inquiètes par le niveau actuel de l'inflation (57 %).
- Les propriétaires âgés de 35 à 55 ans sont plus susceptibles d'être inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (88 %).
- Les propriétaires âgés de 55 ans ou plus sont plus susceptibles d'affirmer ne pas s'inquiéter du niveau actuel de l'inflation dans l'économie (15 %).
- Les propriétaires anglophones ainsi que les propriétaires qui parlent une langue autre que l'anglais ou le français dans leur foyer sont plus susceptibles d'être inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (88 % et 91 %, respectivement). Les propriétaires francophones sont plus susceptibles de ne pas s'inquiéter du niveau actuel de l'inflation dans l'économie (23 %).
- Les propriétaires résidant en Ontario sont plus susceptibles d'être très inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (59 %). Les propriétaires résidant en Colombie-Britannique et en Alberta sont plus susceptibles d'affirmer être inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (90 % pour les deux). Les propriétaires du Québec sont plus susceptibles d'affirmer ne pas être inquiets par le niveau actuel de l'inflation (24 %).
- Les propriétaires s'identifiant comme membres d'une minorité visible et les nouveaux arrivants sont les plus susceptibles d'affirmer être inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (89 % et 93 %, respectivement).
- Les propriétaires immigrants ainsi que les propriétaires en situation de handicap sont plus susceptibles de déclarer être très inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (59 % et 66 %, respectivement).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles d'affirmer être inquiets par le niveau actuel de l'inflation dans l'économie (88 %).

Probabilité d'entreprendre des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le contexte économique actuel

Quatre propriétaires sur dix (40 %) affirment qu'il est assez probable qu'ils donnent la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique par rapport à d'autres projets d'amélioration résidentielle, compte tenu du contexte économique actuel. Parmi ce groupe, 12 % indiquent qu'il est très probable qu'ils donnent la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique, et 28 % affirment qu'il est assez probable qu'ils le fassent. Un peu plus de la moitié (53 %) des propriétaires indiquent qu'il est assez

improbable qu'ils donnent la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique par rapport à d'autres projets d'amélioration résidentielle, compte tenu du contexte économique actuel. Parmi ceux-ci, 26 % indiquent qu'il est assez improbable et 27 % indiquent qu'il est très improbable qu'ils accordent la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique par rapport à d'autres projets d'amélioration résidentielle.

Figure 23 : Probabilité d'entreprendre des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le contexte économique actuel.



Q44 : Quelle est la probabilité que vous amélioriez en priorité l'efficacité énergétique de votre logement avant tout autre projet d'amélioration domiciliaire, compte tenu du contexte économique actuel? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les répondants en ce qui concerne la probabilité d'entreprendre des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le contexte économique actuel sont les suivantes :

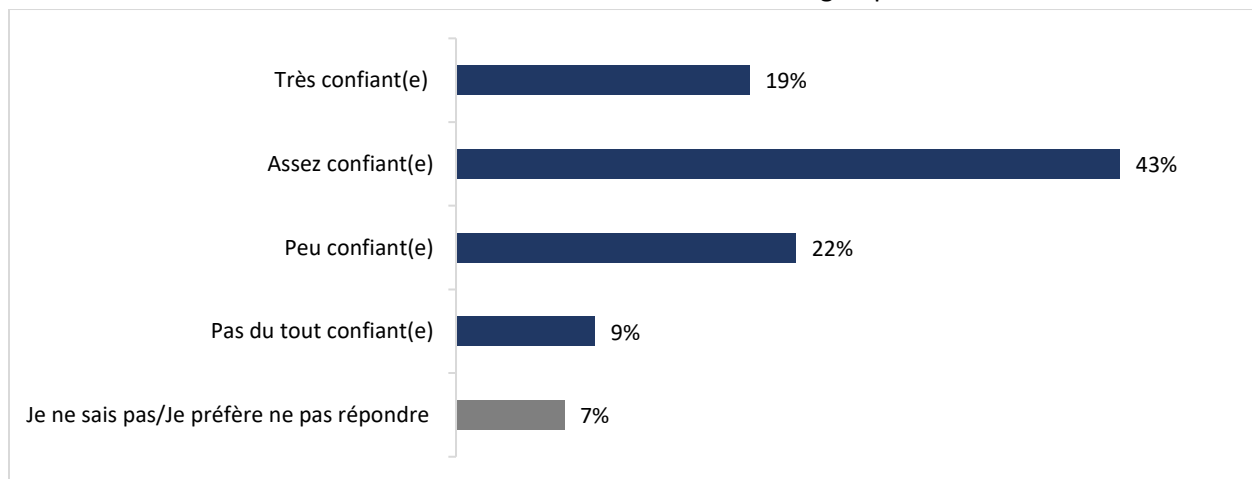
- Les propriétaires anglophones ainsi que les propriétaires qui parlent une langue autre que l'anglais ou le français dans leur foyer sont plus susceptibles d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison, compte tenu du contexte économique actuel (42 % et 49 %, respectivement). Les propriétaires francophones sont un peu moins susceptibles que les autres propriétaires d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison dans le contexte économique actuel (31 %).
- Les propriétaires résidant en Alberta et au Québec sont un peu moins susceptibles que les autres propriétaires d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison dans le contexte économique actuel (60 % et 59 %, respectivement). Les propriétaires résidant dans les provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison dans le contexte économique actuel (55 %).

- Les propriétaires s'identifiant comme membres d'une minorité visible, les propriétaires immigrants, tout comme les propriétaires nouveaux arrivants, sont plus susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison dans le contexte économique actuel (46 %, 48 % et 67 %, respectivement).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison dans le contexte économique actuel (44 %).

Perception des propriétaires par rapport à leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique

Près de deux tiers des répondants (62 %) affirment qu'ils ont confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique. Parmi ce groupe, 19 % sont très confiants et 43 % sont assez confiants dans leurs capacités à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique. Près d'un tiers des répondants (31 %) affirment qu'ils n'ont pas confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique. Parmi eux, 22 % déclarent être peu confiants et 9 %, pas du tout confiants.

Figure 24 : Perception des propriétaires par rapport à leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique.



Q45 : Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) de votre capacité à évaluer correctement les économies potentielles et le retour sur investissement que vous procurerait l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre domicile? Base : tous les répondants (n = 2 082).

Les différences notables entre les répondants en ce qui concerne la perception des propriétaires par rapport à leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique sont les suivantes :

- Les propriétaires hommes sont plus susceptibles que les femmes d'affirmer qu'ils ont confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (68 %).
- Les propriétaires âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (65 %). Les propriétaires âgés de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils n'ont pas confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (42 %).
- Les propriétaires anglophones, résidant en Saskatchewan et résidant dans les zones rurales sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (64 %, 76 % et 67 %, respectivement).
- Les propriétaires s'identifiant comme membres d'une minorité visible ou de la communauté 2SLGBTQ2I+ sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils n'ont pas confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (37 % et 44 %, respectivement).
- Les propriétaires titulaires d'un diplôme universitaire (66 %) sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique
- Les propriétaires dont le revenu du ménage est 150 000 \$ ou plus sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils ont très confiance dans leur capacité à évaluer les économies potentielles et le retour sur investissement des améliorations de l'efficacité énergétique (26 %).

Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Les résultats du sondage ont été filtrés afin de déterminer le groupe de répondants correspondant à la cible principale de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les critères suivants ont été utilisés pour cibler le principal public de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes :

- 1) Les propriétaires pour qui l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison est une priorité.
- 2) Les propriétaires dont la maison a été construite il y a un certain temps, c'est-à-dire en 2010 ou avant.
- 3) Les propriétaires qui prévoient d'investir au minimum 5 000 \$ dans leur maison au cours des 5 prochaines années.

La connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes et l'intention de présenter une demande au titre de celle-ci ont été abandonnées comme critères, car ils auraient été trop restrictifs et auraient réduit considérablement la taille de l'échantillon pour ce groupe.

En utilisant les trois critères mentionnés ci-dessus, l'échantillon de la population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus verte est de 286 répondants, représentant 14 % des propriétaires canadiens. Plus de huit répondants sur dix (81 %) qui satisfont à ces critères vivent dans une maison unifamiliale ou jumelée. Environ la moitié d'entre eux (48 %) vivent dans une résidence construite avant 1983. Les autres ont indiqué qu'ils vivaient dans des résidences construites entre 1984 et 2010.

Profil de la population cible

La répartition des profils de la population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est la suivante :

Tableau 18. Profil démographique des répondants

Genre	Profil des propriétaires	Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Femme	50 %	44 %
Homme	49 %	55 %

Âge	Profil des propriétaires	Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
18-24	3 %	3 %
25-34	13 %	10 %
35-44	17 %	15 %
45-54	20 %	24 %
55-64	21 %	28 %
65+	26 %	20 %

Niveau d'études

Niveau secondaire ou moins	26 %	20 %
Collégial ou cégep	43 %	53 %
Universitaire	30 %	26 %

Lieu de résidence

Colombie-Britannique	13 %	14 %
Alberta	12 %	10 %
Saskatchewan	4 %	4 %
Manitoba	3 %	4 %
Ontario	38 %	34 %
Québec	20 %	21 %
Atlantique	8 %	12 %
Territoires	1 %	2 %

Milieu urbain ou rural

Milieu urbain	75 %	70 %
Milieu rural	21 %	25 %

Langue parlée à la maison

Anglais	78 %	78 %
Français	23 %	25 %
Autre	9 %	8 %

Revenu

Moins de 60 000 \$	26 %	23 %
De 60 000 \$ à 149 000 \$	45 %	49 %
150 000 \$ et plus	17 %	18 %

Tableau 19. Statut d'immigration

	Profil des propriétaires	Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Né au Canada	80 %	81 %
Né à l'extérieur du Canada	20 %	19 %

Tableau 20. Répartition des minorités

	Profil des propriétaires	Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Personnes membres de la communauté 2SLGBTQ2I+	6 %	6 %
Personnes en situation de handicap	11 %	8 %
Personnes membres d'une minorité visible	19 %	18 %
Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis)	4 %	5 %
Aucune de ces réponses	63 %	65 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	0 %

Tableau 21. Composition du ménage

	Profil des propriétaires	Population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
Taille du ménage		
1	20 %	17 %
2	35 %	40 %
3	19 %	15 %
4+	26 %	28 %
Enfants dans le ménage		
Oui	50 %	45 %
Non	50 %	55 %
Emploi		
Employé	61 %	66 %
Sans emploi	8 %	11 %
À la retraite	29 %	22 %

Le profil du groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est relativement semblable à celle de la population des propriétaires canadiens, mais quelques différences statistiquement significatives peuvent être observées.

La population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est considérablement sous-représentée parmi les personnes dont le niveau d'études le plus élevé est l'école secondaire ou moins et surreprésentée parmi les personnes dont le niveau d'études le plus élevé est l'université.

La population cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est également sous-représentée parmi les personnes à la retraite et celles âgées de plus de 65 ans.

Attitude du groupe cible à l'égard des améliorations en matière d'efficacité énergétique

En moyenne, le groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes déclare dépenser près de la moitié de son revenu mensuel (49,4 %) en factures, prêts hypothécaires, prêts et autres dettes. Plus de neuf personnes sur dix (91 %) du groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ont une facture énergétique mensuelle de plus de 100 \$, plus de la moitié d'entre elles (57 %) indiquant qu'elles paient plus de 200 \$.

À l'heure actuelle, plus d'un quart des répondants (27 %) satisfaisant aux critères du groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes indique n'avoir aucun revenu disponible à investir dans des améliorations résidentielles, et près de deux répondants sur dix (18 %) indiquent disposer de moins de 5 000 \$. Cela laisse 43 % des répondants qui déclarent disposer de plus de 5 000 \$ pour effectuer ce type d'améliorations.

Plus de la moitié de ceux pour qui les dépenses énergétiques résidentielles constituent un fardeau financier considèrent l'amélioration de l'efficacité énergétique comme une priorité pour économiser de l'argent (64 %). La nécessité de remplacer les fenêtres et les portes (10 %), le désir de réduire la consommation d'énergie (11 %) et le désir d'aider l'environnement (8 %) sont considérés comme des priorités moins importantes.

Pour ceux dont les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, les principales priorités sont les suivantes : économiser de l'argent (54 %), aider l'environnement (21 %), économiser de l'énergie (15 %) et rendre la maison plus confortable (9 %).

Le remplacement des fenêtres et des portes, l'isolation de la maison et l'installation d'un système de chauffage plus efficace sont les trois améliorations prévues par le plus grand nombre de propriétaires qui correspondent au profil du groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

Plus de la moitié des répondants de ce groupe cible indiquent vouloir profiter des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour apporter des améliorations à leur résidence (50 % chez les propriétaires pour qui les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, et 56 % chez les autres). L'utilisation de l'épargne et du revenu (60 % et 32 %, respectivement) et l'utilisation d'une ligne de crédit personnelle (21 %) sont les autres stratégies les plus populaires chez ceux dont les coûts énergétiques ne constituent pas un fardeau financier, ainsi que chez les autres propriétaires.

Les raisons les plus populaires pour vouloir faire des rénovations écoénergétiques sont, par ordre de préférence, économiser de l'argent, aider l'environnement et rendre la maison plus confortable. Plus de la moitié des propriétaires correspondant au profil cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (58 %) indiquent que le fait de recevoir de l'argent pour payer les améliorations de l'efficacité

énergétique de leur maison est la mesure qui les encouragerait le plus à utiliser moins d'énergie dans et autour de leur maison.

Les répondants qui correspondent au profil du groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ont un type de personnalité qui est nettement plus ouvert aux améliorations de l'efficacité énergétique que celui des autres propriétaires. En effet, ils sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils amélioreraient l'efficacité énergétique de leur maison s'ils avaient accès à un ou plusieurs programmes offrant des remises, des crédits d'impôt ou des subventions. Ils sont également beaucoup plus nombreux à ne pas savoir par où commencer lorsqu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison.

Conclusion

Comme l'année dernière, le groupe cible de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes représente un faible pourcentage des propriétaires au Canada (environ 14 %). Toutefois, ces propriétaires semblent disposer d'un revenu disponible moins important pour l'amélioration de leur maison que celui de l'année dernière (27 % en 2023 par rapport à 20 % en 2022).

Les propriétaires qui considèrent leurs coûts énergétiques comme un fardeau financier sont plus susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité pour économiser de l'argent (64 % en 2023 par rapport à 58 % en 2022).

Parmi ce groupe cible, la notoriété de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a également augmenté de manière considérable (de 17 % à 26 % en 2023). Cependant, plus de la moitié du groupe ne connaît pas encore l'initiative. Il est donc important de porter ce programme à l'attention de ce groupe au moyen de campagnes.

Comme l'année dernière, un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (47 %) ont rénové leur résidence principale dans les cinq dernières années pour la rendre plus économe en énergie, et 15 % d'entre eux n'ont jamais rénové leur maison pour en améliorer l'efficacité énergétique.

Comme l'année précédente, un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui. De surcroît, plus de 50 % des propriétaires considèrent l'amélioration de l'efficacité énergétique comme une priorité absolue.

Leurs préoccupations concernant le contexte économique semblent également jouer un rôle dans leur planification, puisque 40 % des propriétaires affirment qu'ils sont susceptibles de donner la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison par rapport à d'autres projets d'amélioration en raison du contexte économique.

D'autre part, les propriétaires canadiens semblent disposer d'un revenu disponible légèrement inférieur pour des travaux d'amélioration, car un plus grand nombre de répondants indiquent qu'ils n'ont pas plus de 1 000 \$ de côté pour entreprendre un projet d'amélioration (9 % en 2022 par rapport à 11 % en 2023). Cela pourrait être lié à l'augmentation du pourcentage moyen du revenu mensuel des ménages consacré au paiement des factures mensuelles (de 46 % en 2022 à 49 % en 2023).

La sensibilisation et la connaissance de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ont augmenté et un nombre considérablement plus élevé de propriétaires indiquent qu'ils ont présenté une demande dans le cadre de la Subvention (18 % en 2022 par rapport à 26 % en 2023). Les raisons pour lesquelles les propriétaires n'ont pas présenté de demande au titre de la Subvention sont semblables à celles de l'année dernière. Les raisons invoquées sont principalement la trop grande complexité du processus (25 %) ou le fait qu'il n'est pas nécessaire de présenter une telle demande (24 %).

Par rapport à l'année précédente, les propriétaires canadiens qui ne considèrent pas les coûts énergétiques comme un fardeau financier sont moins susceptibles d'inclure le remplacement des fenêtres et des portes dans les améliorations qu'ils envisagent d'apporter à leur maison, même si ces

améliorations, ainsi que l'installation d'une nouvelle isolation, sont souvent mentionnées comme étant les améliorations les plus envisagées.

Comme l'année précédente, la principale motivation des personnes interrogées pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison reste la même : économiser de l'argent ou réduire les dépenses liées à la consommation de l'énergie.

Les motivations des propriétaires canadiens en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison ont légèrement évolué. Un pourcentage plus élevé de propriétaires mentionne désormais l'harmonisation de leur consommation énergétique résidentielle avec leurs valeurs personnelles, avec une augmentation passant de 7 % en 2022 à 13 % en 2023. De plus, parmi les propriétaires qui ne considèrent pas les coûts énergétiques comme un fardeau financier, on observe une augmentation du nombre de personnes motivées par l'augmentation de la valeur de la propriété (14 % en 2022 par rapport à 18 % en 2023) et par le fait de bénéficier d'incitatifs gouvernementaux (7 % en 2022 par rapport à 10 % en 2023). Ces changements pourraient témoigner de l'évolution des priorités et d'une plus grande reconnaissance des nombreux avantages liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons.

Parmi les propriétaires dont les coûts énergétiques constituent un fardeau financier, le coût des améliorations est le principal obstacle au fait de donner la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique résidentielle. Cependant, ces propriétaires sont également plus susceptibles d'affirmer qu'aucune amélioration n'est actuellement nécessaire.

Les propriétaires qui considèrent leurs coûts énergétiques comme étant élevés sont également moins susceptibles de mentionner leur intention d'apporter des améliorations à l'avenir comme raison de ne pas donner actuellement la priorité aux améliorations de l'efficacité énergétique (13 % en 2022 à 5 % en 2023).

Comme l'année dernière, la moitié des propriétaires (52 %) affirment qu'ils n'ont pas l'intention d'acheter des produits à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte énergétique de leur maison. De plus, la probabilité d'acheter un véhicule hybride ou électrique, des panneaux solaires ou des fenêtres et des portes à haut rendement énergétique a diminué par rapport à l'année dernière.

2.2 Recommandations en matière de méthodologie

Voici quelques recommandations sur les méthodologies qui pourraient être utilisées à l'avenir pour soutenir la prise de décisions relatives à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.

- **Recherche qualitative sur les obstacles et les raisons** : Réalisez une étude qualitative pour mieux comprendre les obstacles auxquels les propriétaires sont confrontés lorsqu'ils envisagent d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison et les raisons qui sous-tendent leurs décisions. En fait, l'organisation de groupes de discussion avec un large éventail de propriétaires permettrait à RNCAN d'explorer leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs motivations, et de fournir des renseignements utiles sur les obstacles particuliers qui empêchent les propriétaires d'agir et de déterminer des stratégies efficaces pour les aider à surmonter ces obstacles.
- **Étude sur l'expérience utilisateur et la prise de décisions** : Menez une étude, quantitative ou qualitative, auprès de personnes ayant bénéficié de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ou d'autres programmes gouvernementaux semblables. Cette étude devrait chercher à comprendre leurs expériences, les défis auxquels elles ont été confrontées et l'incidence globale du programme sur leur processus de décision. En recueillant les commentaires et les opinions des bénéficiaires du programme, RNCAN pourra déterminer les domaines à améliorer, souligner les éléments réussis et obtenir des renseignements utiles pour l'amélioration du programme.
- **Analyse avancée** : Effectuez des analyses avancées pour évaluer l'importance relative de différents paramètres dans le cadre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes ou de programmes semblables. Une analyse conjointe, par exemple, aiderait RNCAN à évaluer l'incidence des différents critères du programme sur l'intérêt des propriétaires à y participer. Cette analyse permettrait de déterminer les principaux facteurs qui agissent sur les processus de décision des propriétaires et aiderait RNCAN à déterminer la combinaison optimale de critères pour susciter le plus haut niveau d'intérêt et de participation.

Annexes

A.1 Méthodologie quantitative

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI). Léger respecte les lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le sondage a été mené conformément aux exigences du gouvernement du Canada en recherche quantitative, y compris les normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Série D – Recherche qualitative.

Les répondants ont été assurés de l'aspect volontaire et confidentiel de l'approche ainsi que de l'anonymat de leurs réponses. Comme pour toutes les recherches menées par Léger, toute information susceptible de permettre l'identification des répondants a été supprimée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Les entretiens de recherche ont été réalisés à partir des centres d'appels virtuels de Montréal et de Winnipeg. Le centre d'appels de Montréal compte trois groupes d'intervieweurs : un premier composé exclusivement d'intervieweurs anglophones, un deuxième composé exclusivement d'intervieweurs francophones, et un troisième composé d'intervieweurs bilingues. Ces groupes garantissent que tous les sondages téléphoniques peuvent aisément être réalisés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Des entrevues en anglais ont également été réalisées à partir du centre d'appels de Winnipeg.

Le questionnaire est disponible à l'annexe A2.

A.1.1 Procédure d'échantillonnage

Les numéros de téléphone fixe ont été générés et les numéros de cellulaire ont été achetés selon une approche d'échantillonnage régional stratifié. Les entrevues téléphoniques ont été réalisées à l'aide du système d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (technologie CATI) de Léger. Ce système gère l'échantillonnage de façon électronique, en sélectionnant et en composant au hasard le numéro de téléphone à appeler. Pour assurer la couverture parfaite d'une population, l'échantillon comprenait des numéros de téléphone résidentiels situés dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ainsi que les numéros de téléphone cellulaire des Canadiens qui n'ont pas de numéro de téléphone fixe résidentiel (c.-à-d. numéros prévalidés de cellulaire seulement). Des quotas ont été fixés pour assurer un nombre suffisant d'entrevues dans chaque région du Canada. En plus de ces quotas régionaux, des données ont été recueillies pour assurer une bonne répartition des répondants en matière de genre (hommes et femmes) et de langue (anglais et français) en faisant appel à des quotas souples.

Échantillonnage à l'échelle du Canada : Ménages avec un numéro de téléphone fixe

Nous avons établi un échantillon de numéros de téléphone à l'échelle du Canada. Pour générer cet échantillon de base, tous les numéros ont été sélectionnés au hasard. Chaque numéro de téléphone de cette base de sondage était associé à une province canadienne. Par la suite, nous avons utilisé cet échantillon pancanadien pour sélectionner au hasard des numéros par province ou par région, proportionnellement aux quotas provinciaux ou régionaux établis pour le projet.

Échantillonnage à l'échelle du Canada : ménages ayant un numéro de téléphone cellulaire seulement

Pour la partie de l'échantillon composée de ménages possédant uniquement un numéro de téléphone cellulaire, les candidats ont été sélectionnés au hasard pour chaque province ou région en tenant compte des quotas provinciaux ou régionaux.

A.1.2 Collecte des données

Le travail sur le terrain réalisé dans le cadre de ce sondage s'est déroulé entre le 16 mars et le 1^{er} mai 2023. Le taux de participation au sondage a été de 1,95 %. Un essai préliminaire de 42 entretiens s'est conclu le 16 mars 2023.

Pour obtenir des données fiables dans chacun des sous-groupes, nous avons sondé un échantillon total de 2 082 propriétaires canadiens, et ce, dans toutes les régions du pays.

Les données ont fait l'objet d'une pondération afin de représenter la composition démographique de la population cible.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2021, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau d'études. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles, les répondants en situation de handicap et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté 2SLGBTQ2I+, afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon. Le tableau suivant fournit des détails sur la répartition régionale des répondants. L'échantillon de base a tenté de reproduire le plus fidèlement possible la répartition réelle de la population canadienne.

Tableau A.1 – Répartition régionale des répondants

Région	Nombre de répondants
Colombie-Britannique	286
Alberta	248
Saskatchewan	72
Manitoba	59
Ontario	788
Québec	453
Atlantique	146
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30
Total	2 082

A.1.3. Taux de réponse

Le taux de réponse global pour cette étude est de 1,95 %.

Vous trouverez ci-dessous le calcul du taux de réponse au sondage téléphonique. Le taux de réponse est calculé à l'aide de la formule suivante : $\text{Taux de réponse} = R \div (U + IS + R)$. Le tableau ci-dessous fournit les détails du calcul.

Tableau A.2 – Calcul du taux de participation

Numéro non valide	142 150
Hors service	140 653
Non résidentiel	466
Télécopieur/modem/téléavertisseur	1 031
Non résolu (U)	239 866
Aucune réponse	69 694
Répondeur	165 136
Ligne occupée	5 036
Unités non répondantes du champ du sondage (IS)	42 705
Refus de répondre	20 937
Barrière linguistique	1 661
Unités de réponse (R)	8 300
Quota atteint	13
Non qualifié	2 299
Incomplet	793
Rendez-vous	3 113
ENTREVUES TERMINÉES	2 082
Taux de réponse = $R \div (U + IS + R)$.	1,95 %

Un taux de réponse de moins de 2 % peut sembler faible, mais compte tenu de la population cible ainsi que des quotas dans des sous-groupes particuliers de la population à très faible incidence, il a été jugé nécessaire d'ajouter un grand nombre de numéros de téléphone dans l'échantillon de départ afin d'atteindre les objectifs de l'étude. Cela a contribué au taux de réponse final.

A.1.4 Échantillons non pondérés et pondérés

Une comparaison de base des échantillons pondérés et non pondérés a été réalisée dans le but de cerner de potentiels préjugés de non-réponse qui pourraient être introduits par des taux de réponse inférieurs dans certains sous-groupes démographiques (voir les tableaux ci-dessous).

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des répondants, avant et après la pondération. Comme on peut le voir, la répartition avant pondération est presque optimale, et la pondération n'a corrigé que de petits écarts dans la répartition.

Tableau A.3 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon la province

Région	Non pondérée	Pondérée
Colombie-Britannique	286	280
Alberta	248	249
Saskatchewan	72	81
Manitoba	59	68
Ontario	788	790
Québec	453	427
Atlantique	146	162
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30	26
Total	2 082	2 082

Les tableaux suivants présentent la répartition démographique des répondants selon le genre et l'âge. En ce qui concerne le genre, la pondération a légèrement ajusté la proportion d'hommes et de femmes. Les ajustements effectués par la pondération sont mineurs, et nous ne pouvons croire en aucun cas que les écarts mineurs observés dans les échantillons représentatifs aient pu introduire un biais de non-réponse pour l'un ou l'autre de ces deux sous-groupes de l'échantillon.

Tableau A.4 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon le genre

Genre	Non pondéré	Pondéré
Homme	1 090	1 022
Femme	971	1 034
Total	2 056	2 056

* Le complément correspond à « autre » et « refus ».

En ce qui concerne la répartition par âge, le processus de pondération a permis de corriger certaines divergences mineures. La répartition réelle de l'échantillon suit généralement la répartition des groupes d'âge dans la population réelle. La pondération a principalement surpondéré le poids des propriétaires âgés de 35 à 54 ans et réduit le poids des propriétaires âgés de 55 ans et plus. Dans ce cas, il est peu probable que les répartitions observées introduisent un biais de non-réponse pour un groupe d'âge particulier.

Tableau A.5 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon le groupe d'âge

Âge	Non pondéré	Pondéré
Entre 18 et 34 ans	346	336
Entre 35 et 54 ans	596	766
55 ans et plus	1140	980
Total	2 082	2 082

La pondération a surtout ajusté le poids des répondants ayant un statut particulier, comme celui d'appartenance à la communauté des minorités visibles, des nouveaux arrivants, des Autochtones et des personnes en situation de handicap. Ces groupes ayant été artificiellement renforcés par les quotas, la pondération devait rétablir le poids réel de ces groupes afin qu'ils ne produisent pas d'écart notable dans l'échantillon global.

Tableau A.6 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état d'appartenance à une minorité visible

Minorités visibles	Non pondérées	Pondérées
Oui	293	394
Non	1 789	1 688
Total	2 082	2 082

Tableau A.7 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état de nouvel arrivant (10 dernières années)

Nouveaux arrivants	Non pondérés	Pondérés
Oui	99	72
Non	1 983	2 010
Total	2 082	2 082

Tableau A.5 – Répartition d'échantillon non pondérée et pondérée selon l'état de handicap

Travailleur ayant une limitation fonctionnelle	Non pondéré	Pondéré
Oui	224	234
Non	1 858	1 848
Total	2 082	2 082

Rien dans ces données ne démontre qu'une répartition différente selon l'âge ou le genre avant la pondération aurait changé les résultats de cette étude de manière considérable. La taille relativement petite des facteurs de pondération (voir la section ci-dessous) et des différences entre les réponses des divers sous-groupes laisse croire que la qualité des données n'a pas été touchée. La pondération appliquée a corrigé le déséquilibre d'origine aux fins de l'analyse des données; aucune autre manipulation n'a été nécessaire.

Les tableaux suivants présentent les facteurs de pondération qui s'appliquent à la base de données en fonction des différents profils des répondants.

Tableau A.9 – Facteurs de pondération par profil

Âge/genre/région	Pondération
Colombie-Britannique/hommes/18 à 24 ans	0,348
Colombie-Britannique/hommes/25 à 34 ans	0,766
Colombie-Britannique/hommes/35 à 44 ans	1,196
Colombie-Britannique/hommes/45 à 54 ans	1,290
Colombie-Britannique/hommes/55 à 64 ans	1,581
Colombie-Britannique/hommes/65 ans et plus	1,988
Colombie-Britannique/femmes/18 à 24 ans	0,389
Colombie-Britannique/femmes/25 à 34 ans	0,676
Colombie-Britannique/femmes/35 à 44 ans	1,151
Colombie-Britannique/femmes/45 à 54 ans	1,054
Colombie-Britannique/femmes/55 à 64 ans	1,831
Colombie-Britannique/femmes/65 ans et plus	2,090
Alberta/hommes/18 à 24 ans	0,236
Alberta/hommes/25 à 34 ans	1,170
Alberta/hommes/35 à 44 ans	1,099
Alberta/hommes/45 à 54 ans	1,369
Alberta/hommes/55 à 64 ans	0,975
Alberta/hommes/65 ans et plus	1,125
Alberta/femmes/18 à 24 ans	0,134
Alberta/femmes/25 à 34 ans	1,082
Alberta/femmes/35 à 44 ans	1,146
Alberta/femmes/45 à 54 ans	1,228
Alberta/femmes/55 à 64 ans	1,250
Alberta/femmes/65 ans et plus	1,126
Manitoba et Saskatchewan/hommes/18 à 24 ans	0,171
Manitoba et Saskatchewan/hommes/25 à 34 ans	0,507
Manitoba et Saskatchewan/hommes/35 à 44 ans	0,617
Manitoba et Saskatchewan/hommes/45 à 54 ans	0,796
Manitoba et Saskatchewan/hommes/55 à 64 ans	0,720
Manitoba et Saskatchewan/hommes/65 ans et plus	0,918
Manitoba et Saskatchewan/femmes/18 à 34 ans	0,555
Manitoba et Saskatchewan/femmes/35 à 44 ans	0,646
Manitoba et Saskatchewan/femmes/45 à 54 ans	0,787
Manitoba et Saskatchewan/femmes/55 à 64 ans	0,756
Manitoba et Saskatchewan/femmes/65 ans et plus	1,022

Ontario/hommes/18 à 24 ans	0,800
Ontario/hommes/25 à 34 ans	2,433
Ontario/hommes/35 à 44 ans	3,256
Ontario/hommes/45 à 54 ans	3,533
Ontario/hommes/55 à 64 ans	4,007
Ontario/hommes/65 ans et plus	4,699
Ontario/femmes/18 à 24 ans	0,650
Ontario/femmes/25 à 34 ans	2,041
Ontario/femmes/35 à 44 ans	3,153
Ontario/femmes/45 à 54 ans	3,964
Ontario/femmes/55 à 64 ans	3,832
Ontario/femmes/65 ans et plus	5,582
Québec/hommes/18 à 24 ans	0,147
Québec/hommes/25 à 34 ans	1,273
Québec/hommes/35 à 44 ans	1,814
Québec/hommes/45 à 54 ans	1,970
Québec/hommes/55 à 64 ans	2,309
Québec/hommes/65 ans et plus	2,400
Québec/femmes/18 à 24 ans	0,305
Québec/femmes/25 à 34 ans	1,564
Québec/femmes/35 à 44 ans	1,656
Québec/femmes/45 à 54 ans	1,990
Québec/femmes/55 à 64 ans	2,433
Québec/femmes/65 ans et plus	2,627
Atlantique/hommes/18 à 34 ans	0,631
Atlantique/hommes/35 à 44 ans	0,853
Atlantique/hommes/45 à 54 ans	0,859
Atlantique/hommes/55 à 64 ans	1,050
Atlantique/hommes/65 ans et plus	0,018
Atlantique/femmes/18 à 24 ans	0,288
Atlantique/femmes/25 à 34 ans	0,696
Atlantique/femmes/35 à 44 ans	0,909
Atlantique/femmes/45 à 54 ans	0,935
Atlantique/femmes/55 à 64 ans	0,935
Atlantique/femmes/65 ans et plus	0,631
	0,853
Niveau d'études	Pondération
Primaire/collégial	70,316
Universitaire (reste du Canada)	24,013
Universitaire (Québec)	5,671

Autochtones	Pondération
Oui	4,216
Non	95,784
Nouveaux arrivants (10 dernières années)	Pondération
Oui	3,480
Non	96,520
Minorité visible	Pondération
Oui	18,904
Non	81,096
Personnes en situation de handicap	Pondération
Oui	11,245
Non	88,755

A.2 Questionnaire de sondage

INTRODUCTION

« Hello / Bonjour (pause). Le gouvernement du Canada mène une enquête de recherche sur l'efficacité énergétique. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French? »

SI ANGLAIS: « Thank you. Someone will call you soon to continue the survey in English. »

« Je m'appelle XXXXXX et je travaille pour la société Léger, chargée de l'enquête. Le sondage prendra environ 20 minutes de votre temps. Si vous avez des questions concernant l'enquête, je peux vous donner le nom d'une personne à contacter au sein du gouvernement du Canada/du ministère des ressources naturelles du Canada*. Votre participation se fait sur une base volontaire et est strictement confidentielle. Vos réponses resteront anonymes, et les renseignements que vous fournissez seront gérés conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et de toute autre législation pertinente. Est-ce un moment opportun pour vous? Est-ce que je peux continuer? »

***NOTE À L'INTERVIEWEUR : DONNER LES COORDONNÉES SUIVANTES, SEULEMENT SI LE RÉPONDANT LE DEMANDE :**

Karl St-Pierre

613-290-0763

Karl.St-Pierre@nrcan-rncan.gc.ca

S1. RDD1. Est-ce que je vous ai joint sur un téléphone cellulaire? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- Oui [SI RDD1 = OUI, POSER CELL1]
- Non [SI RDD1 = NON, POSER CELL2]

S2. CELL1. Êtes-vous dans un endroit sûr pour parler au téléphone? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- Oui
- Non

S3. [SI CELL1 = NON, LIRE:] Nous aimerions mener cet entretien avec vous dans des conditions appropriées et sécuritaires. Merci pour votre temps, nous vous rappellerons à un moment plus opportun.

S4. CELL2. Est-ce un bon moment pour vous parler? (NE PAS LIRE LA LISTE)

- Oui [CONTINUER]

o Non [PLANIFIER LE RAPPEL]

NE PAS LIRE – SEULEMENT SI DEMANDÉ PAR LE RÉPONDANT: *Si la personne interrogée demande à répondre à l'enquête par un autre moyen, demandez-lui si elle préfère répondre à l'enquête sur papier ou en ligne. Saisissez le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne interrogée afin que nous puissions mener l'entretien avec elle.*

Avant de commencer, j'aimerais vous informer que, pour des raisons de contrôle de la qualité, cette entrevue pourrait être enregistrée. Pouvons-nous commencer?

- Oui
- Non, refus – REMERCIER ET TERMINER

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[INFO PAGE]

Pour commencer, je vais vous poser quelques questions sur vous-même qui nous aideront à classer vos réponses.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q1

Gender

À quel genre vous identifiez-vous?

Femme (1)

Homme (2)

Autre (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q2.1

Age

Quelle est votre année de naissance?

[Écrire l'année – AAAA]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9999)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9999 à Q2.1]

Q2.2

Age2

À laquelle des catégories d'âge suivantes appartenez-vous?

[Lire la liste]

18 à 24 ans (1)

25 à 34 ans (2)

35 à 44 ans (3)

45 à 54 ans (4)

55 à 64 ans (5)

65 ans ou plus (6)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q3

Education

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez terminé?

[Lire la liste]

Diplôme d'études secondaires non obtenu (1)

Diplôme d'études secondaires ou équivalent (2)

Formation d'apprenti enregistrée ou autres certificats ou diplômes professionnels (3)

Collège, CÉGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire (4)

Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat (5)

Baccalauréat (6)

Diplôme d'études supérieures au-delà du baccalauréat (7)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q4.1

GeoLoc1

Quel est votre code postal?

[Écrire – A9A 9A9]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9 à Q4.1]

Q4.2

GeoLoc2

Pouvez-vous me donner les 3 premiers caractères de votre code postal (vous partagez ces 3 caractères avec plus de 40 000 personnes)?

[Écrire – A9A]

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9 à GeoLoc2]

RECODER: TOUS LES RÉPONDANTS BASÉ SUR Q4.1 ET Q4.2

Q4.3**Province**

Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous?

Colombie-Britannique (1)

Alberta (2)

Saskatchewan (3)

Manitoba (4)

Ontario (5)

Québec (6)

Nouveau-Brunswick (7)

Nouvelle-Écosse (8)

Terre-Neuve-et-Labrador (9)

Île-du-Prince-Édouard (10)

Territoires du Nord-Ouest (11)

Nunavut (12)

Yukon (13)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q5.1**MINO**

Vous identifiez-vous comme...?

[Lire la liste – Accepter les réponses multiples]

Lire, si nécessaire : Une personne en situation de handicap est une personne qui vit avec une déficience durable ou récurrente (liée à la vision, à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale) qui limite ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison (comme à l'école, au travail ou dans la collectivité en général).

Une personne membre de la communauté LGBTQ2 (1)

Une personne en situation de handicap (2)

Une personne membre d'une minorité visible (3)

Une personne autochtone (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis) (4)

Aucune de ces réponses (5)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 4 à Q5.1]

Q5.2**MINO3**

Plus précisément, êtes-vous une personne membre des Premières Nations, une personne Inuk (Inuit) ou une personne Métis?

Premières Nations (1)

Inuk (Inuit) (2)

Métis (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 4 à Q5.1]

Q5.3

RESERVE

Vivez-vous dans une réserve?

Je vis dans une réserve. (1)

Je ne vis pas dans une réserve. (2)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q6.1

BORN

Où êtes-vous né?

Je suis né au Canada. (1)

Je suis né à l'extérieur du Canada. (2)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q6.1]

Q6.2

YIMM

En quelle année êtes-vous arrivé au Canada?

[MENU DÉROULANT]

REMARQUE : « Nouvel arrivant » si arrivé au Canada entre 2012 et 2022 inclusivement.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[INFO PAGE]

Je vais maintenant vous poser quelques questions au sujet de votre résidence principale.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q7

PROP

Êtes-vous propriétaire unique ou copropriétaire de votre maison, qui est la résidence principale que vous habitez actuellement?

Oui (1)

Non (2) – **TERMINER**

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q8**BURDEN 1**

Selon vous, quel pourcentage (%) du revenu mensuel total de votre ménage est consacré au paiement de vos factures mensuelles, y compris votre prêt hypothécaire et tout autre prêt ou remboursement de dette ?

RÉPONSE NUMÉRIQUE = %

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q9**ENERGYCOST**

Selon vous, quel est le montant que vous estimez payer chaque mois pour vos factures d'énergie domestique (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Moins de 50 \$ (1)

De 51 \$ à 100 \$ (2)

De 100 \$ à 200 \$ (3)

Plus de 200 \$ (4)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q10**DISPOSABLE INCO**

Approximativement, quel montant en argent avez-vous mis de côté pour un projet d'amélioration de votre résidence que vous devez ou voulez entreprendre?

[NE PAS LIRE la liste – coder en fonction de la réponse – une seule réponse]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je n'ai pas d'argent disponible pour des améliorations. (10)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q11

DWELLING

Dans quel type de résidence (résidence principale) habitez-vous?

[Lire la liste]

Maison unifamiliale ou jumelée

Maison en rangée

Maison de ville

Maison mobile sur une fondation permanente (1)

Maison flottante amarrée en permanence (2)

Bâtiment à usage mixte (partie résidentielle uniquement) (3)

Immeuble résidentiel à logements multiples de faible hauteur (trois étages ou moins avec une empreinte au sol de 600 m² ou moins) (4)

Autre (veuillez préciser) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: SI Q5.1 = 4]

Q12

DWELLING

Parmi les situations suivantes, lesquelles s'appliquent à vous ou à votre résidence principale?

[Lire la liste]

- A. Ma résidence principale appartient à un gouvernement autochtone ou à une organisation autochtone (p. ex. un conseil de bande ou une organisation de revendication territoriale).
[MONTRER SEULEMENT SI RÉPONSE = AUTOCHTONE 4 À MINO]
- B. Ma résidence principale appartient à un organisme de gestion du logement qui possède des logements occupés par des familles autochtones.

Oui (1)

Non (2)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q13.1

CONSDATE

En quelle année votre résidence a-t-elle été construite?

[Écrire l'année – AAAA]

[Ne pas lire] Je ne suis pas certain/Je préfère ne pas répondre. (9999)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 9999 à Q13.1]

Q13.2

CONSDATE2

Même si vous ne connaissez pas l'année exacte, diriez-vous que votre résidence principale a été construite...

[Lire la liste]

... avant 1946 (1)

Entre 1946 et 1960 (2)

Entre 1961 et 1977 (3)

Entre 1978 et 1983 (4)

Entre 1984 et 1995 (5)

Entre 1996 et 2000 (6)

Entre 2001 et 2010 (7)

En 2011 ou plus tard (8)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q14

SQFOOT

Quelle est la surface habitable en pieds carrés de votre maison?

NOTE À L'INTERVIEWEUR: Ne faire référence à la mesure en mètres carrés seulement si le répondant le demande NOTE À L'INTERVIEWEUR: LIRE, AU BESOIN: Espace habitable : La surface habitable d'une maison désigne toutes les "surfaces habitables chauffées", y compris tout l'espace situé à l'intérieur des murs extérieurs, même si cette surface comprend des murs intérieurs et des espaces morts.

Moins de 1 000 pieds carrés (moins de 92 mètres carrés) (1)

Entre 1 000 et 1 200 pieds carrés (entre 92 et 111 mètres carrés) (2)

Entre 1 201 et 1 400 pieds carrés (entre 112 et 130 mètres carrés) (3)

Entre 1 401 et 1 600 pieds carrés (entre 131 et 149 mètres carrés) (4)

Entre 1 601 et 1 800 pieds carrés (entre 150 et 167 mètres carrés) (5)

Entre 1 801 et 2 000 pieds carrés (entre 168 et 186 mètres carrés) (6)

Entre 2 001 et 2 200 pieds carrés (entre 187 et 204 mètres carrés) (7)

Entre 2 201 et 2 400 pieds carrés (entre 205 et 223 mètres carrés) (8)

Plus de 2 400 pieds carrés (224 mètres carrés ou plus) (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q15

LAST IMPROVEMENT

D'après ce que vous savez, quand votre maison a-t-elle fait l'objet d'améliorations écoénergétiques pour la dernière fois?

NOTE À L'INTERVIEWEUR:

LIRE, AU BESOIN : EXEMPLES D'AMÉLIORATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES :

- Calfeutrage et protection contre les intempéries pour réduire les courants d'air
- Système de chauffage et/ou de refroidissement plus efficace (incluant les thermopompes)
- Installation de portes et de fenêtres plus efficaces

- *Isolation des murs, du sous-sol et/ou du grenier*
- *Installation de thermostats "intelligents" (automatisés)*
- *Installation d'appareils électroménagers plus efficaces sur le plan énergétique*

Il y a moins de 5 ans.

Il y a 6 à 10 ans.

Il y a 11 à 15 ans.

Il y a 16 à 20 ans.

Il y a plus de 20 ans.

Ma maison n'a jamais fait l'objet d'améliorations écoénergétiques.

Je ne sais pas.

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q16

BURDEN2

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison (p. ex. électricité, gaz, etc.)?

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison représentent un fardeau financier important. (1)

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison sont raisonnables sur le plan financier. (2)

Les coûts liés à la consommation énergétique de ma maison ne constituent pas un fardeau financier. (3)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

La section suivante porte sur les rénovations à apporter à votre maison.

Scénario 1 – Les coûts liés à la consommation d'énergie représentent un fardeau (Q16=1)

[BASE: SI Q16=1 – les coûts liés à la consommation d'énergie sont un fardeau financier]

Q17A

BURDEN3A

Vous avez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique de votre maison constituent un fardeau pour vous. Ce fardeau est-il suffisamment important pour que vous fassiez de la modernisation de votre maison une priorité en vue de réduire vos factures d'énergie ou de prévenir les pertes d'énergie et de chaleur?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

QUESTION OUVERTE

[BASE: SI 1 (OUI) À Q17A]

Q17AA

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité.

Veuillez spécifier: O (96)

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

QUESTION OUVERTE

[BASE: SI 2 (NON) À Q17A]

Q17AAA

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.

Veuillez spécifier : O (96)

Je ne sais pas (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q19

IMPROVEMENT

Quelles améliorations énergétiques envisagez-vous d'apporter à votre maison? [Lire la liste – Coder en fonction de la réponse – Plusieurs réponses possibles]

Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire) (1)

Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence) (2)

Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés Energy Star) (3)

Installation de thermostats intelligents

Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes) (5)

Installation de panneaux solaires (6)

Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours]) (7)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q18

REPAIR

Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des 5 prochaines années, quelle que soit l'origine de cet argent?

[NE PAS LIRE la liste – Coder en fonction de la réponse – une seule réponse]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q20

RESOURCES

Parmi les sources suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum la charge financière de votre projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Revenu disponible et épargne (1)

Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire (2)

Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations (3)

Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire (4)

Utiliser une ligne de crédit personnelle (5)

Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit (6)

Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations (7)

Aucune de ces réponses (95)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

AWARENESSPROGFED

Q21

Connaissez-vous les programmes et les mesures d'aide du gouvernement fédéral suivants en matière d'efficacité énergétique?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

- A. Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes
- B. Efficacité énergétique pour les maisons
- C. Efficacité énergétique pour les produits
- D. SCHL Maison écolo
- E. Programme de remises écoénergétiques
- F. Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
- G. Subvention pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 (OUI) à Q21_F – Subvention canadienne pour des maisons plus vertes]

Q22

FAMILIARITYCGHGI

Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire]

- Je la connais très bien. (1)
- Je la connais plutôt bien. (2)
- Je ne la connais pas très bien. (3)
- Je ne la connais pas vraiment. (4)
- Je ne sais pas. (8)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1-2-3-4 à Q22]

Q23

APPLIEDCGHGI

Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Lire la liste]

- Oui, j'ai fait une demande. (1)
- Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage. (2)
- Je n'ai pas fait de demande. (3)
- Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. (4)
- Je ne sais pas. (8)
- [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q23 – Je n'ai pas fait la demande]

Q24

REASONNOTAPPLY

Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

- C'est trop compliqué. / Je ne connais pas le processus. (1)

- Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget. (2)
 La subvention offerte est trop faible pour faire une différence. (3)
 Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison. (4)
 Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement. (5)
 Je n'ai pas confiance en ce programme. (8)
 Autre (précisez) (96)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17A = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q27

REASONTOGOENERGEFF

Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?
 [Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

- Je n'ai pas de raison particulière. (1) (x)
 Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique. (2)
 Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques. (3)
 Je veux augmenter la valeur de ma propriété. (4)
 Je trouve que ça correspond à mes valeurs. (5)
 Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils. (6)
 Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique. (7)
 J'ai dû faire des réparations d'urgence. (8)
 Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux. (9)
 Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.). (10)
 Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes). (11)
 Je veux laisser une planète viable aux générations futures. (12)
 Autre (précisez) (96)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q17A – NE PAS prioriser les améliorations écoénergétiques]

Q28

REASON

Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous EMPÊCHENT d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?
 [Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

- [Ne pas lire] Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement. (1)
 Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. (2)
 Je prévois des améliorations. (3)

Je prévois de vendre ma maison. (4)
 Les améliorations sont trop coûteuses. (5)
 Je n'ai pas le temps. (6)
 La maison a été construite récemment. (7)
 La maison a été achetée récemment. (8)
 L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable (9)
 Autre (précisez) (96)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

Scénario 2 – Les coûts liés à la consommation d'énergie ne représentent pas un fardeau (Q16=2-3)

[BASE: SI Q16=2-3 – les coûts liés à la consommation d'énergie ne sont pas un fardeau financier]

Q17B

BURDEN3B

Bien que vous ayez mentionné que les coûts liés à la consommation énergétique ne constituent pas un fardeau pour vous, est-ce une priorité pour vous d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

Oui (1)
 Non (2)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

QUESTION OUVERTE

[BASE: SI 1 (OUI) À Q17B]

Q17BB

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi c'est une priorité.

Veuillez spécifier: O (96)
 Je ne sais pas (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

QUESTION OUVERTE

[BASE: SI 2 (NON) À Q17A]

Q17BBB

En quelques mots, veuillez s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi ce n'est pas une priorité.

Veuillez spécifier : O (96)
 Je ne sais pas (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q19B

IMPROVEMENT

Quelles améliorations envisagez-vous d'apporter à votre résidence principale en vue d'optimiser son efficacité énergétique? [Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

Isolation (p. ex. isolation du grenier, du plafond, des murs extérieurs, du plancher apparent, du sous-sol, des fondations ou du vide sanitaire) (1)

Étanchéisation à l'air (p. ex. tout ce qui améliore l'étanchéité à l'air de votre résidence) (2)

Remplacement des fenêtres et des portes (p. ex. remplacement des portes et des fenêtres par des modèles certifiés Energy Star) (3)

Installation de thermostats intelligents

Chauffage plus efficace sur le plan énergétique (p. ex. dispositifs de chauffage à combustibles non fossiles, installation de thermopompes) (5)

Installation de panneaux solaires (6)

Rénovation pour protéger ma maison contre les dommages environnementaux (p. ex. achat de matériaux qui la protègent contre les incendies de forêt, les inondations potentielles, les dommages causés par le vent et les pannes de courant [p. ex. une batterie de secours]) (7)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q18B

REPAIR

Combien pensez-vous devoir investir pour apporter des améliorations énergétiques à votre maison au cours des 5 prochaines années, quelle que soit la provenance de l'argent?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses – une seule réponse acceptée]

Pas plus de 1 000 \$ (1)

De 1 001 \$ à 4 999 \$ (2)

De 5 000 \$ à 9 999 \$ (3)

De 10 000 \$ à 14 999 \$ (4)

De 15 000 \$ à 19 999 \$ (5)

De 20 000 \$ à 39 999 \$ (6)

De 40 000 \$ à 79 999 \$ (7)

De 80 000 \$ à 99 999 \$ (8)

100 000 \$ ou plus (9)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q20B

RESOURCES

Parmi les ressources financières suivantes, quelles sont celles auxquelles vous comptez faire appel pour réduire au minimum la charge financière de ce projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

Revenu disponible et épargne (1)

Financer les rénovations par le biais de mon prêt hypothécaire (2)

Refinancer la maison/hypothéquer la maison pour payer les rénovations (3)

Utiliser ma ligne de crédit hypothécaire (4)

Utiliser une ligne de crédit personnelle (5)

Utiliser le revenu disponible grâce aux cartes de crédit (6)

Tirer parti des aides financières gouvernementales et des crédits d'impôt pour les rénovations écologiques des habitations (7)

Aucune de ces réponses (95)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

AWARENESSPROGFED

Q21B

Connaissez-vous les mesures de soutien et les programmes fédéraux relatifs à l'efficacité énergétique suivants?

Oui (1)

Non (2)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

- A. Règlement sur l'efficacité énergétique : Règlements et normes
- B. Efficacité énergétique pour les maisons
- C. Efficacité énergétique pour les produits
- D. SCHL Maison écolo
- E. Programme de remises écoénergétiques
- F. Subvention canadienne pour des maisons plus vertes
- G. Subvention pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q21B_F – Subvention canadienne pour des maisons plus vertes]

Q22B

FAMILIARITYCGHGI

Dans quelle mesure connaissez-vous la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire]

Je la connais très bien. (1)

Je la connais plutôt bien. (2)

Je ne la connais pas très bien. (3)

Je ne la connais pas vraiment. (4)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1-2-3-4 à Q22B]

Q23B

APPLIEDCGHGI

Avez-vous fait une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Lire la liste]

Oui, j'ai fait une demande. (1)

Je n'ai pas fait de demande, mais je l'envisage. (2)

Je n'ai pas fait de demande. (3)

Je ne connais pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. (4)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q23B – Je n'ai pas fait de demande]

Q24B

REASONNOTAPPLY

Pourquoi n'avez-vous pas fait de demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes?

[Ne pas lire la liste – Coder en fonction des réponses]

C'est trop compliqué. / Je ne connais pas le processus. (1)

Les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors de mon budget. (2)

La subvention offerte est trop faible pour faire une différence. (3)

Je ne pense pas que des améliorations écoénergétiques fassent une différence dans l'efficacité de ma maison. (4)

Un ami/un membre de ma famille m'a dit que ce n'était pas utile pour économiser de l'argent ou aider l'environnement. (5)

Je n'ai pas confiance en ce programme. (8)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à Q17B = oui à la priorisation d'améliorations écoénergétiques]

Q27B

REASONTOGOENERGEFF

Quelles sont les raisons qui vous incitent à améliorer l'efficacité énergétique de votre maison?

[Ne pas lire la liste – coder en fonction des réponses]

Je n'ai pas de raison particulière. (1) (x)

Je veux aider l'environnement ou réduire mon empreinte écologique. (2)

Je veux économiser de l'argent ou réduire mes coûts d'exploitation et mes coûts énergétiques. (3)

Je veux augmenter la valeur de ma propriété. (4)

Je trouve que ça correspond à mes valeurs. (5)

Je veux remplacer ou moderniser de vieux appareils. (6)

Je veux apporter des améliorations esthétiques qui amélioreront aussi l'efficacité énergétique. (7)
 J'ai dû faire des réparations d'urgence. (8)
 Je veux profiter des incitatifs gouvernementaux. (9)
 Je veux accroître la résilience de ma maison face aux facteurs environnementaux (p. ex. tempêtes, inondations, etc.). (10)
 Je veux rendre ma maison plus confortable (p. ex. moins de courants d'air ou d'air vicié, températures plus homogènes). (11)
 Je veux laisser une planète viable aux générations futures. (12)
 Autre (précisez) (96)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 2 à Q17B – NE PAS prioriser des améliorations écoénergétiques]

Q28B

REASON

Quels sont les principaux motifs ou obstacles qui vous empêchent d'accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre maison?

[Lire la liste – coder en fonction des réponses – plusieurs réponses possibles]

[Ne pas lire] Aucune amélioration n'est nécessaire actuellement. (1)
 Ma maison a besoin d'autres réparations avant que je puisse procéder à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. (2)
 Je prévois des améliorations. (3)
 Je prévois de vendre ma maison. (4)
 Les améliorations sont trop coûteuses. (5)
 Je n'ai pas le temps. (6)
 La maison a été construite récemment. (7)
 La maison a été achetée récemment. (8)
 L'efficacité énergétique n'est pas une amélioration valable (9)
 Autre (précisez) (96)
 Je ne sais pas. (98)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

Section 3: Tous les répondants

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

La section suivante porte sur votre opinion et votre perception concernant l'amélioration de votre maison et l'efficacité énergétique.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q29

FACTORS

Lorsque vous planifiez des améliorations à apporter à votre maison, dans quel ordre classez-vous les priorités suivantes pour décider des réparations à effectuer?

[Lire la liste – Accepter jusqu'à 3 réponses maximum]

Coût (1)

Efficacité énergétique (2)

Apparence/aspect attrayant (3)

Valeur de revente (4)

Préoccupations environnementales/climatiques (5)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q30

INCENTIVE

Quelle mesure incitative vous encouragerait le plus à réduire votre consommation d'énergie dans et autour de votre maison?

Avoir accès à un système intelligent ou à une application qui m'aiderait à mesurer l'efficacité énergétique. (1)

Recevoir de l'argent pour payer les améliorations d'efficacité énergétique dont ma maison a besoin (p. ex. isolation, systèmes de chauffage, en fonction du revenu du ménage). (2)

Obtenir de nouveaux appareils à haut rendement énergétique pour ma maison. (3)

Recevoir l'accompagnement d'un expert en efficacité énergétique. (4)

Recevoir un « prix » pour l'atteinte d'un seuil d'efficacité énergétique cible. (5)

Autre (précisez) (96)

Aucune de ces réponses (97) (X)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 1 à RESERVE]

Q31

LIMITRESERVE

Si vous vivez dans une réserve, quel est le principal obstacle à l'amélioration du rendement écoénergétique de votre maison?

C'est trop dispendieux. (1)

Je vis dans une zone rurale, où l'accès est difficile. (2)

Les résultats positifs sont trop lents à se faire sentir. (3)

Je n'ai pas le temps de faire des améliorations. (4)

Autre (6)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: RÉPONDANTS ayant répondu 3 à Q5.1]

Q32

ACCESVISIMINO

En tant que membre d'une minorité visible, pensez-vous que les membres de votre communauté (communauté sociale, famille et amis) bénéficient d'un accès équitable aux subventions gouvernementales pour l'amélioration de l'efficacité énergétique?

Oui, absolument. (1)

Nous y avons raisonnablement accès. (2)

Nous n'y avons pas accès. (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q33**PSYCHOGRAPHIC**

Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants.

[Lire la liste et les énoncés - n'accepter qu'une seule réponse pour chaque énoncé]

- A. Je crains que les efforts visant à réduire la consommation d'énergie ne prennent trop de mon temps.
- B. J'ai les connaissances pour m'aider à améliorer l'efficacité énergétique de ma maison.
- C. J'envisage d'améliorer l'efficacité énergétique de ma maison, mais je ne sais pas par où commencer.
- D. Si j'avais accès à un ou plusieurs programmes permettant d'obtenir des remises, des crédits d'impôt ou des subventions pour rendre ma maison écoénergétique, je le ferais.
- E. Je pense que les mesures que nous prenons pour rendre notre maison écoénergétique font vraiment une différence pour l'environnement.

Totalement en accord (1)

Plutôt en accord (2)

Plutôt en désaccord (3)

Totalement en désaccord (4)

Je ne sais pas. (8)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q34**HEATENERGY**

Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour **chauffer** votre résidence principale actuelle?

Électricité (1)

Gaz naturel (2)

Mazout (3)

Appareils de chauffage au bois (4)

Propane (5)

Énergie solaire (6)

Thermopompe (7)

Autre (précisez) (96)

Je ne sais pas. (98)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q35

CURRENTOWN

Possédez-vous l'un des objets suivants?

[Lire la liste – plusieurs réponses possibles]

Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location) (1)

Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location) (2)

Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (3)

Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (4)

Une thermopompe dans votre maison/résidence (5)

Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence (6)

Des panneaux solaires pour votre maison/résidence (7)

Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence (8)

Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison (depuis moins de 5 ans) (9)

Aucune de ces réponses (95) (X)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q36

FUTUREPURCHASE

Dans quelle mesure est-il probable que vous achetiez les objets suivants au cours des **SIX PROCHAINS MOIS**?

[Lire la liste – plusieurs réponses possibles]

Un véhicule hybride ou électrique (en propriété ou en location) (1)

Un véhicule à essence ou à moteur diesel (en propriété ou en location) (2)

Un réfrigérateur certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (3)

Un lave-vaisselle certifié ENERGY STAR dans votre maison/résidence (4)

Une thermopompe dans votre maison/résidence (5)

Un thermostat intelligent ou adaptatif dans votre maison/résidence (6)

Des panneaux solaires pour votre maison/résidence (7)

Des fenêtres ou des portes à haut rendement énergétique (p. ex. modèles certifiés ENERGY STAR ou mieux) dans votre maison/résidence (8)

Une nouvelle isolation ou une isolation améliorée dans votre maison (depuis moins de 5 ans) (9)

Aucune de ces réponses (95) (X)

Je ne sais pas. (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q43**ECONCTXT**

Dans quelle mesure vous inquiétez-vous du niveau actuel de l'inflation dans l'économie?

Très inquiet(e) (1)

Assez inquiet(e) (2)

Peu inquiet(e) (3)

Pas du tout inquiet(e) (4)

Je ne sais pas (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q44**ECONCTXT2**

Quelle est la probabilité que vous amélioriez en priorité l'efficacité énergétique de votre logement avant tout autre projet d'amélioration domiciliaire, compte tenu du contexte économique actuel?

Très probable (1)

Assez probable (2)

Assez improbable (3)

Très improbable (4)

Je ne sais pas (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q45**ECONCTXT3**

Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) de votre capacité à évaluer correctement les économies potentielles et le retour sur investissement que vous procurerait l'amélioration de l'efficacité énergétique de votre domicile?

Très confiant(e) (1)

Assez confiant(e) (2)

Peu confiant(e) (3)

Pas du tout confiant(e) (4)

Je ne sais pas (98) (X)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre (99) (X)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

[PAGE INFO]

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la composition de votre ménage.

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q37.1**MENA**

En vous incluant, combien de personnes résident de façon permanente dans votre foyer?
Veuillez inclure les enfants en garde partagée ainsi que les étudiants ou les personnes temporairement absentes, par exemple pour étudier dans une autre ville ou pour un stage ou un voyage à l'étranger.

Inscrire le nombre : _____ (limite : 1-20) 96

[Si MENA>1]

Q37.2**MENA2**

Sur ce nombre, combien de personnes vivent à votre charge, c'est-à-dire que vous les soutenez financièrement?

NOTE À L'INTERVIEWEUR: Puisque le répondant est inclus comme « personne vivant à votre charge », la réponse ne peut pas être inférieure à 1.

Inscrire le nombre : _____ (limite : 1-20) 96

[Si MENA>1]

Q37.3**MENA2**

Vivez-vous...

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

En couple avec enfants 01

En couple sans enfant 02

Seul avec un ou plusieurs enfants 03

Avec votre mère et/ou votre père et/ou votre frère et/ou votre sœur 04

Avec un ou plusieurs colocataires 05

Dans une autre situation 96 (veuillez préciser) (0)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q39**Employment**

Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle? Êtes-vous...?

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

Travailleur à temps plein, c'est-à-dire 35 heures par semaine ou plus (1)

Travailleur à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine (2)

Travailleur autonome (3)

Sans emploi et en recherche d'emploi (4)

Étudiant à temps plein (5)

À la retraite (6)

Hors du marché du travail (aide familiale à temps plein, sans emploi et ne cherchant pas un emploi) (7)

[Ne pas lire] Autre — [Ne pas spécifier] (96)
 [Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (99)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q40

INCOME

Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage l'année dernière, avant impôts, toutes sources confondues, pour tous les membres du ménage?

[Lire la liste – n'accepter qu'une seule réponse]

Moins de 20 000 \$ (1)

De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$ (2)

De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (3)

De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$ (4)

De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$ (5)

De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$ (6)

De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$ (7)

De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$ (8)

250 000 \$ et plus (9)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

[BASE: TOUS LES RÉPONDANTS]

Q41

Language1

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

[Accepter tout ce qui s'applique]

Anglais (1)

Français (2)

Autre [Ne pas spécifier] (3)

[Ne pas lire] Je préfère ne pas répondre. (9)

Nous vous remercions de votre participation.